NEUCHATEL — No 20 (24 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES MARDI 25 JANVIER 1966

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE ▪ FONDÉ EN 1738

A portée d'aile de l'escale genevoise

117 MORTS: LE BOMBAY-NEW-YORK S'EST ÉCRASÉ HIER MATIN DANS LE MASSIF DU MONT-BLANC

Les débris de l'appareil éparpillés sur plus d'un kilomètre carré

BEYROUTH (ATS-AFP). — Un Boeing d'Air-India s'est écrasé hier sur le Mont-Blanc au lieu dit « les Rochers de la Tournette » (4700 mètres). Il avait quitté Beyrouth à 4 heures du matin à destination de Rome. Il venait de Bombay. L'avion devait atterrir hier matin à 8 heures, à Genève.

C'est à 7 h 02 que l'avion a disparu de l'écran de radar de l'aérodrome de Genève-Cointrin qui l'avait déjà pris en charge en vue des manœuvres d'atterrissage, et d'où il devait repartir à 9 heures pour Paris, Londres et New-York.

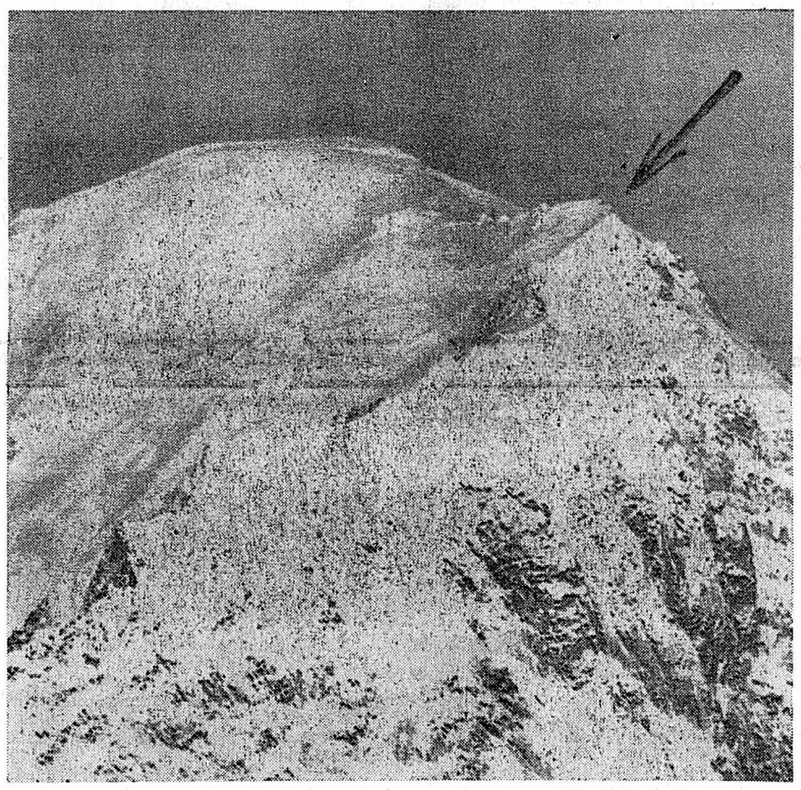

La flèche indique l'endroit où l'appareil d'Air-India s'est écrasé. (Téléphoto A.P.)

Le capitaine De Souza qui commandait l'avion tragique. (Téléphoto AP)

Il assurait le service hebdomadaire Bombay-New-York. Il était parti complet de Bombay avec 106 passagers et 11 membres d'équipage.

(Lire la suite en 14me page)

Un Suisse était à bord

M. Frédéric Herzig, chef du bureau d'« Air India », à Genève, a confirmé que le Boeing transportait 117 personnes, soit 106 passagers et 11 membres de l'équipage. Parmi les victimes figure un Suisse, M. Jean-Claude Cornu, âgé de 28 ans, qui avait été engagé récemment par « Air India » en qualité d'employé de bureau et qui regagnait Genève après un stage au siège principal de la compagnie. Sa femme est secrétaire à la même compagnie.

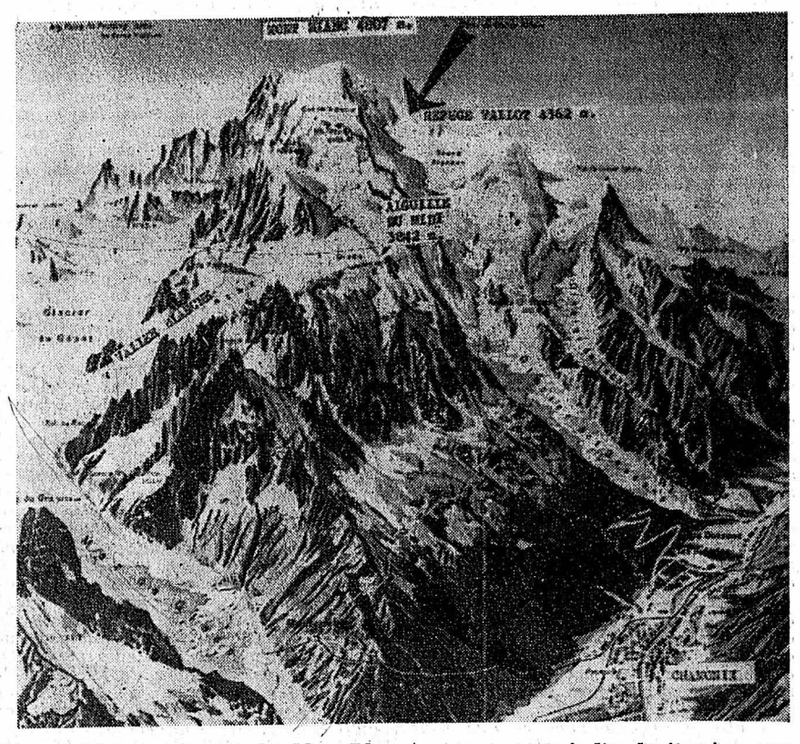

L'ensemble du massif du Mont-Blanc par rapport à l'endroit où a eu lieu la catastrophe. (Téléphoto AP)

L'atterrissage aux instruments : une procédure normale de vol

Comme on pourra le lire dans notre dernière page, le commandant du « Boeing » avait décidé d'atterrir à Genève « aux instruments ».

En règle générale, quand les conditions atmosphériques sont bonnes, tous les appareils de ligne se fient aux instruments pour se poser à Cointrin. On peut dire que c'est un signe que « tout va bien à bord ». Cette décision est prise par le commandant de bord, et cette descente « à vue » entre dans la procédure normale de vol. En utilisant ce système, le commandant de bord est seul responsable de son atterrissage, même si les radars du contrôle régional suivent son approche. Ainsi, si l'on se fonde sur ce que déclare l'agence UPI, on peut déduire que tout se passait bien à bord. Mais de toute manière le « Boeing » d'Air-India était encore trop éloigné pour que les radars puissent indiquer s'il se trouvait trop bas ou non... (VOIR EN DÉPÊCHES)

SELON L'AGENCE MAROCAINE D'INFORMATION

De Gaulle aurait reçu deux fois Ben Barka

L'ÉLYSÉE DÉMENT

L'AMBASSADEUR MAROCAIN QUITTE PARIS

PARIS (ATS-AFP). — On confirme, dans les milieux autorisés, que le prince Moulay Ali a été reçu hier matin, sur sa demande, par M. Couve de Murville. L'ambassadeur du Maroc à Paris a fait connaître au ministère des affaires étrangères français la décision du gouvernement marocain de rappeler son ambassadeur. L'ambassadeur a en outre remis à M. Couve de Murville une note du gouvernement marocain. « Deux semaines avant sa disparition, Mehdi Ben Barka a rencontré le général De Gaulle », annonçait hier l'agence MAP, dans une dépêche datée de Paris.

LES RENDEZ-VOUS

L'agence marocaine, après avoir souligné que M. Lemarchand, député U.N.R., s'était rendu à Genève pour préparer le rendez-vous, écrit encore : « Il se révèle aujourd'hui que Me Lemarchand a également vu Mehdi Ben Barka, le même jour, c'est-à-dire le 20 septembre dernier, à l'hôtel des Bergues, à Genève, pour lui fixer un double rendez-vous auquel Ben Barka s'est rendu. Ces rendez-vous étaient fixés à Paris, deux jours plus tard, soit le 22 septembre 1965, le premier avec M. Jacques Foccart, secrétaire général à la présidence de la République française chargé des affaires africaines, le second avec le général De Gaulle, chef de l'Etat français. « Il se confirma, d'autre part, que Mehdi Ben Barka a été reçu de nouveau par le général De Gaulle deux semaines avant sa disparition. »

DÉMENTI

On déclarait cependant à l'Elysée que la nouvelle de l'agence marocaine MAP concernant une prétendue rencontre entre le général De Gaulle et M. Ben Barka était dénuée de tout fondement. **(Lire la suite en dépêches.)**

LES IDÉES ET LES FAITS

L'ITALIE DE NOUVEAU EN CRISE

SURPRISE à Rome à la fin de la semaine dernière! Le cabinet Moro aux affaires depuis 1964 et représentant la tendance centre-gauche, offrait sa démission à M. Saragat. Dans la nuit de jeudi à vendredi, il avait été mis en minorité par 250 voix contre 221, sur le projet de loi des écoles maternelles qui, sans les « déconfessionnaliser », les modernisait et faisait exercer sur elles une plus grande autorité de l'Etat qui les rétribuait plus largement aussi.

Le compromis avait été élaboré et admis par les démocrates-chrétiens et par les socialistes et l'on sait cependant à quel point les uns et les autres sont chatouilleux sur ce point. Les premiers demeurent fidèles à l'enseignement religieux, les seconds s'étant toujours faits les champions de l'école laïque. Le vote intervenu est d'autant plus surprenant que tous les articles du projet avaient été acceptés précédemment, et tous les amendements repoussés et que M. Moro avait obtenu de la Chambre un vote de confiance fort honorable, deux jours auparavant.

Il est apparu dès lors que ce scrutin négatif n'était qu'un prétexte. L'école maternelle, ceux qui avaient le dessein de précipiter la chute de M. Moro, n'en avaient cure. Ils travaillaient dans l'ombre depuis quelque temps, exactement depuis le moment où M. Fanfani remit sa démission de ministre des affaires étrangères.

Ce ne sont pas ces dissensions intérieures qui ont acculé M. Moro à la démission, M. Nenni ayant été entièrement loyal en cette occurrence; ce n'est pas l'opposition de droite et d'extrême-gauche qui, ayant décidé une fois pour toutes de se prononcer contre la formule du centre-gauche qui est responsable de l'événement. Cette double opposition était numériquement trop faible pour renverser à elle seule le gouvernement.

Non, c'est à la démocratie-chrétienne qu'incombe la responsabilité véritable. Une cinquantaine de députés de ce parti, groupés autour de M. Fanfani, ont voté contre M. Moro. Ainsi les intrigues et les divisions de ce grand mouvement parlysent une fois de plus l'activité gouvernementale de l'Italie.

On pourrait croire que le ressentiment de M. Fanfani à l'égard de M. Moro provenait de ce qu'il était sorti du cabinet. Mais le second avait longuement supplié son ministre des affaires étrangères de demeurer à son poste. Le drame est plus profond. Le « professorino », appelé ainsi à cause de sa petite taille, hait M. Moro d'avoir réussi cette ouverture à gauche dont il fut un des inspirateurs. Ce petit homme a de grandes ambitions. Il entend être le premier.

Mais il y a plus. M. Moro s'est entendu avec M. Nenni parce que ce dernier a nettement rompu avec les communistes et est revenu aux sentiments des socialistes occidentaux, notamment en politique étrangère : alliance atlantique et Marché commun. Or, on s'aperçoit aujourd'hui que M. Fanfani conçoit l'ouverture à gauche sous une autre optique. Il ne craindrait même plus le soutien communiste pour pratiquer une sorte de « neutralisme » et épouser la chimère du général De Gaulle : l'Europe de l'Atlantique à l'Oural. Comme si les Russes n'avaient pas suffisamment démontré qu'ils ne se désintéressaient en aucune manière de ce qui se passe derrière l'Oural !

La fraction démo-chrétienne, derrière La Pira et Fanfani, voudrait en conséquence infléchir la politique extérieure italienne dans ce sens, à la grande joie des communistes de la Péninsule. Ces catholiques ont-ils donc jamais entendu les avertissements pontificaux durant le concile sur la prudence en matière de dialogue avec le totalitarisme ?

René BRAICHET.

Accusée d'escroquerie commerciale

Une banque genevoise rejette les affirmations de la police milanaise

MILAN (ATS). — **La police de Milan a accusé lundi une banque genevoise d'avoir organisé et financé une grande opération commerciale frauduleuse avec des marchandises de l'Europe orientale et de Chine populaire. Ces opérations illicites auraient rapporté en cinq ans des recettes brutes de 6 milliards de lires, soit 42 millions de francs suisses.**

Dans un communiqué, la police accuse neuf personnes d'escroquerie à l'égard d'entreprises industrielles italiennes et de falsification de documents officiels. Les accusés auraient fondé à Milan plusieurs sociétés, afin de profiter des réductions de tarifs douaniers au sein de la CEE et des possibilités d'exportation vers les six pays du Marché commun. Ils payaient de fausses étiquettes sur des chaussures, des textiles et des vêtements provenant de Hongrie, de Roumanie, de Tchécoslovaquie, de l'URSS et de la République populaire de Chine et les vendaient ensuite dans les pays du Marché commun comme des « produits de qualité italienne ».

Communiqué de la banque

La banque genevoise, qui est accusée par la police douanière de Milan, communique :

« Nous avons appris par certains journaux suisses et italiens que notre banque a été mise en cause dans une affaire de faux documents douaniers en Italie.

Nous tenons à préciser que notre banque n'a jamais fait pour son propre compte ou en participation avec des tiers des affaires d'importation ou d'exportation en Italie ou ailleurs.

Toutes les affaires traitées par notre banque ont toujours été et le sont exclusivement dans le cadre d'opérations bancaires usuelles. En conséquence, nous rejetons énergiquement ces fausses allégations et nous réservons tous nos droits. »

APRÈS TROIS JOURS DE RECHERCHES

LE MEURTRIER DE BRUGG ARRÊTÉ PRÈS DE REUCHENETTE

La chasse à l'homme a duré trois jours, puisque ce n'est qu'hier matin que Harry Frommeheerz, meurtrier présumé d'Erika Wagner, la victime de Brugg, s'est rendu totalement épuisé à la police. Frommeherz a été arrêté près du village de Reuchenette, où la voiture avec laquelle il s'était enfui avait été repérée par le garde champêtre de Plagne. Frommeherz, en pleurs, ne cessait de répéter : « Je l'ai tuée parce que je l'aimais... » (Voir en pages régionales)

M. Edmond Grosjean, garde champêtre à Plagne, en compagnie de son chien « Jocky » : ce sont eux qui ont repéré le meurtrier. Du doigt, M. Grosjean montre l'endroit où se trouvait la voiture de Frommeherz. (Avipress - Guggisberg)

Lire aujourd'hui

Des Suisses iront-ils rechercher la bombe ?

Il est à peu près certain que la bombe atomique manquante après la chute du « B-52 » américain, près d'Almeiria (Espagne) est tombée en Méditeranée. Elle reposerait par 300 mètres de fond. Sa récupération pose des problèmes très délicats... Deux Suisses pourraient peut-être mettre leur expérience au service de l'US Navy... (Voir en dépêches).

Pages 2, 3, 6 et 11 : L'actualité régionale.
Page 9 : Les sports.
Page 14 : Les programmes radio - TV.
Page 16 : Notre magazine des lettres, des arts et des spectacles.
Page 21 : Reflets de la vie du monde. Comment est organisée cette police que De Gaulle veut épurer et unifier?

Hier soir au Théâtre de Neuchâtel

COPAINS CLOPANT ...comme son nom l'indique !

S'il suffisait de beaucoup d'enthousiasme et de claquements de mains, s'il suffisait de jeunesse présentée sur un plateau d'argent, alors « Copains Clopant » serait une excellente chose...

A la réflexion, même il suffirait de peu que ce soit une excellente chose. Le grenier commun, les copains, les vacances ensemble à la Napoule qui forgent les amitiés, comme cadre d'une comédie musicale, c'est ma foi très acceptable.

Hélas ! pour conduire le spectacle d'un début à une fin, il faut une intrigue, un semblant d'intrigue tout au moins. Et pour que l'intrigue soit de notre temps elle aussi, pour rattraper ce côté par trop Murger du cadre, Christian Kursner est allé la chercher, cette intrigue, chez les blousons noirs.

Et voilà nos copains qui accueillent dans leur grenier un blouson noir repenti, qui va se racheter par la chanson yé-yé, manquera de peu rater sa grande première à l'Olympia et toute sa carrière d'idole par l'irruption de son (méchant) ex-chef de bande; mais ses nouveaux copains auront vite fait d'arranger tout ça et Tony pourra venir à la fin faire claquer des mains à toute la salle en scandant une variante yé-yé d'« Ah c'que c'est bon d'être copain ! »

Or j'ai quelque peine à accepter un blouson noir comme personnage central d'une « comédie gaie », même si celle-ci, comme c'est le cas de toute évidence, n'a d'autre prétention que de nous faire passer une joyeuse soirée. De réflexion en réflexion, on en vient très vite à se demander ce que sont tous ces copains du grenier commun ; un couple de jeunes mariés, dont le mari est stagiaire d'avocat ; un assistant social frais émoulu qui « se penche » sur la délinquance juvénile... Bref, à part Zaza qui prépare son bac, tous sont des yés-yés... longuement prolongés. Ce qui enlève beaucoup de vraisemblance à leur fofolâtrie.

Et puis, en dépit de la volonté de modernisation du genre, « Copains Clopant » nous ramène tous les poncifs d'usage : celui par exemple qui faisait déjà le succès de Tino Rossi : la chanson d'amour decrescendo, tandis que la lumière meurt peu à peu et que le chanteur s'approche lentement de sa belle idolâtre pour un quasi-bouche à bouche final réservé aux seuls nyctalopes. L'inévitable scène d'ivresse, vécue ici par une femme, ce qui n'affine pas la chose. Les bonds sur le lit, un truc qui, depuis « A bout de souffle », semble indiquer la spontanéité insouciante de la jeunesse...

Mais il y a aussi, je commettrais une flagrante injustice en ne pas la relever, d'excellents moments. Des moments où, en dépit de tout cela, de tout ce qui ne colle vraiment pas, la spontanéité fait mouche, le gag est une vraie trouvaille (Zaza faisant irruption en Sherlock Holmès traînant un chien basset en laisse). Il y a un démarrage en beauté, grâce aux deux meilleurs acteurs intuitivement comiques que sont Christian Kursner et Pierre Spiva, à leur folle loufoquerie et leur personnage respectif, à leur partipris entêté de ne rien prendre au sérieux. Ce sont eux qui, tout au long, nous vaudront d'ailleurs les meilleurs moments.

Il y a aussi la voix de Michel Delpech, bien timbrée, à la diction claire, qui fait presque pardonner ce qu'il chante. (Gare aux micros qui rendent la voix sifflante et métallique !)

Et enfin, par-dessus tout, il y a dans l'équipe de Christian Kursner, un enthousiasme réel, un plaisir fou à jouer, qui vous amènent malgré tout à vingt-trois heures sans trop sentir l'inconfort de votre fauteuil.

Grâce aussi à la mise en scène de Francis Joffo, qui imprime à « Copains Clopant » un rythme qui sauve bien des choses.

R. Lw.

AVIS TARDIFS

Le magasin
Lehnherr frères
poissons, volailles,
est FERMÉ AUJOURD'HUI MARDI 25 et DEMAIN MERCREDI 26 janvier, pour cause de transformations.

Pour cause d'imprévu, à remettre deux places de théâtre pour ce soir 25 janvier, spectacle
COPAINS-CLOPANT
S'adresser à la réception du journal.

mode lingerie
3 pour 2
Bassin 8
Maladière 20
Battieux 3
Gouttes-d'Or 92
St-Blaise Gd'rue 8
Peseux r. de Neuch. 1

BOWLING SCOTCH DE 10 À 2 H

Bureau de la ville engagerait le plus tôt possible, pour une durée indéterminée, une
secrétaire
de langue maternelle française. Bonne sténodactylo. Tél. 5 44 04.

SALLE DES CONFÉRENCES
Jeudi 27 janvier, 20 h 15
Récital de piano
MONIQUE ROSSET
Location chez HUG & Cie (5 72 12)

Salle des Conférences
SAMEDI 29 JANVIER
à 20 h 30
CHRIS BARBER
JAZZ BAND
Location : agence Strübin, librairie Reymond

SOLDES SCHINZ
plus que 2 JOURS
Encore quelques très très belles occasions
(Vente autorisée par le dépt. de police)

coop
Belles tomates
Ristourne à déduire
la livre -.85

La réédition du disque des
NEW HOT PLAYERS
de Neuchâtel
est en vente chez Hug & Cie.

CINÉ-CLUB DE PESEUX
Ce soir, première séance
Renseignements : librairie Payot

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S.A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal :
René Braichet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

DIMANCHE AU LYCÉUM

Le Quatuor Soldan

La série des dimanches musicaux du Lyceum a brillamment débuté par un concert du quatuor Soldan, de Lucerne. Fondé il y a sept ans, cet ensemble s'est spécialisé dans un répertoire peu connu : celui pour flûte et cordes.

On ne saurait exiger ici la parfaite égalité de rigueur chez les musiciens d'un quatuor à cordes. En effet, la suprématie revient de droit à la flûte, plus souvent traitée en soliste qu'en instrument concertant. De fait, M. Jean Soldan s'est révélé un remarquable « meneur de jeu », s'imposant d'emblée par sa belle sonorité, par une aisance technique qui mettait en valeur la volubilité particulière à la flûte, par la précision de ses rythmes et de son phrasé.

De plus, il a su former une excellente équipe. Jeu clair et impeccable de la violoniste Ursula Heuck (aujourd'hui Mme Soldan), qui fit partie quelque temps de l'ensemble « Festival Strings ». A l'alto, un autre membre du « Festival Strings » : Arnt Martin. Au cello, Hans Hug, de l'orchestre de Lucerne.

Si, du point de vue dynamique, l'équilibre m'a paru bon, je ferai toutefois une réserve en ce qui concerne le timbre. La sonorité vibrante de la flûte fait paraître mate, voire un peu sèche, celle des cordes. Cela tient sans doute au genre lui-même, mais je pense qu'un jeu plus chaleureux (au violon), plus personnel et moins « accompagnant » à l'alto et au violoncelle pourraient compenser ce léger déséquilibre.

Au programme figurait d'abord un quatuor de J.-Chr. Bach, œuvre de pur divertissement, fraîche, vivante et sans banalité aucune, dans la meilleure tradition du XVIIIe siècle. Puis deux quatuors de Mozart, d'ailleurs fort dissemblables. Au style « concertant » du premier, qui mettait successivement en valeur les divers instruments, s'opposait l'aspect franchement solistique et brillant du second en ré, qui s'apparente moins à un véritable quatuor qu'à quelque petit concerto pour flûte et cordes.

Les temps modernes étaient représentés par un trio pour flûte, violon et alto du compositeur autrichien Johann-N. David. Œuvre d'un abord facile, fortement construite sur quelques thèmes d'allure chantante ou bucolique. Certes, le langage de J.-N. David n'a rien de révolutionnaire. Mais il est parfois bien reposant d'entendre une musique contemporaine plaisante et directement accessible, qui ne doive rien aux techniques en « isme » de l'extrême avant-garde...

M. Soldan, qui a vécu autrefois à Neuchâtel, n'a pas caché le plaisir qu'il avait éprouvé à jouer chez nous dimanche. C'est bien réciproque, et nous souhaitons, avec le nombreux public qui remplissait la petite salle du Lyceum, avoir bientôt l'occasion de le réentendre.

L. de Mv.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 18 janvier. Py, Christian-Francis, fils de Francis-Maurice, officier instructeur à Neuchâtel, et de Danielle-Anne-Marie, née Willemin.

PUBLICATIONS DE MARIAGE. — 21 janvier. Tacchella, Ivan, dessinateur, et Hoffmann, Chantal-Leona-Andréa, les deux à Neuchâtel; Gimmi, Elio mécanicien, et Palazzo, Vincenza, les deux à Cernier; Deutschmann, Alfred, électricien à Peseux, et Mariani, Maria-Yvonne, à Neuchâtel.

MARIAGES. — 21 janvier. Lötscher, Max-Hugo, vendeur, et Frioud, Françoise, les deux à Neuchâtel; Valiani, Francesco, sommelier, et Saporito, Carmela, les deux à Neuchâtel; Burri, Roger-Marcel employé CFF à Neuchâtel, et Schenk, Anne-Marie, à Rochefort; Vuille, Léo-André, employé de banque à Bâle, et Huser, Marlise, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 19 janvier. Etzenberger, Charles, né en 1882, ancien coiffeur à Boudry, veuf de Julia-Constance, née Chabloz.

Naissances

Monsieur et Madame Marcel GOGNIAT et leur fille Véronique, ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur petite

Sylvie - Marcelle

24 janvier 1966

Maternité Couvet — Grand-Bourgeau Les Verrières

Monsieur et Madame Joseph GYGER - MUGELI ont la très grande joie d'annoncer la naissance de

Catherine

21 janvier

Maternité des Cadolles — Valangines 21 Neuchâtel

Le Conseil général d'Auvernier accepte le budget... sous l'éclat des «sunlights» !

De notre correspondant :

C'est en présence de dix-neuf conseillers généraux que le président, M. Blaise DuPasquier, ouvrit la séance du 19 janvier 1966. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Budget 1966 ; rapports du Conseil communal et de la commission des comptes et du budget. — Dans son rapport, le Conseil communal expose et explique la nouvelle présentation des comptes — partant du budget — conformément aux dispositions de la nouvelle loi sur les communes. Le budget, établi dans l'esprit des années précédentes, est basé sur les indications de la comptabilité pour les recettes et sur les comptes 1963-1964-1965 pour les dépenses qui seront maintenues au strict nécessaire afin d'avoir des réserves pour les grosses charges en perspective résultant de l'épuration des eaux usées et des écoles secondaires. Chaque dépense extraordinaire fera l'objet d'une demande de crédit basé sur les devis. Les revenus des forêts et du service de l'électricité sont en diminution, tandis que toutes les charges augmentent. Ce rapport ne provoquant aucun commentaire, il est donc adopté.

M. Kæser, rapporteur, lit le rapport de la commission des comptes et du budget, qui, tout en relevant la répartition réfléchie des deniers publics, recommande l'adoption du budget tel qu'il est présenté. Il remercie le Conseil communal de son travail et de l'empressement avec lequel il s'est mis à la disposition de la commission pour lui fournir tous les renseignements.

Forêts et taxes. — Ce sont seulement des remarques de détails, voire de nuances, qui font quelques conseillers généraux, par exemple au sujet de l'entretien ou de l'amélioration des chemins de forêts ou des taxes prévues pour des raccordements dues par les propriétaires ou des taxes de frais de raccordement concernant la commune.

Immeubles administratifs. — Le chapitre « collège » provoque davantage de palabres. Que représentent les frais envisagés ? M. Henrioud, conseiller communal, répond qu'il s'agit avant tout, dans le plan, de tirer parti au maximum des divers locaux. Lors de la réfection de la salle 4, on posera deux portes pour fermer l'accès à la scène et on en fera la salle de couture. Après la réfection du corridor du rez-de-chaussée, il y aura la révision et le remplacement des chéneaux. La mise en état de la « cuisine populaire » permettra aux différentes sociétés d'y avoir leurs séances de répétition. De cette façon, on pourra affecter la salle 5 aux séances de commissions communales et des délégations intercommunales, local qui manque actuellement pour certaines délibérations des autorités.

La gymnastique a son cheval d'arçons. C'est probablement ce qui incite certains conseillers à enfourcher... le dada des engins et autres agrès pour l'exercice de cette discipline ! Le problème posé par l'enseignement de la gymnastique ne laisse pas indifférentes les autorités. Mais les locaux font défaut et la grande salle sert aussi bien de lieu de spectacle ou autre manifestation. On ne pourrait donc pas grillager les fenêtres. De plus il faudrait aussi un maître capable d'enseigner la gymnastique. Qu'on se donne déjà la peine d'enseigner bien la gymnastique suédoise.

Travaux publics. — Entretien ou correction de chemin : quand finit l'un et commence l'autre ? Le haut du chemin de Ceylard a souffert par suite des travaux d'une commune voisine, puis des pluies torrentielles de décembre. Ne pourrait-on pas le goudronner. Si le goudronnage de ce chemin n'a pas été fait sur le parcours entier, c'est que, précédemment, le Conseil général avait opposé un refus à la demande formulée par le Conseil communal.

Qu'en est-il du chemin de Courberaye ? Il en est pour ce chemin comme pour tous les chemins de vignes en bordure desquels des constructions ont été faites. Autrefois ces chemins, sans empierrement, étaient exclusivement utilisés par les vignerons qui les entretenaient indirectement en y fauchant l'herbe qu'ils donnaient à leurs chèvres. Ces chemins, dont la nouvelle destination est provoquée par la circulation motorisée, devront être refaits. Il y a donc du pain sur la planche.

Pertes et profits. — Si les comptes accusent un bénéfice, est-il prévu une décision de principe pour le verser en compte de réserve d'où l'on pourra faire des prélèvements pour des charges particulières (lutte contre la pollution des eaux, collège de Colombier par ex.) ? M. Imfeld, conseiller communal, répond que cela doit se faire au moment de l'établissement des comptes.

Comme il est fait allusion au centre scolaire de Colombier, M. Donner s'empresse de renseigner les conseillers généraux qui, lors de la précédente séance, s'inquiétaient des charges de la commune au moment où elle ferait partie de l'ACES et du groupe de Colombier. Le dix pour cent sera partagé par moitié en cas de double appartenance. Finalement, le budget est adopté par 17 voix contre 1.

Rapport du Conseil communal concernant la motion déposée sur le contrôle des devoirs scolaires surveillés. — M. Henrioud lit la réponse de la commission scolaire qui a procédé à une enquête auprès des parents. Sur 110 élèves, 4 seulement (1 Suisse alémanique, 2 Italiens et 1 Espagnol) se sont annoncés. Pour mettre sur pied un tel service, il faudrait 1500 francs à raison de 1 heure par jour ou 5 heures par semaine, ou 190 heures par an. Qui paiera ?

Une entente est intervenue entre la commission scolaire, le corps enseignant et la concierge pour l'heure d'ouverture du collège. L'affaire est donc classée.

Les conseillers généraux sont ensuite priés de passer au bureau communal pour échanger leur règlement d'urbanisme contre un nouvel exemplaire modifié. Il n'y a plus d'intervention, aussi la séance est-elle levée à 21 heures.

Un cinéaste amateur du village fixe sur la pellicule la vie quotidienne ou saisonnière du village. Il a demandé l'autorisation de filmer cette fois la séance du législatif, ce qu'il fit très discrètement bien qu'avec éclat... de lumière !

VIGNOBLE

Circulation rétablie sur la Nationale 5 à Boudry et à Cornaux

Nouvel éboulement, mais dans l'Areuse, hier après-midi à Boudry

De nos correspondants :

Les abondantes chutes de pluie ayant cessé dimanche dès 16 heures, les eaux ont pu de nouveau s'écouler normalement, ce qui a permis d'ouvrir la R.N. 5 à la circulation, entre Cornaux et Cressier, vers 2 heures, dans la nuit de dimanche à lundi.

Cependant, le nouveau lac des Marais-aux-Chevaux subsistera quelques jours encore entre la raffinerie et la voie ferrée Les mouettes ne demandent pas mieux...

Interrogé à ce sujet, l'ingénieur en chef des ponts et chaussées a précisé qu'à première vue, on ne devait pas déplorer de très gros dégâts.

A Boudry, la circulation a été également rétablie dans la nuit. Cependant, hier après-midi, la falaise s'est de nouveau éboulée, mais, cette fois, en face de la salle de spectacles. Une masse de molasse s'est décrochée sur une trentaine de mètres de longueur et s'est abattue dans l'Areuse. L'éboulement s'est produit sur la rive droite de la rivière, côté lac.

RÉGION DES LACS

Une terrible collision évitée de justesse à la Neuveville

(c) Dimanche après-midi, un automobiliste venant de Bienne en direction de la Neuveville essaya de doubler une autre voiture à la hauteur du motel. Il roulait alors à environ 100 km/h et s'aperçut trop tard que venait un véhicule en sens inverse. Il était trop tard pour freiner ou pour doubler. Le conducteur du véhicule dépassé se rendant compte de la manœuvre accéléra et le véhicule en sens inverse freina. De cette façon il se créait un trou entre les deux véhicules roulant de front et la voiture venant de l'autre sens put au prix d'une manœuvre hasardeuse se rabattre sur la gauche pour éviter la collision de front. Les deux voitures s'accrochèrent tout de même et l'une d'entre elles percuta le mur. Les dégâts se montent à environ 3000 fr. pour les deux voitures.

VAL-DE-RUZ

SAVAGNIER

Entrée dans la vie civique

(c) Il est dans la coutume du village de marquer en janvier l'entrée dans la vie civique des personnes qui auront 20 ans au cours de l'année. Cette année, dix jeunes gens et jeunes filles ont été fêtés. Une manifestation a eu lieu dimanche au temple, pendant le culte du matin, en présence des autorités. Une plaquette souvenir fut remise à chacun de ces nouveaux citoyens. Le chœur d'hommes a prêté son concours lors de la manifestation.

Route obstrueé à Chézard-Saint-Martin

(c) Samedi soir, une coulée de neige avait obstrué la route conduisant des Vieux-Prés à Pertuis. Une demi-douzaine d'ouvriers ont dû monter dans la nuit de samedi à dimanche afin de dégager la chaussée, pour que les agriculteurs puissent se rendre le matin à la laiterie. Dans l'après-midi de dimanche, la route était une nouvelle fois recouverte.

VAUD

Tentative de cambriolage à Lausanne

(sp) Lundi soir, une tentative de cambriolage s'est produite vers 21 h 15 à Lausanne, chemin de Longeraie 9, dans l'entreprise Losinger. Deux voleurs ont forcé une porte mais ont été surpris au 2me étage alors que la police était alertée par des voisins qui avaient entendu du bruit. Les malfaiteurs s'enfuirent en sautant d'une fenêtre du 2me étage et descendirent vers le chemin de Chandieu. Là, leur trace fut perdue. La police judiciaire se rendit sur les lieux du délit. Dans leur fuite, les malfaiteurs abandonnèrent sur place tout leur attirail. Il ne semble pas qu'ils aient emporté du butin. Des patrouilles ont été organisées et le signalement des inconnus a été diffusé. A l'heure où nous mettons sous presse, ils n'ont pas encore été retrouvés.

MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

A cause d'un « stop » brûlé,

violente collision : une blessée

(c) Une voiture conduite par Mlle Hanna Zbinden, âgée de 37 ans, commerçante à la Chaux-de-Fonds, circulait hier, vers 15 heures, rue Numa-Droz, en direction est. Arrivée à la hauteur de la rue du Docteur-Coullery, la conductrice n'a pas observé le « stop » et son véhicule a coupé la route à une voiture conduite par M. Fernand Surdez, domicilié à la Chaux-de-Fonds, qui montait cette rue. La collision fut extrêmement violente. Mlle Zbinden a été transportée en ambulance à l'hôpital, souffrant de contusions thoraciques.

Les deux voitures sont hors d'usage.

Happé par une auto

Une voiture conduite par M. Fernand Vauthier, habitant Peseux, circulait hier vers 19 h 40 sur le boulevard de la Liberté. Le conducteur a arrêté son véhicule sur le côté droit de la chaussée et a ouvert la portière. Alors qu'il était sorti de sa machine, il a été happé par une auto conduite par Mme B. N., de la Chaux-de-Fonds. M. Vauthier souffre de contusions à la jambe gauche. Légers dégâts aux deux machines.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel.— 24 janv. Température : moyenne : 5,0 ; min. : 2,2; max. : 9,1. Baromètre : moyenne 717,6. Eau tombée : 1,7 mm. Vent dominant : direction ouest, sud-ouest ; force : faible à modéré jusqu'à 15 heures. Etat du ciel : variable, très nuageux à nuageux. Pluie de 3 h 30 h 5 h 30.

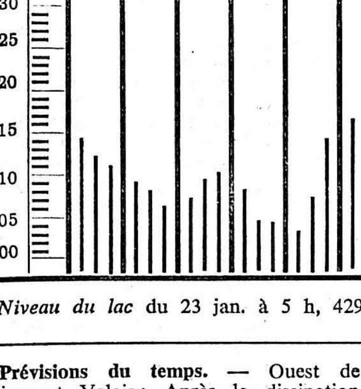

Niveau du lac du 23 jan. à 5 h, 429,65.

Prévisions du temps. — Ouest de la Suisse et Valais : Après la dissipation de quelques bancs de brouillard élevé, le ciel s'éclaircira de nouveau le matin. Au cours de l'après-midi, la nébulosité augmentera par l'ouest et une zone de précipitations nous atteindra le soir. La température sera comprise entre 1 et 5 degrés tôt le matin, entre 7 et 11 l'après-midi. En montagne, elle accusera une nette huasse et la limite du zéro degré atteindra 2400 mètres. Le vent, en plaine, soufflera de l'ouest et se renforcera au cours de la journée.

Heureux les miséricordieux ; car ils obtiendront miséricorde !

Mat. 5 : 7.

Monsieur Willy Furer, aux Prises-de-Gorgier ;

Madame Berthe Gaille, ses enfants et petits-enfants, à Champagne ;

Monsieur Hermann Furer, à Gorgier;

Madame et Monsieur Charles Tinguely, leurs enfants et petits-enfants, à Saint-Aubin ;

Monsieur et Madame Robert Furer et leurs enfants, à Tolochenaz ;

Monsieur et Madame Maurice Furer, à Gorgier ;

Monsieur et Madame Marcel Furer et leurs enfants, à Genève ;

Madame et Monsieur Louis Meyer et leurs enfants, à Presinge,

ainsi que les familles Furer, Jeanmaire, Racheter, Kaenel, Bürri, parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Paul FURER

leur cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, beau-frère, oncle, cousin et parent, que Dieu a repris à leur tendre affection, après une pénible maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 89me année.

Les Prises-de-Gorgier, le 23 janvier 1966.

Ceci est mon commandement : que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés. Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis.

Jean 15 : 12-13.

L'ensevelissement aura lieu à Saint-Aubin, mercredi 26 janvier.

Culte au temple à 13 h 30, où le corps sera déposé.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés, et je vous donnerai du repos.

Mat. 11 : 28.

Madame Charles Wehrli-Streit ;

Monsieur et Madame Michel Wehrli-Maire et leur fille, à Lausanne ;

Monsieur et Madame Jean Wehrli, leurs enfants et petits-enfants, à Granges ;

Monsieur et Madame Humbert Humair-Wehrli, à Bienne ;

Monsieur Emile Streit, à Boudry, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles WEHRLI

leur très cher époux, papa, grand-papa, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 60me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 23 janvier 1966.

(Rue Paul-Bouvier 14)

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure où le Seigneur viendra.

Mat. 25 : 13.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 25 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel de Fael S.A., ont le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles WEHRLI

leur fidèle employé et regretté collègue.

Pour l'incinération, prière de consulter l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Edgar Benkert-Roser, à Neuchâtel ;

Monsieur Michel Benkert, à Neuchâtel et sa fiancée Mademoiselle Doris Muff, à Bâle ;

Monsieur Jean-Claude Benkert, à Domdidier ;

Monsieur et Madame Paul Frieden, à Neuchâtel, leurs enfants et petit-fils ;

Monsieur et Madame Willy Rognon-Frieden, à Auvernier, leurs enfants et petits-enfants ;

Madame Georges Mailler-Frieden, à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame André Frieden, à Bienne, leurs enfants et petite-fille ;

Monsieur et Madame Maurice Fasnacht-Frieden, aux Hauts-Geneveys, leurs enfants et petit-fils ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Frieden, à Neuchâtel, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Maurice Frieden, à Chiasso, et leurs enfants,

les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Georges ROSER

née Marthe FRIEDEN

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 72me année, après une courte maladie.

Neuchâtel, le 22 janvier 1966.

(Gibraltar 10)

J'ai combattu le bon combat,
J'ai achevé la course,
J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7.

L'incinération, sans suite, aura lieu mardi 25 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures. Domicile mortuaire : chez M. Edgar Benkert, Gibraltar 10, Neuchâtel.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel d'Electrona S.A., à Boudry, ont le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Eugène MATTHEY

chauffeur et collaborateur de l'entreprise depuis plus de 7 ans.

Chacun conservera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, mardi 25 janvier, à 17 heures.

Le comité du *F.-C. Châtelard Bevaix* a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de

Monsieur Eugène MATTHEY

membre honoraire de la société.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Cher époux, cher papa, repose en paix.

La famille et les parents alliés, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Ernest De BROT

leur cher époux, papa, beau-père, frère, beau-frère, oncle, enlevé à l'affection des siens, dans sa 71me année, après une longue maladie supportée avec résignation.

Noiraigue, le 24 janvier 1966.

Que ta volonté soit faite.

L'incinération, sans suite, aura lieu le mercredi 26 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire de Neuchâtel, à 15 heures.

Les parents, amis et connaissances font part du décès de

Madame Fritz BLOCH

née Rosa GERTSCH

enlevée à leur affection, dans sa 79me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 24 janvier 1966.

(Rue Ed.-de-Reynier 14)

Oui, mon âme, confie-toi en Dieu ! Car de lui vient mon espérance.

Ps. 62 : 6.

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 26 janvier.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : hôpital Pourtalès.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la Société des maîtres bouchers de Neuchâtel et environs a le pénible devoir d'aviser ses membres du décès de

Monsieur Ernest GRIMM

leur cher et regretté collègue et ami.

Les membres sont priés d'assister à l'ensevelissement, qui aura lieu mardi 25 janvier.

Culte à la chapelle protestante de Cressier, à 13 h 30.

La Société de tir « Aux Armes de guerre » de Cressier, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Ernest GRIMM

son cher camarade et membre.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 25 janvier.

Culte à la chapelle protestante, à 13 h 30.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles, Neuchâtel.

au Jour le jour

Douze locataires en colère

Le dernier numéro de l'organe officiel de l'Association suisse des propriétaires d'immeubles cloue publiquement au pilori un gérant qui a résilié un bail sans donner le moindre motif à sa décision. Qui plus est, le nom et l'adresse du gérant sont indiqués en toutes lettres dans cette publication. En l'espèce, la lettre de résiliation a été reçue entre Noël et Nouvel-An pour l'échéance du 31 mars. Le locataire, qui occupait son appartement depuis six ans, n'avait jamais eu de différend avec son bailleur.

La Correspondance politique suisse qui cite cet exemple rare de propriétaires qui critiquent un des leurs, écrit :

« L'association fait observer avec raison, à propos de ce cas, qu'entre gens convenables, il n'est pas d'usage d'attendre le dernier délai pour annoncer une résiliation et qu'avant tout il faut en indiquer les motifs — d'autant plus qu'il s'agissait d'une personne occupant son logement depuis six ans. Ce n'est pas le rôle de l'association d'examiner si le gérant en question est dépourvu du sens des convenances et d'éducation. Mais l'association déplore hautement que, par des lettres qui manquent totalement de tact et qui choquent profondément le sens des convenances de tous les gens normaux, on porte atteinte de cette façon aux rapports déjà délicats en eux-mêmes entre le locataire et le bailleur. »

Nemo est heureux de constater que des propriétaires sont conscients de leurs responsabilités et se désolidarisent d'abus, hélas, trop fréquents. Il est bon que soit mis en évidence le caractère humain que doivent avoir les relations entre locataire et propriétaire. Si une maison locative est une chose mobilière, au sens du code, celui qui y habite est un être humain, qui ne peut être traité comme une chose.

Nous connaissons un cas de ce genre survenu dans un village proche de Neuchâtel, où les 12 locataires d'un immeuble on reçu le 23 décembre dernier, leur congé pour le 24 mars. Un motif était indiqué : l'immeuble était vendu. Or cette vente n'a pas encore eu lieu aujourd'hui, de sorte que le motif avancé était inexact.

On peut se demander si la vente d'un immeuble locatif autorise le propriétaire vendeur à résilier les baux de ses locataires. Nous pensons personnellement que ce n'est pas le cas. Le propriétaire qui agit ainsi, ne vise qu'à faire une bonne affaire en pouvant promettre à l'acquéreur un immeuble vide. Si l'acquéreur a besoin de logements pour abriter, par exemple, son personnel, il mettra en effet le prix pour emporter le morceau. Au cas contraire, il est également prêt à payer le prix fort, car il peut renouveler les baux, mais en les majorant. Au fond, toute l'opération n'a pour but pour le vendeur, qu'un bénéfice financier à réaliser, plutôt gros que petit.

Mais que deviennent là-dedans les locataires ? Ils sont ignorés. Ils ont pour seule perspective d'être mis sur le pavé et de devoir payer un loyer plus onéreux pour se reloger ailleurs ; ou de signer un nouveau bail (cette possibilité, dans le cas précis, n'a pas été formulée) et de devoir également débourser davantage. Joli cadeau de Noël ! Douze foyers menacés, des locataires obligés de chercher un nouveau logement. Ils ont fait opposition, certes, mais l'immeuble n'étant pas soumis à la surveillance (il a été construit en 1956), ils ne bénéficient d'aucune protection légale. Ils ne peuvent compter que sur un changement d'attitude de leur propriétaire... qui ne cherche sans doute pas à être mis à l'index par l'Association suisse.

NEMO

MYSTÈRE AUX BAYARDS

Des farceurs usurpent la signature du Conseil communal et «nomment» à sa place le nouveau garde-police

D'un de nos correspondants :

L'année dernière, M. Eric Gaille, garde-police des Bayards, avait donné sa démission pour le 31 mars prochain. Il doit aller à Yvonand occuper un poste d'agent de ville le jour où frétillent les poissons d'avril.

Le Conseil communal a mis la place au concours. Il a reçu trois offres : deux des Verrières et une de Neuchâtel. L'ouverture des postulations s'est faite le 11 janvier par MM. Giroud, Pipoz et Steudler, membres de l'exécutif. L'administrateur communal était présent. Sans prendre de décision, l'autorité retint un candidat et rédigea à son adresse une lettre pour l'inviter à une entrevue. Le secret le plus absolu fut gardé par tous les participants à la séance.

Or, le lendemain déjà, le candidat ayant le plus de chances recevait un paquet. Il contenait une casquette fantaisie en carton, le cliché d'une annonce de soldes où un agent bat du tambour et, sur un papier sans en-tête, on félicitait le candidat de sa... nomination. C'était signé : Le Conseil communal. Au-dessous, un paraphe illisible.

Le jour après, la même personne recevait chez elle une deuxième lettre, cette fois en caractères script. Elle était dépourvue de toute courtoisie et donnait l'impression de chercher à inciter le candidat à renoncer à rester en lice.

Bayards, Verrières ou ailleurs ?

Seule constatation objective : la date d'expédition du paquet. Mais le carton ayant été quelque peu malmené, il fut impossible de déceler si l'envoi est parti des Bayards ou des Verrières, voire d'ailleurs.

Enfin, vendredi soir, le Conseil communal avait une entrevue avec le candidat pressenti. Celui-ci, en sortant du bureau communal, eut une nouvelle surprise : un « papillon » était placardé contre sa voiture. L'écriture n'était point contrefaite.

A bout de patience, le Conseil communal a décidé de donner une dernière chance aux mauvais farceurs — on les croit au nombre de deux au moins — les invitant, dans les trois jours, à se dénoncer et à présenter des excuses. A défaut de quoi plainte sera portée. Et cela risque alors d'amener de sérieux désagréments aux auteurs de ce petit jeu de mauvais goût...

Indubitablement, une fuite s'est produite après la séance du 11 janvier. Aucun membre du conseil ni l'administrateur ne sauraient être en cause. A défaut d'aveux spontanés, la police sera mise en branle. En attendant, hier lundi, la nomination du nouveau garde-police n'avait pas encore eu lieu. Et l'on attendait, tambour en sourdine, un « mea culpa »...

G. D.

Commune des Bayards

Les personnes qui ont usurpé la signature du Conseil communal des Bayards à propos d'une nomination en vue sont priées d'adresser des excuses écrites dans les 3 jours sinon plainte sera déposée.

Conseil communal.

Neuchâtel et les autres villes de la communauté du Mittelland seront alimentés par un réseau européen de gaz manufacturé et naturel

Le 21 janvier, un pas important a été fait dans la voie de l'interconnexion des réseaux gaziers, avec la signature, à Bâle, d'un contrat de livraison entre la Gasversorgung Süddeutschland GmbH (GVS) à Stuttgart, et la Communauté du gaz du Mittelland S.A. (GVM) à Berne. Cet accord est le premier du genre entre deux pays européens.

Selon les termes du contrat, les livraisons de gaz par la GVS atteindront 20 millions de m³ de gaz à 4650 calories, avec la possibilité d'accroître le volume des livraisons au cours de la première année déjà, après la première livraison. Celle-ci aurait lieu dès la mise en service du réseau du Mittelland, en 1967, et dès l'achèvement de la construction de la conduite reliant Fribourg-en-Brisgau à Bâle. La longueur de ce gazoduc sera de 57 km, avec une conduite de 300 mm de section. Il prolongera le gazoduc reliant Mannheim et Fribourg, lequel est entré en service au printemps de 1963.

Dsè la mise en service du gazoduc, la Communauté du gaz du Mittelland aura donc trois sources d'approvisionnement : ● l'usine de Bâle, utilisant le procédé de distillation de la houille; ● l'installation de craquage d'une puissance de 200,000 m³ par jour dont la construction est prévue ; ● et le gaz fourni par l'Allemagne. L'alimentation du réseau du Mittelland sera, de cette manière, asurée quoi qu'il arrive.

Le contrat signé à Bâle le 21 janvier a une durée de dix ans, mais sa reconduction est d'ores et déjà prévue au-delà de ce terme, avec possibilité pour le réseau du Mittelland de pouvoir recevoir tôt ou tard du gaz naturel hollandais ou allemand. Rappelons à ce propos que la Hollande sera en mesure d'exporter quelque 30 milliards de m³ de gaz naturel quand les installations d'extraction de Groningue seront achevées, et quand les gazoducs utilisés pour le transport de ce gaz seront posés. Il n'est pas non plus exclu que de nouvelles découvertes de gaz naturel en Allemagne du Nord permettent à ce pays d'assurer des livraisons en Suisse.

Il est intéressant de relever encore, termine la Correspondance politique suisse, que l'accord conclu à Bâle résulte d'une entente entre des communes des deux pays, puisque les membres du GVM sont les cités suisses de Bâle, Aarau, Berne, Bienne, Berthoud, Granges, Langenthal, Lenzbourg, Olten, Soleure, Zofingue et Neuchâtel, alors que les membres de la GVS sont un certain nombre de villes des Etats de Bade et du Wurtemberg.

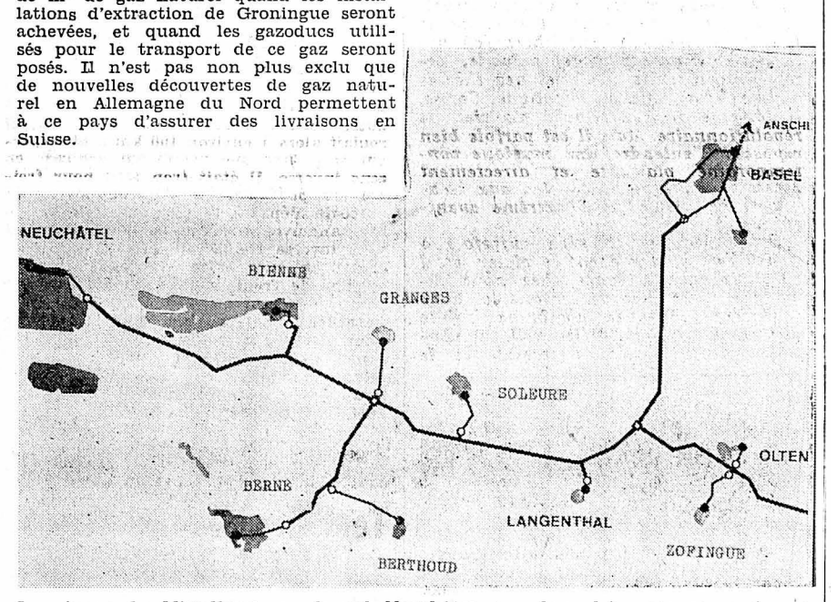

Le réseau du Mittelland sur lequel Neuchâtel sera branché : avec une réserve européenne à Bâle

Lançant une vaste campagne contre la poliomyélite

La commune de Buttes prendra à sa charge tous les frais de vaccination

D'un de nos correspondants :

L'année dernière, plusieurs enfants en âge de scolarité, avaient été vaccinéscontre la paralysie infantile et la tuberculose, un certain retard s'étant produit précédemment dans ce domaine. Les parents reçurent ensuite une facture. Pour chaque enfant, ils devaient payer 10 fr. en ce qui concerne la vaccination antipoliomyélitique par voie buccale, et 6 fr. pour celle contre la tuberculose.

Un citoyen, ancien conseiller communal, mais n'ayant désormais plus aucune attache avec les milieux politiques recourut au département de l'instruction publique, estimant que la gratuité devait être appliquée en l'espèce, le vaccin étant fourni sans bourse déliée par l'Etat. A la suite de ce recours et de divers pourparlers, le Conseil communal de Buttes a décidé de prendre à sa charge les frais d'intervention médicaux. Cela occasionne une dépense de quelque 1600 francs. Les parents qui s'étaient déjà acquittés de leur dû, pourront se faire rembourser sur présentation de la quittance. Pour les années à venir, la gratuité sera aussi appliquée, mais la dépense se réduira à environ 600 francs.

UNE VASTE CAMPAGNE

Par ailleurs, la population vient d'être informée que les autorités locales ont décidé de lancer une vaste campagne contre la poliomyélite. Elle débutera le 3 février et se terminera le 15 mars. Pour les enfants non encore en âge d'aller à l'école et pour les adultes, les frais médicaux seront réduits à 6 fr. par cas. Le vaccin est fourni gratuitement.

La commune souhaite que très nombreuses soient les personnes qui profitent de cette action de salubrité publique car contre la poliomyélite mieux vaut prévenir assez tôt que guérir, quand cela est possible.

G. D.

Froid : dégâts au temple des Verrières

(c) A la fin de la semaine dernière, les grands froids ont causé des dégâts à diverses installations. Ce fut particulièrement le cas au temple où le chauffage est provisoirement hors d'usage. Jusqu'à nouvel avis, les cultes ont lieu dans la grande salle du collège.

FLEURIER

Assemblée de la « Concorde »

(c) Le chœur d'hommes « La Concorde » a tenu son assemblée générale annuelle samedi soir au Cercle démocratique sous la présidence de M. Henri Helfer, lequel a prononcé des souhaits de bienvenue, rappelé la mort de l'ancien directeur, M. Robert Kübler, l'intérim assuré avec compétence par M. Paul Lüscher et la désignation du nouveau directeur en la personne de M. G.-H. Pantillon, de la Chaux-de-Fonds, avec lequel un contrat a été passé sans discussion. La situation financière a été présentée par M. Paul Marquis, caissier.

Pour 20 ans d'activité, l'honorariat a été conféré à MM. Jean Bourquin et Louis Rossel, tandis que MM. Rosato, Dellenbach, Choffat, Jaton, Agazzi, Juvet, Favre, Renfer et Haefeli étaient récompensés pour leur assiduité aux répétitions. Quant au comité, il a été formé comme suit : MM. Henri Helfer, président ; Jean Caretti, vice-président ; Michel Stauffer, secrétaire-correspondant ; Louis Béguin, secrétaire aux verbaux ; Frédy Neuenschwander, secrétaire des convocations ; Paul Marquis, caissier et Alcide Favre, archiviste. M. Paul Lüscher a été confirmé comme sous-directeur.

Après l'assemblée administrative, une partie récréative se déroula jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Veillée œcuménique à l'Eglise catholique

Après la cérémonie œcuménique qui s'était déroulée à la Collégiale, le dimanche 16 janvier, dimanche dernier, la paroisse catholique avait organisé sa veillée de prière pour l'unité des chrétiens en « l'église rouge ».

C'est devant une assemblée nombreuses et fervente de protestants comme de catholiques que le curé doyen Taillard et le pasteur Gygax, flanqués de deux enfants de chœur, invoquèrent tour à tour le Très-Haut pour le remercier d'avoir suscité au cœur des chrétiens de ce temps un tel désir de recherche de l'unité et demandèrent à l'Esprit-Saint, sans lequel rien n'est possible en ce domaine, d'éclairer les âmes de tous les frères séparés. Invocations et prières dialoguées furent suivies du « Notre Père » dit en commun dans sa nouvelle version. La « Cécilienne » rehaussa cette belle cérémonie de plusieurs chants religieux dont les refrains invocatoires furent repris en chœur par l'assemblée.

A l'issue de la cérémonie proprement dite, une agape fraternelle réunit à la cure catholique ecclésiastiques protestants et catholiques, ainsi que les membres du groupe œcuménique. Tous eurent ainsi l'occasion d'éprouver que si l'unité pose encore de délicats problèmes sur les plans théologique et doctrinal, sur le plan humain par contre ce fut chose faite ce soir-là, dans la joie et la fraternité.

lw.

Mais où sont les neiges d'antan...

● MAINTENANT que la neige, et la glace, ont fondu, on peut revenir sans passion sur ce sujet qui a rendu paradoxalement « chauds » bon nombre de concitoyens. Il faut dire aussi que les hôpitaux ont fait le plein de fractures diverses causées par la chaussée glissante.

Mises en cause, les autorités ne nient pas que le déblaiement n'a pas été ce qu'il aurait dû être. Toutefois il faut noter que les chutes de neige d'une telle importance sont exceptionnelles (tous les six ou sept ans...) et qu'un aussi violent refroidissement de la température leur succédant est encore plus rare. Aussi nos édiles ne veulent-ils pas faire la grosse dépense (plusieurs centaines de mille francs) que nécessiterait la création d'un parc motorisé capable de faire face à la pire situation..

Enfin il faut relever que l'on ne dispose plus d'« hommes de neige » comme autrefois ; la conjoncture économique est si bonne que non seulement les chômeurs ont disparu, mais également la masse flottante de manœuvres prêts à n'importe quels travaux que l'on pouvait trouver autrefois. Si l'on ajoute que les employés officiels, auxquels on pourrait faire appel dans ce cas, ont eux-mêmes dans leur domaine propre un travail accru par les conditions atmosphériques, on comprend que la solution de ce problème soit une véritable quadrature du cercle !

Il tombe du pont d'un camion

● **UN ACCIDENT de travail s'est produit, hier vers 17 h 20, à la brasserie Muller. M. Roger Muller, âgé de 49 ans, domicilié à Neuchâtel, aide-chauffeur, a fait une chute du pont d'un camion après avoir perdu l'équilibre. M. Muller était occupé à bâcher le véhicule qui venait d'être chargé et c'est alors qu'il glissa et tomba sur la chaussée. Le blessé a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles, souffrant d'une commotion cérébrale et d'une plaie ouverte au cuir chevelu.**

Université

● LE PROFESSEUR J.-J. von Allmen, doyen de la faculté de théologie, a été invité à donner cette semaine des cours aux universités de Londres et de Birmingham. D'autre part, le professeur J.-L. Leuba donnera le 25 janvier une conférence à Strasbourg, dans le cadre de la semaine pour l'Unité chrétienne et sous les auspices de Mgr Elchinger, évêque coadjuteur de Strasbourg. Soulignons à cette occasion, la part importante que prend la faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel aux travaux scientifiques et aux échanges d'idées sur lesquels doit pouvoir s'appuyer le mouvement œcuménique actuel.

Après l'accident mortel d'Areuse

Le permis de la conductrice fautive a été immédiatement séquestré

Un renseignement trop sommaire donné par la police aux journaux a pu faire croire que la conductrice hollandaise, auteur de la collision mortelle survenue samedi après-midi entre Colombier et Areuse, avait pu poursuivre sa route. En réalité, la police a procédé au séquestre immédiat de son permis et l'automobiliste et sa passagère ont été autorisés à se rendre, par le train, à Verbier, but de leur voyage en Suisse.

Des informations, d'autre part, ont souligné le fait que le conducteur de Bevaix, qui perdit la vie dans la collision, roulait sans avoir allumé ses phares, alors que le brouillard était épais. Cela ne diminue aucunement la responsabilité de l'automobiliste hollandaise, qui a commis la très lourde faute de dépasser une file de voitures, alors que la visibilité était réduite par le brouillard, sur une chaussée à deux pistes.

Il y a 37 ans, un jeune pilote avait eu le nez gelé en amenant à Planeyse-Colombier le premier avion du Club neuchâtelois d'aviation...

CE devait être le même froid que celui de ces jours derniers. Plus sec encore, sans doute. De Genève à Yverdon en faisant un crochet par Lausanne, le voyage s'était bien passé. Pour des raisons de sécurité, le pilote n'avait pas dépassé l'altitude 800 lorsque, bien avant Bevaix, il dut descendre à une trentaine de mètres. Ainsi, pouvait-il échapper au brouillard et retrouver à la fois sa visibilité et son chemin, tout en suivant à la trace... la ligne de chemin de fer.

Enfin à gauche, Etienne Primault avait deviné la trouée de Bourgogne : Planeyse et son court terrain arraché aux vignes étaient maintenant à ses pieds.

Onze heures n'avaient pas encore sonné au clocher de Colombier que l'avion se posait. Le pilote et son mécanicien avait quitté Cointrin quelque 90 minutes auparavant, ramenant à Planeyse ce Hanriot D-14, un frêle biplan à deux places, premier appareil d'occasion acquis récemment par le Club neuchâtelois d'aviation.

Quelques officiels se précipitèrent. Etienne Primault venait de sauter de la carlingue quand quelqu'un lui dit :

— Tiens ! On dirait que vous avez le nez tout blanc ?

Bien sûr, le temps avait rendu pénibles les conditions de vol. Bien sûr, le pilote avait eu un peu mal au visage et aux mains. Mais l'aviation n'était encore qu'une folle adolescente qui brûlait les étapes, ayant toujours un pied dans l'avenir et l'autre dans l'aventure. Durant tout le vol, Etienne Primault avait été à l'avant, le mécanicien Freiburghaus restant à l'arrière, le premier abritant le second. Trop avide de records, la technique de l'époque faisait fi du confort. L'appareil n'était pas équipé de pare-brise et c'est justement ce jour-là qu'il en aurait fallu un car la bise était déchaînée.

— ... Oui, vous avez le nez tout blanc...

Machinalement, le jeune aviateur se frotta le nez : un bon bout de chair, gelé, s'en détacha. Trois ou quatre semaines plus tard lorsque, sur ce même terrain de Planeyse, celle qui n'était encore que la fiancée du 1er lieutenant Primault baptisa l'appareil au nom de « Mouette », le jeune aviateur portait toujours un gros pansement sur le nez...

Trente-sept ans plus tard, le colonel divisionnaire Primault se souvient par le menu de ce voyage au dénouement aussi inattendu qu'insolite. C'était le 27 janvier 1929. Il en rit d'ailleurs :

— J'avais 24 ans. Non, durant le vol je ne m'étais aperçu de rien. A cet âge-là on est plutôt enthousiaste, vous savez...

Il l'est resté, heureusement.

Cl.-P. Ch.

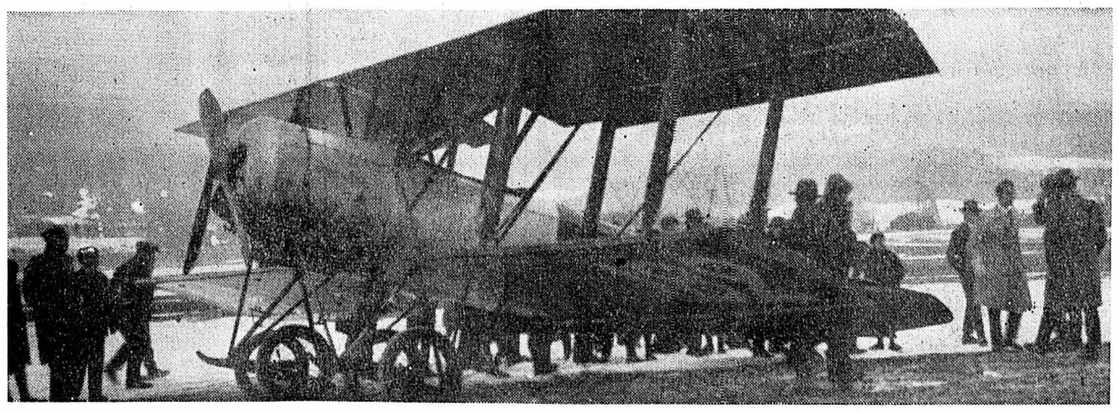

Voici l'avion peu de temps après son arrivée à Planeyse. Ce document nous a été aimablement communiqué par M. Reynold Monnier, de Neuchâtel, ancien comptable de notre journal, qui, il y a trente-sept ans, avait décrit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » cette arrivée quelque peu insolite.

● A la suite du récent article d'un autre de nos collaborateurs, le colonel divisionnaire Etienne Primault nous prie de préciser qu'il n'a piloté qu'une seule fois le « Mirage » en double commande, en France ; mais il pilotait encore régulièrement d'autres avions, en Suisse, avant sa mise à pied arbitraire, en octobre 1964.

... c'était le futur divisionnaire Etienne Primault!

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 30 millimètres pour les réclames.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)

la veille avant 8 h 30
Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.—	24.50	12.50	5.—

ETRANGER :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.—	50.—	26.—	9.—

L'EXPRESS

ENCHÈRES

Enchères publiques

L'Office des faillites de Neuchâtel vendra par voie d'enchères publiques, mercredi 26 janvier 1966, dès 14 heures, à Saint-Blaise, rue des Moulins 14 (ancienne épicerie Imer) :

1 grande banque de magasin comprenant 6 tiroirs, porte-rouleaux à papier, et 2 vitrines 2 portes à glissière ; 1 banque de magasin à casiers ; 1 vitrine 2 portes, 2 étagères vitrées, 2 étagères métalliques, 2 balances Busch de 1 kg et 5 kg ; 1 moulin à café Moka ; 1 congélateur Therma ; 1 frigo Quickfrez ; 1 caisse enregistreuse RIV ; 1 distributeur à cigarettes ; 1 radio Loewe-Opta avec tourne-disques, et divers petits objets, ainsi qu'un grand lot de litres et bouteilles de vins divers (264 l de rouge, 25 l de blanc, environ 60 bouteilles et chopines de rouge et de blanc et 60 porto et vermouth) pour lesquels les amateurs sont invités à prendre des cageots, caisses, etc.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Office des faillites
Neuchâtel

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES A CORCELLES (Neuchâtel)

Les mercredi 2 et jeudi 3 février 1966, chaque jour dès 14 heures,

l'Office des faillites soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, dans les locaux d'Agencements de cuisines S.A., place de la Gare 1b, à Corcelles (NE) (Gare Peseux-Corcelles), les biens ci-après,

un outillage de menuiserie-ébénisterie comprenant notamment :

1 raboteuse-dégauchisseuse, AHA, larg. 630 mm, 6 CV, 380 V, arbre à 4 couteaux, avec accessoires ; 1 toupie OLMA, 4 vitesses, 4,5/5,5 CV, 380 V, avec accessoires ; 1 mortaiseuse à chaîne murale, 2 CV, 380 V, avec accessoires (sans appareil à affûter) ; 1 presse hydraulique à coller Steinemann, type Triumph ; 1 affûteuse Geiser pour lames de scies à ruban ; 1 souffleuse portative ; 1 affûteuse ICOS ; 1 perceuse à colonne, à main ; 5 perceuses électriques à main Imper, Metabo, AEG ; 1 mouleuse Metabo ; 1 défonceuse Festo ; 1 scie oscillante Scintilla ; 1 tournevis électrique Fleury ; 1 ponceuse Bundler ; 1 défonceuse électrique OPO ; 2 établis ; des serre-joints ; calles à collage ; gabarits divers ; fraises pour toupies ; scies à main ; équerres, marteaux, tournevis, tenailles ; rabots ; varlopes, ciseaux, mèches à fer et à bois, disques à poncer, limes ; 1 lots de vis, boulons, poignées de tiroirs ; fiches à percer ; taquets, douilles pour rayons, targettes, loqueteaux magnétiques, charnières ; 1 lot de châssis tubulaires et marches pour escabeaux ; pieds de tables tubulaires ; dossiers et placets de chaises et tabourets de cuisine (plastique et stratifié) ; des plateaux et rallonges de tables de cuisine ; 1 lot d'embouts pour pieds de table, chaises et tabourets ; 1 lot de feuilles de stratifié ; des rouleaux de bordure plastique ; des buffets ; 1 armoire 3 portes ; 1 armoire-vestiaire 7 portes ; 1 layette, 31 tiroirs et buffets ; 2 poêles à mazout Inno et Vampir ; 1 citerne à mazout environ 200 l, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente aura lieu au comptant, conformément à la L.P.

Les trois premières machines seront mises en vente avec ajudication réservée.

OFFICE DES FAILLITES,
2017-BOUDRY.

IMMEUBLES

A vendre à Yverdon, à quelques minutes du centre et de la gare, soleil, tranquillité,

villa locative

de 3 appartements confortables de 3 chambres

PRIX : 165,000 francs

Construction 1940, très bon état, avec jardin et garage. Chauffage par calorifère à mazout.
Possibilité de construire 4 garages supplémentaires.

Agence immobilière
Claude Butty
Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 6 32 19

A vendre, près de Fribourg,

VILLA

nouvellement construite, avec tout confort, double garage. Climat doux et belle vue. Surface env. 900 m2. Faire offres sous chiffres **H 120109, à Publicitas S.A., 3001 Berne.**

TRANSIMOB

FONDÉ PAR LA FIDUCIAIRE P. KYBURZ
TÉL. (038) 4 17 17 — 2000 NEUCHATEL

BOUDEVILLIERS
ferme rénovée, terrain 2200 m2

LA COUDRE
maison ancienne, intérieur neuf, 3 appartements, jardin

AUVERNIER
maison ancienne, 4 pièces sur 2 étages, confort

CRESSIER
villa 5 pièces, tout confort

CHÉZARD-SAINT-MARTIN
locatif ancien, 6 appartements, dépendances, verger, 1260 m2. Rendement très intéressant.

A vendre

1 villa familiale

confortable, nouvellement construite, avec garage, dans très belle situation tranquille, à environ 5 minutes d'auto de la gare de Fribourg. Surface 680 m2 environ.
Faire offres sous chiffres **J 120110, à Publicitas S.A., 3001 Berne.**

Pour cause imprévue, on offre à vendre à la Brévine, au centre du village,

immeuble

de 5 appartements, avec locaux au rez-de-chaussée, susceptibles d'être transformés. — Ecrire sous chiffres B. U. 222 au bureau du journal.

Occasion exceptionnelle! Urgent!

Le couple disposé à maintenir l'usufruit pour un appartement en faveur d'une personne d'un certain âge pourrait acheter, avec important rabais, à 5 minutes du centre et de la gare d'Yverdon, à proximité de l'église, des écoles et magasins, tranquillité, soleil,

VILLA TOUT CONFORT DE 2 APPARTEMENTS

PRIX : 133,500 fr. seulement.
Construction soignée, plaisante.
Un appartement de 4 pièces, avec grand jardin arborisé de 1700 m2, rapidement disponible.

Agence immobilière
Claude Butty
Estavayer-le-Lac
Tél. (037) 6 32 19.

agence 13 * 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateur
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 — Tél. 5 13 13

offre à vendre à

Neuchâtel

à quelques minutes du centre et de la gare

immeuble de 4 étages

libre immédiatement, ou pour date à convenir.

Cette construction répondrait aux besoins d'une

industrie horlogère

(terminages, etc.) ou de toute autre fabrication ne nécessitant pas l'emploi de machines lourdes.

Les locaux se répartissent comme suit :
sous-sol, avec chauffage général
2 appartements de 4 et 5 pièces
2 étages transformés en ateliers et bureaux, d'une surface d'environ 75 m2 par palier, plus corridor, vestiaires, etc.

Je cherche un

immeuble de 4-6 appartements

avec ou sans confort en ville de Neuchâtel ou aux environs. Faire offres à O W 095 au bureau du journal.

La Neuveville

Terrain à bâtir

2165 m2 à 40 fr. le m2, à vendre. Absolument aménagé. Zone à bâtir 1 ou 2 étages. Faire offres sous *chiffres C.40052 U, à Publicitas S. A. 48, rue Neuve, 2501 Bienne.*

On cherche à acheter petite

maison familiale

4 pièces, si possible avec confort. Région Serrières - Hauterive. Faire offres sous chiffres GB 250 au bureau du journal.

A vendre

immeuble

rapport brut 6 %. Pour traiter : 50,000 fr. S'adresser à AH 081 au bureau du journal.

A LOUER

A louer, avec service de concierge, pour le 24 mars 1966, au chemin de Trois-Portes, appartement moderne de

4 pièces

avec tout confort. Loyer mensuel 400 fr. + charges 45 fr., dont à déduire le salaire pour service de concierge.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la Fiduciaire Bruno Müller, Temple-Neuf 4, Neuchâtel.

COLOMBIER

A louer pour le 24 avril 1966, dans immeuble moderne,

APPARTEMENTS

de 2, 3, 4 et 5 pièces ainsi que des garages.
Situation tranquille, à quelques minutes du centre du village et du futur centre scolaire.
Pour louer ou visiter, s'adresser à COURVOICO, 21, fbg de l'Hôpital, à Neuchâtel. Tél. 5 12 07/8 — sauf le samedi.

A LOUER tout de suite, dans immeuble neuf à Serrières, bel appartement de

2 pièces

avec tout confort et vue. Loyer mensuel : 300 francs, tout compris. Préférence serait donnée à personne susceptible de reprendre des meubles neufs, à des conditions avantageuses.
Téléphoner à partir de 18 h 30 au (038) 4 30 07.

A louer tout de suite ou pour le 24 février un

appartement

de 2 pièces, cuisine, salle de bains 245 fr. y compris le chauffage ainsi que pour fin mars ou avril un

logement

de 2 pièces avec bains, chauffé, 205 fr., les deux situés près de la gare.
Adresser offres écrites avec références à KF 254 au bureau du journal.

A louer

garage à caravane

à Marin - Saint-Blaise. Tél. (038) 5 41 42.

A louer dès le 24 janvier un garage situé rue Guillaume-Ritter 10. Prix 60 fr. par mois. S'adresser à M. G. Montandon senior, tél. 5 32 48.

A louer à personne seule, pour le 24 mars 1966, à Peseux, dans un quartier tranquille, un beau

studio

non meublé, moderne, avec laboratoire de cuisine, salle de bains avec W.-C., cave et galetas.
Faire offres, en indiquant la profession, à la case postale 646, à Neuchâtel 1.

Week-end

Dans jolie situation, Jura, alt. 1000 m ; appartement à louer à l'année. Tél. (038) 9 31 07.

A louer à Serrières, pour le 1er février ou date à convenir, magnifique studio meublé, avec cuisine, pour 2 personnes. Tél. 4 00 34.

VERBIER

A louer du 30 janvier au 14 février,

chalet

bien situé, 5 lits, confort, 400 fr. Tél. (026) 6 22 49, heures de travail.

A louer tout de suite **STUDIO**
2 pièces, cuisine, douche, avec ou sans garage. Tél. 4 00 13 de 13 à 14 heures.

A louer pour l'été,

chalet

très ensoleillé aux Plans-sur-Bex. Dégagement, confort. Tél. 6 30 24.

CHAMBRES

A louer dès le 1er mars chez personne seule, belle chambre, très bien chauffée, part à la salle de bains, de préférence à monsieur sérieux. Tél. 4 11 74.

Chambre

à louer, part à la salle de bains. Téléphoner au 5 45 05, heures des repas.

A louer pour le 1er février, chambre indépendante à personne sérieuse ; part à la salle de bains. Tél. 5 22 72.

Jolie chambre à louer à jeune homme sérieux ; part à la salle de bains. Tél. 5 53 87.

A louer chambre à 2 lits, part à la cuisine. Tél. 5 06 35.

DEMANDES À LOUER

Pour notre personnel, nous cherchons à Marin, Saint-Blaise ou environs

1 logement de 4 chambres

Libre tout de suite.

Faire offres à Edouard DUBIED & Cie S.A., 2074 Marin.

Médecin-dentiste cherche

appartement

de 4-5 pièces, confort, à proximité immédiate du centre. Adresser offres écrites à K. E. 231 au bureau du journal.

Jeune agriculteur cherche à louer

un grand domaine

pour 1967, éventuellement déjà pour 1966.

Faire offres sous chiffres P 40136 F à **Publicitas S.A., 1701 Fribourg.**

Je cherche, à Neuchâtel,

appartement

moderne de 2 pièces, cuisine, salle de bains, libre tout de suite, ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à 221 - 874 au bureau du journal.

Dame solvable cherche appartement

Adresser offres écrites à E X 225 au bureau du journal.

Appartement de 2½ pièces tout confort, est cherché pour date à convenir, région Peseux, Corcelles. Prix maximum 230 fr. Adresser offres écrites à HZ 5024 au bureau du journal.

Jeune couple cherche

d'urgence

un 2 pièces non meublé, avec confort, à Neuchâtel ou dans la périphérie. Adresser offres écrites à BW 245 au bureau du journal.

Demoiselle cherche, pour date à convenir, chambre non meublée avec part à la cuisine. Tél. 8 18 10.

Jeune fille cherche, pour mi-avril 1966, petite

Chambre

indépendante au centre de la ville ou près de la gare ; prix entre 70 et 85 fr. S'adresser à Mlle Claire-Lise Flückiger, 2117 la Côte-aux-Fées.

OFFRES D'EMPLOIS

Je cherche

femme de ménage

pour 3 à 4 heures chaque matin.
Tél. 5 18 93.

OERTLI

DÉPARTEMENT DE L'EAU

engage pour **sa station de Neuchâtel,** entrée immédiate ou à convenir,

un monteur

pour adoucisseurs d'eau **CULLIGAN.**

Sont invités à soumettre leur candidature : sanitaires possédant diplôme de fin d'apprentissage.

W. OERTLI ING. S. A., place du Vallon 1, Lausanne.
Tél. (021) 22 55 17, interne 19.

Fabrique d'horlogerie CHS TISSOT & FILS S.A.
Le Locle

cherche :

mécanicien d'entretien

pour son département « ébauche » ;

mécanicien

pour surveillance et contrôle de machines automatiques ;

dessinateurs

en mécanique pour bureau de recherche ;

dessinatrice

pouvant accessoirement assurer le secrétariat d'un bureau technique.

Entrée à convenir.

Prière d'adresser offres ou se présenter à Fabrique d'horlogerie CHS TISSOT & FILS S.A., le Locle, service du personnel.

OFFRE SPÉCIALE

2 tubes de Purée de tomates THOMY (chaque tube contient 1½ kg de tomates fraîches) **Fr. 1.80**

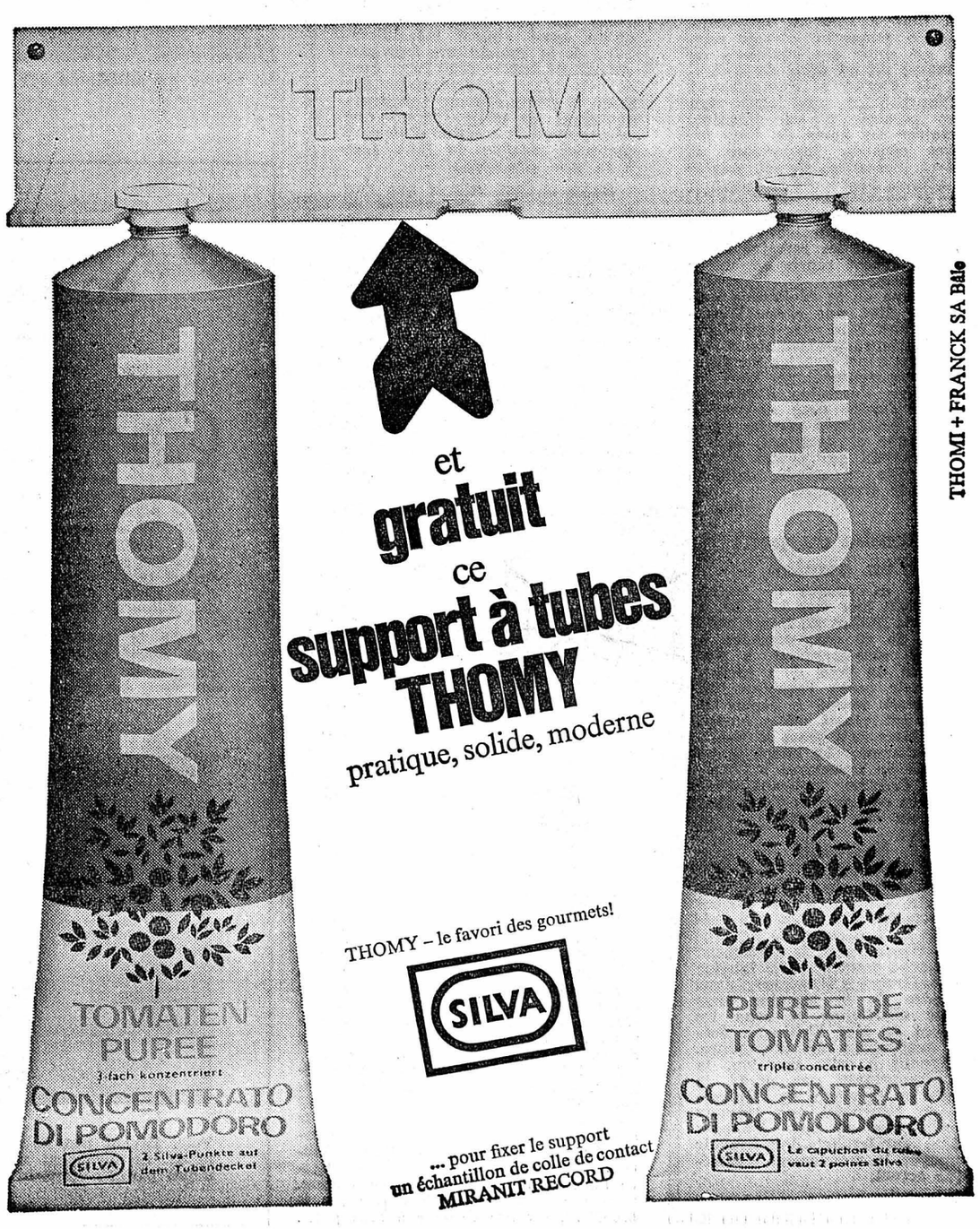

et **gratuit** ce **support à tubes THOMY**
pratique, solide, moderne

THOMY – le favori des gourmets!

SILVA

... pour fixer le support un échantillon de colle de contact MIRANIT RECORD

coop

La Treille

La nouvelle poêle-friteuse **Kisag** *avec thermomètre*

Du 25 au 29 janvier démonstration

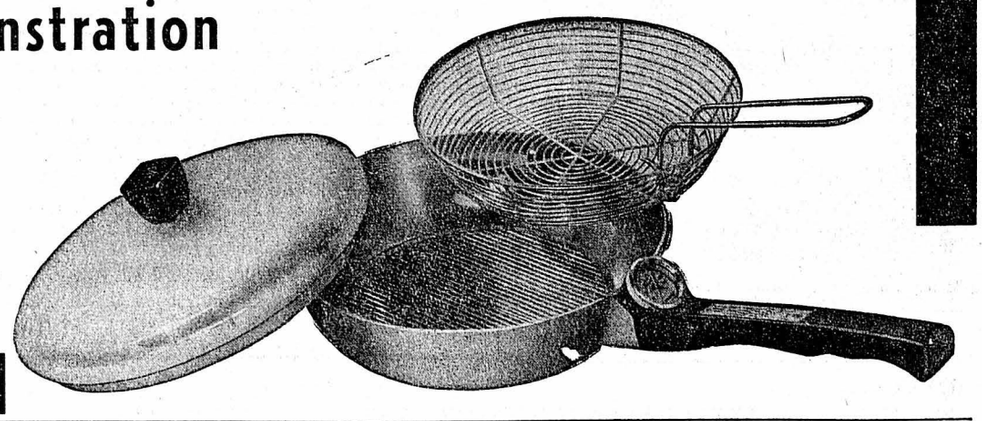

CLAUDE DUCOMMUN

INGÉNIEUR **ÉLECTRICITÉ** E. P. Z.

Orangerie 4 **NEUCHATEL** Tél. 5 28 00

Vous conseillera pour vos installations de :

LUMIÈRE (éclairage technique et lustrerie)
FORCE - RADIO - TÉLÉDIFFUSION - TÉLÉVISION
PARATONNERRES
TÉLÉPHONE (conces. A, automates et sélecteurs)

Profitez des prix avantageux de janvier

SOUTIENS-GORGE — GAINES
GAINES-CULOTTES

LA BOUTIQUE DU CORSET
Mme O. Galloppini
Chavannes 3 — Neuchâtel
Téléphone 038/5 50 30

Mieux conseillée par la spécialiste

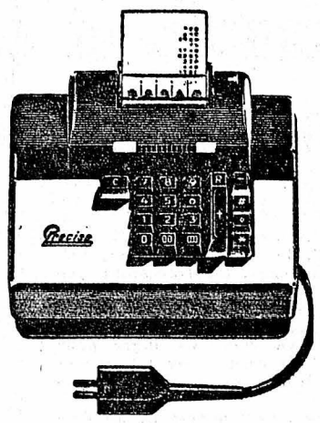

Championne de vitesse...

Precisa 160 électrique s'emploie partout où des calculs relativement simples - additionner, soustraire, multiplier - doivent être exécutés au sprint! Simple à manipuler, petite, de jolie forme

à partir de fr. 850.-

Precisa

Un produit suisse

Démonstration sans engagement, reprise avantageuse d'anciens modèles et service d'entretien chez

Reymond

A NEUCHATEL :
Faubourg du Lac 11 (038) 5 25 05
Saint-Honoré 5 (038) 5 44 66
A LA CHAUX-DE-FONDS :
Léopold-Robert 110 (039) 2 85 95

Gonset
Au Sans Rival

561.34.5.3.

Indispensable... surtout à ce prix

Pull à col roulé, coton Felisol garanti grand teint, col et poignets élastiques, coloris royal, rouge, ciel, vert, marine, bordeaux. Tailles 4 à 16 ans.

4 et 6 ans 5.—
8-10-12 ans 6.—
14-16 ans 7.—

4 et 6 ans 5.-

COUPE HARDY *Service soigné et rapide*

FRANÇOIS *coiffeur de PARIS*
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. **5 18 73**

CUISINES MÉJOLIER

Neuchâtel Bus 1 - 2 — Gouttes-d'Or 17 ✆ (038) 4 39 39 — (vis-à-vis de la fabrique Gillette) Parking réservé

Notre article très avantageux de la quinzaine

1 table (2 allonges) dim. 90 x 60, pieds chromés **Fr. 119.-**

Commencez l'année en profitant de nos prix très bas

Nous luttons contre la vie chère

blanc

Robe en gabardine coton, blanche, avec plaque de couleur et bandes contrastantes. Du 36 au 44 : **39.—**

Robe en lin fibranne, ligne géométrique accusée par des tresses, tons contrastants. En ciel, orange, violet ou blanc. Du 36 au 42 : **49.—**

armourins neuchatel

GARAGES APOLLO S. A.
Neuchâtel

organisent dans leurs ateliers à Clos-Brochet un

service de contrôle gratuit pour tous les véhicules CITROËN

Nous nous sommes assuré la collaboration d'inspecteurs techniques qui se feront un plaisir de mettre leur compétence au service de la clientèle. Nous remercions d'avance nos clients qui voudront bien prendre contact par téléphone 5 48 16 afin de fixer un rendez-vous pour :

les lundi 24 janvier 1966
mardi 25 janvier 1966
mercredi 26 janvier 1966
jeudi 27 janvier 1966
vendredi 28 janvier 1966

A cette occasion, faites un essai des nouveaux modèles.

MEYSTRE
& Co S.A.
PLÂTRERIE — PEINTURE
PAPIERS PEINTS
Coq-d'Inde 18 NEUCHÂTEL ✆ 5 14 26

REMOUS DANS LE VILLAGE DE PLAGNE

Hier matin, le meurtrier d'Erika a acheté ses ultimes cigarettes dans un magasin

QUELQUES MINUTES APRÈS, LA POLICE L'ARRÊTAIT

De notre correspondant :

Lundi matin vers 9 heures, M. Edmond Grosjean, 49 ans, garde-forestier faisait, en compagnie de son chien Jocky un appenzellois d'une année, sa tournée de début de semaine dans la région de « Saraigne » dans le haut du village de Plagne. M. Grosjean fut surpris de découvrir abrité sous les arbres, une voiture automobile du type AMI 6. Pensant qu'il pouvait s'agir du mbeurtrier de Brugg, M. Grosjean n'était armé que d'une hache lâcha son chien qui resta aux abords de la machine. A ce moment, M. Grosjean aperçut une tête qui sortait de la portière gauche. Il se décida alors à descendre au village et lança un coup de fil à la police de Reuchenette. Le chef du poste, le caporal Robert Riat prit alors immédiatement contact avec le chef de la police cantonale de Bienne qui ordonna de monter et prit toutes les dispositions utiles, afin de barrer les routes d'accès. Alors que M. Gorsjean se trouvait au restaurant de M. Jules Voiblat, il aperçut la machine du meurtrier qui descendait le village. Le chauffeur s'arrêta devant l'épicerie Evalet, puis quelques minutes plus tard, reprit la route.

Mme Evalet : l'épicière qui a vendu les dernières cigarettes au meurtrier d'Erica.
(Avipress - Guggisberg)

Près de l'« Accueillante »...

Samedi déjà, le garde-foresteir de Plagne avait aperçu cette voiture dans la région. Mais comme il n'était pas au courant du meurtre de Brugg, il n'y prêta pas attention. M. Grosjean avait rencontré ladite voiture au tournant situé à l'entrée du village, près d'une maisonnette de vacances portant le nom d'« Accueillante » puis une seconde fois redescendant la route. M. Grosjean pense que le meurtrier est remonté dimanche dans la journée à Plagne et qu'il a passé la nuit dans la voiture cachée dans des sapins dans le haut du village, car lundi matin à 9 heures, aucune trace d'automobile n'était visible sur la route enneigée.

Un regard fuyant

Mme Hanni Evalet, l'épicière de Plagne voyant entrer un homme, qu'elle ne connaissait pas, fut surprise par son attitude. En effet, dit-elle, il n'osait pas me regarder. Alors qu'il me commandait des cigarettes, ses yeux se dérobaient. D'ailleurs il se tenait toujours de profil. Une personne qui se trouvait dans mon magasin à ce moment, trouva ce personnage étrange. Pourtant, je n'ai pas eu peur. Il est vrai que je n'étais pas au courant de cette triste affaire.

A l'arrivée de la police, plus personne sur les lieux

A l'arrivée du caporal Riat et de l'agent Gunziger, tous deux de Reuchenette, l'automobile avait disparu du lieu signalé par M. Grosjean. A la bifurcation Plagne-Bienne-Fauffelin, on interrogea le cantonnier lui demandant s'il avait vu passer la fameuse voiture. Aucun renseignement ne put être donné. Soudain, les deux agents aperçurent la voiture du crminel qui circulait sur la route Romont-Fauffelin. Ils la laissèrent passer puis la prirent en chasse. le crifinel emprunta d'abord la route romaine qui descend sur Boujean chemin de troisième classe, très étroit. Les policiers roulaient à peu près à la même hauteur que le bandit. Le revolver du caporal Riat était quasiment plaqué contre la vitre de l'AMI 6. Arrivé à une place d'évitement, le meurtrier arrêta son véhicule ; comme les aggents descendirent et Harri Frowwwherz, épuisé, tremblant comme une feuille, déclara qu'il n'était pas armé. On fouilla la machine, on ne découvrit qu'un couteau militaire. Un court dialogue s'engagea alors.

— Vous me recherchez à propos de cette voiture volée. (C'était celle de son amie.)

— Non, c'est pour autre chose. Vous êtes certainement le meurtrier de Brugg.

— *Oui, c'est moi, je le reconnais. (Il prononça cette phrase sans hésitation).*

— Bon.

On déposa la voiture sur une place d'évitement, on laferma à clé. Le meurtrier monta alors dans la machine de la police et en cours de route, le caporal Riat le questionna.

— Pour quel motif avez-vous commis cet acte ? Vous aviez bu ?

— *Non, j'aiwais Erika, Frowwerz fondit alors en larmes pendant quelque dix minutes. Erica avait d'autres amis que moi, elle avait déjà rowpu une fois et je désirais encore la revoir afin d'essayer de remettre les choses. Je suis allé chez elle jeudi soir.*

— Vous vous êtes battus ?

— *Non, même pas. On discutait et, peu à peu, le ton monta. Pris de folie et de rage, je l'ai étranglée directement avec mes mains. Mon forfait terminé, j'ai refermé la porte de l'appartewent, déposé la clé dans la boîte aux lettres, j'ai volé la voiture de mon amie puis je suis parti.*

A relever que Harry circulait sans permis de conduire. Il a dû comettre des vols ; dans la voiture on a retrouvé des boîtes de conserves, ce qui laises supposer qu'il a commis quelques larcins afin de se nourrir pendant ses quatre jours d'escapade.

Un passé chargé

Harry Frommherz, âgé de 36 ans, d'origine thurgovienne a un passé bien chargé. On dit qu'il a passé une bonne partie de sa vie en prison. Tout récemment il avait volé les plaques minéralogiques de l'automobile du restaurant « Sternen » à Safnern. Il a commis aussi de nombreux petits vols au détriment de personnes du paisible village. Dimanche dans la journée, une voix anonyme annonçait par téléphone au restaurateur du Sternen à Safnern qu'il serait mis à feu. Immédiatement, au village, on prit toutes les mesures nécessaires, mais très discrètes. Pendant toute la nuit, policiers et pompiers montèrent une garde vigilante. Sans pouvoir l'affirmer, on pense au village que c'est Harry Frommherz qui pourrait être l'auteur de ce téléphone anonyme.

Comme en pareilles circonstances, nombreux sont les personnes qui ont vu l'automobiles. Ainsi à Bienne, dans le vallon de Saint-Imier. Il est probable que Frommherz a passé à Corgémont ou à Sonceboz, dans les chantiers de son patron. Mais de cela nous n'avons pas confirmation.

Avant de passer en prison, le meurtrier a été conduit pour examen àl'institut médico-légal à Berne afin de déterminer d'où proviennent les blessures qu'il porte au visage.

Ad GUGGISBERG

Erica Wagner, dont l'ami-meurtier vient d'être arrêté.
(Avipress - Guggisberg)

Moudon : une conduite d'eau saute et le terrain s'écroule

Dégâts : 30,000 francs

(sp) Un éboulement s'est produit dans la nuit de dimanche à lundi, peu après 23 h 30, au sud du quartier du Bourg, à Moudon, en contre-bas du château de Carrouge, qui abrite un institut de sourds-muets.

La masse de terre et de pierres, de quelque 50 mètres cubes, a dévalé la pente, très abrupte, et s'est arrêtée dans le jardin de Mlle Sarah Gavillet, au Clos-de-Mézières, le recouvrant d'une épaisse couche de boue et de pierres de près de 30 centimètres d'épaisseur.

La coulée s'est produite entre la villa de Mlle Gavillet et celle de M. Henri Vacheron. Il faut en rechercher l'origine dans la rupture d'une conduite d'alimentation en eau du château, à la suite du gel, probablement. Une poche d'eau s'est formée et a finalement fait céder le mur de soutènement, une construction datant de quelques centaines d'années, et qui s'est effondrée sur une longueur d'environ 10 mètres.

Un autre mur de soutènement du terrain se trouve plus bas dans la pente et a résisté à la pression. Une ouverture y est pratiquée, par où une partie de la coulée a passé, ce qui a diminué d'autant la compression du mur. Une ligne téléphonique a été coupée.

Les travaux de remise en état vont être difficiles du fait de l'escarpement et de la qualité du sous-sol, qui est en molasse. Les dégâts sont évalués à 30,000 francs.

A LA COUR D'ASSISES DE GENÈVE

Français et déserteur, il est condamné pour l'agression d'une épicière de Vésenaz

D'un de nos correspondants :

Alfred-Louis-Joseph Risser, 25 ans, avait attaqué, le 28 avril dernier, une épicière de Vésenaz, lui fracassant une bouteille sur la tête pour finalement fuir sans rien emporter.

C'est cet homme que la Cour d'assises de Genève vient de juger pour brigandage et de condamner à 3 ans et demi de réclusion et à 15 ans d'expulsion.

Alfred Risser, ancien sergent de l'armée française, outre son acte de banditisme, s'était rendu coupable de deux vols, d'une escroquerie et d'un abus de confiance, ceci sur le territoire suisse uniquement car, en France, on lui reproche bien autre chose : émission de chèques sans provision, désertion, et diverses autres malversations. Ce qui a perdu Alfred Risser, c'est une femme, une jeune et jolie personne dont son avocat devait dire qu'elle possédait la beauté du diable. Dès qu'il la rencontra, Risser en tomba amoureux. Pour elle il devint déserteur. C'est ainsi que pour échapper aux recherches de la police française il se réfugia en Suisse. Ayant choisi Genève, il s'y fixa avec son amie et l'enfant de celle-ci. Le trio loua une chambre et comme l'argent commençait à manquer Alfred Risser se lança dans quelques mauvais coups. Le premier fut l'attaque de Mme Woodtli, l'épicière de Vésenaz. Il profita d'un instant où elle se trouvait seule et avait le dos tourné pour saisir une bouteille de vin sur un rayon et la frapper. Ce n'était pas tout. Quelques jours plus tard, Risser retournait dans la région de Vésenaz et cambriolait la succursale d'un magasin coopératif, emportant des victuailles. Il récidiva dans le même magasin peu après.

Pour sa défense Risser a déclaré avoir agi sous l'emprise d'une profonde détresse : « Ma compagne, enceinte de mes œuvres, n'avait pas mangé depuis deux jours... »

Après que le substitut eut réclamé cinq ans de réclusion le jury revint avec un verdict de culpabilité sans circonstances atténuantes. Finalement, Risser est condamné à 3 ans et demi de réclusion et à quinze ans d'expulsion du territoire helvétique. Mais la page n'est pas définitivement tournée, il sera ensuite extradé en France et aura alors des comptes à rendre à la justice de son pays.

R. T.

Précisions appenzelloises à propos de la place d'armes

M. Raymond Brogner, membre du gouvernement appenzellois a communiqué plusieurs précisions, à un quotidien bâlois, à propos de la demande, présentée par son canton, de recevoir la place d'armes et le centre du cheval prévus dans les Franches-Montagnes.

En décembre, plusieurs régions de ce canton ont fait l'objet d'une reconnaissance aérienne. D'autre part, le gouvernement d'Appenzell a formellement chargé le conseiller national R. Brogner, initiateur du projet, de poursuivre l'étude de la question et de soumettre une proposition concrète d'offre à la Confédération.

Pour le conseiller d'Etat Brogner, il s'agit surtout de donner une nouvelle impulsion à son canton qui n'est le siège d'aucun établissement fédéral. Il souligne que les Rhodes-Intérieures sont économiquement encore plus sous développées que les Franches-Montagnes et poursuit : « L'industrialisation, telle qu'elle est en cours dans le Mittelland, se heurte à des difficultés presque insurmontables... elle impliquerait pour nous des investissements d'infrastructure que nous ne voulons supporter qu'exceptionnellement. Une autre voie s'avère donc indispensable. » Cette autre voie, selon le conseiller d'Etat serait la transformation du canton en région touristique. Il a précisé : « Nous n'accepterons pas n'importe quelles conditions, mais nous aiderons loyalement le département militaire fédéral à résoudre les questions en suspens. Notre attitude à l'égard de l'armée et de la défense nationale est positive. Et la Confédération sera notre hôte si elle nous offre des conditions empreintes d'amitié confédérale. Une attitude favorable à la chose militaire est une vieille tradition appenzelloise ; il n'y a pas chez nous de répulsion à l'égard de l'uniforme. Dans ces conditions, nous pouvons discuter ».

Le haut magistrat appenzellois a terminé sa déclaration en disant qu'il estime qu'il n'y a pas de raisons d'imposer à une population des installations militaires contres lesquelles elle s'est opposée avec véhémence. Il conclut en ces termes : « Pour l'armée, la création d'un centre du cheval et d'une place d'armes est une nécessité ; les options ne peuvent être constamment renvoyées. »

NORD VAUDOIS

YVERDON

Au tribunal correctionnel

(c) Le tribunal correctionnel d'Yverdon s'est occupé, lors de sa dernière séance, des agissements d'un exhibitionniste. S. N., ressortissant étranger, qui s'était exhibé en juillet dernier en bordure de la route d'Onnens et, quelques jours plus tard, devant une fillette de 7 ans. Il a été condamné à six mois de prison. Le sursis lui a été accordé pendant quatre ans. Il devra, en outre, subir un traitement psychiatrique.

M. P., âgé de 26 ans, domicilié à Yverdon, a été condamné à quatre mois de prison pour abus de confiance au détriment d'une entreprise de la ville, abus qui lui a rapporté 1400 fr. Le sursis lui a été accordé pour une période de deux ans.

A louer...

(c) Deux cent vingt-trois permis de construire ont été délivrés en 1965 à Yverdon. Le nombre des logements terminés pour la même période s'élève à 251 et, à fin décembre, ceux en construction étaient au nombre de 631.

YVONAND — Décédée solitaire

(c) Le facteur d'Yvonand a été intrigué, hier, par le fait que Mlle Alice Brandt, une sexagénaire vivant seule, ne relevait pas son courrier depuis quelques jours. Il alerta les autorités et la parenté de Mlle Brandt, qui se rendirent à son domicile. Elle a été retrouvée chez elle, morte depuis plusieurs jours.

BERCHER — Distinction

(c) Le docteur Gérard Champod, père de M. Yves Champod, médecin à Yverdon, s'est vu décerner la bourgeoisie d'honneur de Bercher pour l'ensemble des activités qu'il a déployées dans la commune pendant cinquante ans.

PAYERNE. —

Bambin grièvement blessé

(c) Hier, vers 9 h 30, le petit Eric-Patrick Nell, fils d'Alfred, âgé de 6 anse, est tombé dans un récipient contenant de l'eau de lessive bouillante et a été cruellement brûlé aux jambes et aux fesses. L'enfant a été transporté à l'hôpital de Payerne puis à l'hôpital de Lausanne.

Pied cassé

(c) M. Ernest Leu, domicilié à Payerne, circulait à bicyclette en direction de la briqueterie. Soudain il perdit l'équilibre, fit une chute et se cassa un pied.

Il fait une chute

(c) M. Robert Fuchs, domicilié à la Rolliaz, à Payerne, se rendait à pied à son travail, lorsqu'il glissa et tomba sur la chaussée. Le piéton a été transporté à l'hôpital de Payerne souffrant d'une jambe cassée.

DELÉMONT

Retrouvée après plusieurs jours

(c) Hier, à 8 heures, on a découvert dans un appartement au troisième étage de la laiterie centrale, rue du Collège, à Delémont, le cadavre de Mme Jeanne Huber-Joray, 77 ans, veuve. La mort, naturelle, remonte à plusieurs jours.

Le Plateau vaudois est recouvert d'eau

LAUSANNE (ATS). — Le radoucissement de la température et le fœhn ont fait disparaître à vue d'œil, dès samedi, la forte couche de neige amoncelée sur tout le Plateau vaudois. Partout, les rivières, les ruisseaux ont considérablement augmenté de volume. La plaine de l'Orbe, entre Bavois, Orbe et Yverdon, cuvette extrêmement sensible, que traversent divers cours d'eau, est inondée depuis la fin de l'an dernier. Les champs sont recouverts d'eau. Tout est dégelé maintenant. La circulation est interrompue depuis dimanche après-midi sur les routes secondaires Orbe - Orny et Bavois - Orny. Ailleurs, elle est normale. Les trois canaux qui traversent Yverdon sont très hauts.

L'EXPRESS
Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

Il n'aime pas les belles de nuit et monnaie leurs faveurs contre de... faux dollars !

Un représentant en assurances et ex-marin, âgé de 36 ans, a été arrêté en fin de semaine dans le district soleurois de Bucheggberg pour avoir payé le prix de l'amour en... faux dollars (!) des faux dollars qu'il avait acceptés naguère au Proche-Orient pour du bon argent d'un roublard de commerçant et dont il cherchait à se débarrasser. Ses victimes ont été des prostituées bernoises et zuricoises.

Il avait regagné la Suisse en 1962 après avoir parcouru les mers pendant plusieurs années. A Basrara, en Iran, un commerçant lui acheta sa caméra contre 200 faux dollars. Il a déclaré au tribunal qu'il ne s'était pas agi pour lui de rechercher une aventure sentimentale, mais bien plutôt de jouer une farce aux prostituées, car il a toujours éprouvé du dégoût envers les filles légères, au temps où il était marin... (UPI)

Grand conseil fribourgeois: début de session le 1er février

(c) Mardi 1er février, le Grand conseil fribourgeois se réunira pour la première session de l'année. A l'ordre du jour, on remarque six projets de lois et trois projets de décrets.

Les projets de lois concernent l'application de la loi fédérale sur le travail, le fonds cantonal des études, l'organisation de l'Eglise évangélique réformée du canton de Fribourg, l'assurance du mobilier. On débattra en outre d'une modification de la loi sur la police de santé (pharmacie) et de la modification d'un article de la loi d'application du Code civil suisse.

Les trois projets de décrets concernent la réservation des terrains pour les besoins des institutions de l'Etat, la construction d'un complexe pour le service cantonal des automobiles, des aménagements de routes communales et des endiguements.

Le Conseil d'Etat doit répondre à vingt-trois motions et interpellations, dont celles de M. Ferdinand Masset, concernant le regroupement éventuel de certaines communes du canton, de M. Jacques Morard, demandant la modification de la loi sur les écoles secondaires, de M. J.-F. Bourgknecht, concernant le voyage en Hollande organisé à l'occasion du jubilé des E.E.F., enfin de M. Pierre Currat, concernant les restrictions à la liberté de bâtir dans les zones à protéger. En outre, deux motions et deux interpellations doivent encore être développées.

Au chapitre des nominations, les députés auront à confirmer les mandats de MM. Paul Torche, conseiller aux Etats, François Esseiva, juge cantonal, Gustave Roulin et Charles Droux, respectivement censeur et censeur suppléant de la banque de l'Etat. La validation du mandat d'un député, divers recours en grâce, pétitions, naturalisations et commissions à désigner complètent ce copieux menu parlementaire.

Diane chasseresse... pincée

(c) Le dernier numéro de la « Feuille officielle du canton de Fribourg » publie un mandat de comparution s'adressant à... une braconnière ! En général, dans ce canton, le rôle de ramener du gibier à la maison est dévolu aux seuls hommes. On doit pourtant à la vérité de dire que la prévenue, qui chassait sur territoire fribourgeois, est une Vaudoise, et célibataire encore !...

A cause de la fièvre aphteuse : Inspections de libération renvoyées dans le canton

(c) D'entente avec l'office vétérinaire cantonal, le département militaire du canton de Fribourg se voit contraint de renvoyer, une nouvelle fois, toutes inspections de libération des classes 1909 à 1912, en raison de la récente poussée de fièvre aphteuse. Ces inspections, qui devaient primitivement avoir lieu au début de décembre, avaient été renvoyées à fin janvier et au début de février. Chaque militaire recevra une convocation personnelle pour le début du mois de mars.

FRIBOURG — Piéton happé par un autocar

(c) Hier après-midi, un car G.F.M. descendait la route des Alpes, à Fribourg, lorsqu'il happa un piéton qui traversait la chaussée, à la hauteur de l'immeuble des Arcades. Il s'agit de M. Louis Piller, âgé de 55 ans, domicilié à Fribourg, qui dut être conduit chez un médecin pour y être pansé.

Un cycliste motorisé blessé

(c) Hier, vers 18 h 20, une voiture vaudoise circulait de la route du Jura, à Fribourg, en direction du centre de la ville. Un cycliste motorisé, M. Gérard Spicher, âgé de 28 ans, domicilié à Fribourg, lui coupa soudain la route en bifurquant à gauche. Il fut projeté sur le capot de la voiture. Souffrant d'une fracture de l'humérus droit, d'une commotion cérébrale et de contusions multiples, le blessé fut transporté à l'hôpital cantonal par les soins de l'ambulance officielle de Fribourg.

Conférence à Fribourg

(c) L'Association Suisse-Israël, par M. Roger Pochon, directeur, et Paul Torche, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, attire l'attention sur la conférence qui sera donnée prochainement à Fribourg. M. Eliezer Yapou, ministre plénipotentiaire chargé du consulat général d'Israël aux Pays-Bas, parlera des « Pays en voie de développement et de l'exemple d'Israël ».

Exposition

(c) La section vaudoise des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, a ouvert samedi son exposition annuelle, au Musée d'art et d'histoire de Fribourg. M. Marcel Strub, conservateur, a fait l'éloge de l'exposition où les techniques les plus diverses sont représentées. Mme Isabelle Scheider, présidente, s'est exprimée pour dire sa satisfaction de voir cette exposition se tenir à Fribourg, car sa société compte parmi ses membres plusieurs artistes fribourgeoises et valaisannes.

CHATEL-SAINT-DENIS — Toujours le ski

(c) Hier soir, l'hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis, a accueilli le jeune Edouard Beney, âgé de 14 ans, domicilié à Vuillerens (Vaud), qui s'était fracturé une jambe en skiant aux Paccots.

MONTAGNES — Auteur d'un accident mortel alors qu'il était en état d'ivresse

Un douanier français de Morteau est condamné à six mois de prison ferme par le tribunal correctionnel du Locle

De notre correspondant :

Le tribunal correctionnel du Locle a siégé lundi après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvanel, assisté des jurés Arnold Racine et Jean Muller, du Locle. M. Maurice Borel, greffier, occupait son fauteuil. Le siège du ministère public était occupé par M. Cornu, de la Chaux-de-Fonds, substitut du procureur général.

La salle est pleine. Ceci n'est pas étonnant car l'émotion avait été considérable au Locle après l'accident dont a été victime l'appointé de police Jacques Fluri, personne très connue et aimée. F. F., agent des douanes françaises, domicilié à Morteau, âgé de 32 ans, est assis au banc des accusés. Le 23 octobre 1965, à 0 h 45, circulant en état d'ivresse au volant de sa voiture le long de la rue Girardet, il a heurté violemment à l'arrière un cycliste loclois, l'appointé Jacques Fluri, qui circulait régulièrement sur la bande cyclable, et l'a tué.

Après la lecture de l'arrêt de renvoi, le président procède à l'interrogatoire du prévenu. F. F. reconnaît les faits aussi le tribunal renonce à l'administration des preuves. Aucun témoin n'était inscrit mais la défense demande si le tribunal consent à entendre un des chefs de F. F. un inspecteur-officier des douanes, domicilié à Morteau. Ce qui est admis. F. F., au cours de l'interrogatoire explique que son attention a été attirée par une automobile qui venait en sens inverse. Il dit ne pas avoir vu Fluri. Depuis 1962 dans les douanes française. F. regrette ct accident. L'avocatt de la partie civile aimerait que F. précise si à ses yeux Jacques Fluri a commis une faute. F. répète qu'il n'a pas vu le cycliste et ne peut se prononcer sur ce point, tout en reconnaissant sa propre faute. Le témoin de moralité, l'officier-inspecteur des douanes françaises apporte un bon certificat. F. est un fonctionnaire modèle qui a été physiquement malade après cet accident. C'est un sportif éprouvé. Il s'est présenté de son plein gré aux autorités judiciaires suisses ce qui est à considérer.

LE RÉQUISITOIRE

C'est avec émotion, dit le substitut du procureur, que la population du Locle a appris le décès de Jacques Flury et les circonstances dans lesquelles il s'est produit. C'est également avec émotion que cette salle attend le débat, et le jugement du uribunal. Le tribunal jugera avec impartialité selon les lois de la jurisprudence 'suisse cémme il le erait si un Suisse ouun es accusés.

F. F. a commis de graves fautes. Il a commis une négligence coupable en état d'ivresse et c'est dans cette mesure qu'il est coupable. Dans notre pays, la presse et souvent les autorités reprochent à notre justice d'être trop modeste dans ses condamnations pour ivresse au volant. Tenant compte de la jurisprudence suisse et de la gravité des fautes commises, le substitut du procureur demande une peine de six mois de prison, ferme. L'avocat de la partie civile demande au tribunal que son jugement contienne des éléments concluant à aucune responsabilité de la part de Jacques Flury dans l'accident dont il a été victime. L'avocat se plaît à relever l'attitude correcte du prévenu et la dignité des débats.

Un avocat de la Chaux-de-Fonds, avait la tâche périlleuse de défendre F. Il rompt une lance entre le divorce qu'il constate entre la jurisprudence et les juges chargés de l'appliquer. Il affirme que F. n'est pas un délinquant de droit commun pour lequel il réclame le sursis et s'il ne peut être accordé, une réduction de la peine demandée par le substitut du procureur. Dans tout accident, il y a un élément de fatalité.

Le substitut Cornu s'insurge contre les conclusions de la défense. Il défend la jurisprudence fédérale concernant les peines prévues en cas d'ivresse au volant. Si le tribunal s'avisait d'accorder le sursis il ferait un recours devant la cours de cassation pénale. Dans les circonstances où l'accident s'est produit, la peine de six mois est normale. Elle aurait été appliquée à tout autre prévenu. L'avocat de F. réplique et demande au tribunal de se montrer clément.

Après avoir longuement délibéré, le tribunal reprend l'audience pour la lecture du jugement. Le jugement qui a été établi, dit le président s'est détaché de toute passion. Il a tenu compte de tous les éléments. Le président cite quelques jugements prononcés ces dernières années par le tribunal du Locle, pour des cas semblables et les peines infligées ont varié entre 5 et huit mois.

F. F. est condamné à *six mois d'emprisonnement, à 450 fr. de frais et à 200 fr. de dépens à la partie adverse.* Immédiatement après l'audience, l'inculpé a été arrêté pour purger sa peine.

VALAIS

Une avalanche isole le Loetschental

SION (ATS). — Une avalanche vient d'isoler, une fois de plus, une grande partie du Lœtschental du reste du Valais. Cette avalanche, connue sous le nom de « Wandschluchten », est descendue entre Forder et Goppenstein. On ne signale pas de dégâts. Comme tout danger n'est pas écarté, on hésite à envoyer sur place des équipes d'ouvriers pour tenter de rétablir la liaison.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

Un poste de collaborateur attaché au service publicité et relations publiques d'une entreprise commerciale est à repourvoir.

Les candidats sont invités à formuler leur offre de service par écrit sous chiffre P 1125N à Publicitas, 2001 Neuchâtel, en joignant une photo-passeport récente.

Employé (e) de bureau qualifié (e)

serait engagé (e) tout de suite ou pour une date à convenir.

Prestations sociales intéressantes.

Adresser offres à la direction de l'Entrepôt régional CO-OP, Neuchâtel, Portes-Rouges 55, téléphone (038) 5 37 21.

Centre éducatif et pédagogique
Le Foyer Gardien, Estavayer-le-Lac,

petit internat-école, moderne, désire engager, pour une nouvelle classe en création,

un instituteur ou une institutrice

s'intéressant à la pédagogie curative et à la recherche, désirant travailler d'une manière indépendante dans une classe de 12 élèves environ. Possibilité de parfaire sa formation en cours d'emploi.

Conditions de travail et de salaire normalisées.

Entrée en fonction: avril 1966 ou date à convenir.

Adresser offres ou demandes de renseignements à la direction, tél. (037) 6 30 43.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir :

manœuvres

pour travaux de tournage ;

polisseur ouvrière

pour différents travaux d'achevage (perçage, etc.). Personnel de nationalité suisse.

S'adresser à G. & E. Bouille, fabrique de boîtes de montres, Monruz 17, Neuchâtel, tél. 5 77 33/34.

Pensionnat, région Neuchâtel, cherche pour mi-avril

institutrice interne

pour l'enseignement du français à des élèves principalement de langue allemande, et pour participation à la surveillance générale. Excellente ambiance de travail. Salaire selon expérience antérieure. 11 semaines de vacances payées.

Adresser offres complètes sous chiffres I. C. 229 au bureau du journal.

On cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :

mécanicien

connaissant si possible l'électricité ;

chauffeur

pour fin février.

S'adresser à l'entreprise Pizzera S. A., au dépôt de Colombier, tél. 6 30 93.

URGENT

L'INSTITUT SULLY-LAMBELET
2126 LES VERRIÈRES (NE)
cherche :

une cuisinière ou personne sachant faire la cuisine;
une demoiselle pour s'occuper d'un groupe d'enfants.

Faire offre aux directeurs

G. VUILLEUMIER S. A.
Fabrique d'horlogerie
Avenue des Planches 22
1820 MONTREUX
Tél. (021) 62 36 51

engage

viroleuses - centreuses

(régleuses)

à l'usine ou à domicile.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou époque à convenir,

DÉCORATEUR ÉTALAGISTE

capable et consciencieux.

Faire offres, avec photo, copies de certificats, prétentions de salaire, aux

GRANDS MAGASINS BOULDOIRES & CIE, BIENNE

FAVAG

cherche

UNE STÉNODACTYLOGRAPHE

habile et consciencieuse pour son département de vente.

Langue : français, si possible bonnes notions d'allemand.

Faire offres manuscrites, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire, à

FAVAG SA

Monruz 34, 2000 Neuchâtel, tél. 5 66 01.

CLAIRVUE

cherche, pour son département injections en matières plastiques,

UN MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES

de nationalité suisse. Bon salaire dès le début pour personne capable.

Se présenter, Portes-Rouges 163 ou téléphoner au 5 41 09.

LES CÂBLES ÉLECTRIQUES

cherchent, pour leur service d'exploitation,

UN TECHNICIEN-ELECTRICIEN

ayant une formation technique complète.

Le candidat choisi aura pour tâche :

— de collaborer à l'étude des nouvelles installations et au perfectionnement des installations existantes

— d'organiser et surveiller les chantiers

— de veiller à la bonne marche du parc de machines.

Prière d'adresser les offres manuscrites, avec curriculum vitae détaillé, copies de certificats, photos et prétentions de salaire, au secrétariat général des

CÂBLES ÉLECTRIQUES, 2016 CORTAILLOD

LAUENER & Co

Fabrique de fournitures d'horlogerie et de décolletage

à CHEZ-LE-BART

engage tout de suite

OUVRIERS QUALIFIÉS

de nationalité suisse désirant se spécialiser sur tours automatiques.

Places stables et bien rétribuées.

Logements à disposition.

Faire offres écrites ou se présenter.
Tél. (038) 6 71 48.

Importante entreprise industrielle du Jura neuchâtelois engagerait

comptable

adjoint au chef du service financier. Le candidat doit être capable d'établir un tableau de répartition des charges en comptabilité analytique et de tenir une comptabilité financière.

Il serait souhaitable que le postulant dispose de connaissances quant à la calculation des prix de revient industriels et des possibilités d'application des parcs mécanographiques en tant que moyens modernes de la gestion d'entreprises.

Situation d'avenir pour personne compétente répondant aux exigences précitées.

Prière d'adresser offres, avec curriculum vitae et références, sous chiffres P 10140 N à Publicitas S. A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

BIEDERMANN

SOLDE A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

SOUVIENS-TOI, DORA

ROMAN

par 26

DENISE NOËL

Soudain, la lumière rayonna en lui. C'était à Chantilly et non pas à Neuilly que Dora demeurait avant sa fugue. A présent, il se souvenait d'un renseignement que Stephen lui avait autrefois fourni.

« Nous n'habitons Neuilly que depuis la disparition de Dora... »

Donc, il était impossible que la jeune fille connût l'hôtel particulier du boulevard Maillot. Si Jérôme avait mentionné cette résidence, c'était par inattention, parce qu'il s'était plongé, avec un plaisir entaché d'égoïsme, dans des souvenirs qui l'émouvaient toujours.

Mais pourquoi Dora l'avait-elle suivi dans l'exploration d'un passé qui ne lui rappelait rien ? Pourquoi ne l'avait-elle pas arrêté, dès le début, en avouant que, pour elle, Neuilly n'était en aucune manière lié à son adolescence ? Pourquoi l'avait-elle délibérement poussé à évoquer des images qu'elle ne pouvait reconnaître ?

« Elle s'est jouée de moi », se dit-il.

Et sa rancune pour elle fut si vive qu'il lui adressa un coup d'œil dépourvu d'aménité. Elle surprit ce regard et s'y accrocha d'un air suppliant. Mais, froidement, Jérôme baissa le nez sur sa tasse de café.

Par-dessus la table, elle saisit le poignet du jeune homme.

— Il faut partir, dit-elle. N'oubliez pas qu'il nous reste près de trois cents kilomètres à parcourir. Nos amis seront sur place avant nous.

Un petit car emmenait le matériel ainsi que les techniciens vers les champs de neige. L'ingénieur du son, venu dans sa propre voiture, une Dauphine, offrit une place à Colibri qui refusa. Elle était debout, prête au départ. Malgré la simplicité de sa toilette : jupe de chalet, en pied de poule noir et blanc, et chemisier vert d'eau, elle captait l'attention par sa fraîcheur, l'éclat de son regard et la grâce de sa silhouette.

Une serveuse lui apporta sa veste. Aussitôt, dix paires de mains se tendirent vers ses épaules. Elle remercia en souriant d'un air sage.

Le caméraman-soupirant proposa :

— On vous encadre. Le car devant, la Dauphine derrière. La route vous paraîtra moins longue.

— M'est avis que, sans nous, elle leur paraîtra bien plus courte, riposta un assistant en riant.

Dora atteignait le hall. Jérôme fut soulagé en constatant qu'elle n'avait pu saisir le clin d'œil qui accompagnait ces paroles.

Un peu plus tard, alors que la « deux chevaux » avait pris la route et que l'équipe s'apprêtait à remonter dans les voitures, une des domestiques de l'hôtel s'approcha de l'ingénieur du son. C'était une fille rousse, assez piquante mais d'allure vulgaire. Elle avait servi à table et dévoré de ses yeux noirs « ces messieurs du cinéma ».

— C'est bien vous qui êtes venu dîner ici, le mois dernier ? demanda-t-elle en plantant son regard effronté dans celui du jeune homme. Il me semble bien vous reconnaître.

L'ingénieur réprima un sourire railleur.

— Vous m'en voyez flatté, mademoiselle, dit-il en s'inclinant. Mes amis et moi sommes effectivement descendus à cet hôtel, il y a un peu plus de quinze jours.

Elle hocha la tête et toisa la troupe avec impudence.

— Et vous avez oublié dans le garage une mallette fermée à clé.

Sur tous les visages qui s'étaient rapprochés se peignait une expression de curiosité amusée.

— Une mallette de cuir rouge ? hasarda un caméraman.

— Rouge avec des coins de métal.

— Les films ! s'exclama-t-il.

Et il ponctua sa réflexion d'un mot bref et sonore qui traduisait à merveille leur stupeur à tous.

Ainsi, les bobines de pellicule impressionnée à Megève n'avaient pas été volées comme Stiller l'avait cru, mais tout bêtement oubliées dans un garage d'hôtel.

Après un silence, l'ingénieur demanda en fronçant les sourcils :

— Et cette mallette, où est-elle ?

— Sous mon lit, avoua la fille en se dandinant.

— Pourquoi ne nous l'avez-vous pas renvoyée ? Vous connaissiez notre adresse, puisque nous avions couché ici et rempli nos fiches de police.

— Pas si bête, fit-elle d'un air finaud. Ça m'aurait rapporté quoi, de la rendre ? Un bon pourboire ? Je ne veux pas d'une aumône. J'avais l'intention d'aller à Paris au cours de mon prochain congé. La mallette ? Elle m'ouvrait la porte des studios. J'aurais bien reconnu votre metteur en scène et je lui aurais dit : « Donnant, donnant. Je vous la rends, mais signez-moi un contrat. Moi, aussi, je veux faire du cinéma. »

Ils comprirent qu'aucun raisonnement n'aurait prise sur cette fille un peu simple, mais bien résolue à tenter sa chance, et qui devait rêver devant son miroir au grand rôle de sa vie.

Heureusement, un maquilleur sauva la situation. Pour se moquer de ses cravates et de ses complets impeccables, ses camarades le surnommaient « Marquis ». Se détachant du groupe, il posa les deux mains sur les épaules de la serveuse, l'examina avec un imperturbable sérieux et s'exclama :

— Mais la voici, la vedette idéale de mon prochain film ! Donnez-moi vite votre nom, mademoiselle, et tenez-vous prête à recevoir une convocation pour un bout d'essai. Vous êtes exactement le type de femme rousse que je cherchais depuis des mois.

Elle constata qu'il était différent des autres, vêtu avec plus de recherche.

— Vous... vous êtes... metteur en scène, monsieur ? balbutia-t-elle en devenant écarlate.

Il se rengorgea. Puis, avec une trompeuse assurance :

— Producteur, mademoiselle. A la fois producteur et marquis. Allez vite m'écrire votre nom sur une carte de la maison.

Il la rappela, comme elle passait la porte.

— En même temps, descendez donc la mallette. Vous pouvez vous vanter d'avoir de la chance. Aucun metteur en scène n'aurait fait cas de votre trouvaille : elle ne contient que des films ratés.

Quand elle eut disparu, ils se regardèrent avec effarement.

— Le plus clair de l'aventure, c'est que Stiller est capable d'avoir une attaque, dit quelqu'un.

— Puisque les films sont retrouvés, remarqua un assistant, nous n'avons aucune raison de recommencer le travail. Rebroussons chemin.

— Qui se charge de téléphoner au patron pour l'avertir ?

La proposition ne tenta personne.

(A suivre.)

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

La Fabrique de Câbles électriques à Cortaillod cherche :

quelques ouvrières

habiles et consciencieuses, pour son atelier de fabrication de câbles téléphoniques ou pour son chantier d'essais. Eventuellement horaire de travail réduit ;

quelques ouvriers

capables d'être formés aux différents travaux de câblerie, éventuellement chef de machines.

Places stables, rétribuées selon les aptitudes des candidats. Horaire de travail : cinq jours par semaine.

Se présenter, écrire ou téléphoner (038) 6 42 42 au bureau du personnel.

ELECTRONA

Nous cherchons, en qualité de

sous-chef

monteur d'appareils à courant faible ou monteur d'appareils électroniques ou de télécommunications

pour la surveillance du montage d'appareils de télécommunications.

Nous exigeons des connaissances de la technique des télécommunications, du sens de l'organisation, ainsi que du tact et de l'aptitude à diriger du personnel.

Nous offrons, dans notre entreprise moderne, une mise au courant dans un domaine intéressant et varié. Semaine de 5 jours.

Les candidats sont priés d'adresser leurs offres, accompagnées des documents usuels, à la Direction d'ELECTRONA S. A., 2017 BOUDRY (NE). Tél. (038) 6 42 46.

Nous cherchons

secrétaire

pour correspondance française, allemande et éventuellement anglaise.

Prière d'adresser offres à :

ROSSEL & OBERSON S. A., fabrique de cadrans, Sportstrasse 51, 2540 Granges (SO). Tél. (065) 8 83 37.

COUPLE-GÉRANT

pour commerce de vins, liqueurs et spiritueux

Etablissement du canton, avec agences exclusives de grandes marques de vins, offre situation d'avenir. Le mari devra s'occuper en partie de visiter la clientèle existante des restaurants et particuliers. D'autre part de l'organisation, éventuellement des livraisons. La conjointe devra s'occuper de la vente au magasin.

EXIGENCES : bonne entente du couple, moralité irréprochable, entregent, sens du commerce et esprit d'initiative.

Faire offres détaillées sous chiffres MH 256 au bureau du journal.

Nous cherchons

1 tailleur de pignons

connaissant si possible les machines Wahli et Strausak. Entrée à convenir.

Fabrique Willy Dickson, décolletages DEKO, Chapelle 24, 2034 Peseux (NE) Téléphone 8 28 01

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

cultivateur de plantes vivaces

ayant déjà, si possible, une certaine expérience dans ce domaine.

Nous demandons : connaissances professionnelles bien acquises, intérêt au travail, initiative, conscience professionnelle, excellente moralité. Débutant pas exclu.

Nous offrons : place stable, travail intéressant et varié, salaire en fonction des responsabilités, avantages sociaux de l'entreprise, caisse de prévoyance pour le personnel stable. Possibilité d'accéder à des responsabilités dans la maison.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres par écrit, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à Ch. Lardet, paysagiste, av. du Temple 12, 1012 Lausanne.

Degoumois et Cie S. A. cherche pour sa FABRIQUE DE MONTRES AVIA atelier faubourg de la Gare 5a :

une finisseuse
un jeune horloger complet

Se présenter à l'atelier, faubourg de la Gare 5 a.

Importante entreprise de Neuchâtel engagerait

employée de bureau

pour faire divers contrôles, tenue à jour de cartothèque et travaux de bureau.

Faire offres, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, à la Direction de la maison AMANN & Cie S. A., importation de vins en gros, 2002 Neuchâtel.

FAN

CORTAILLOD - BAS

Nous cherchons pour tout de suite un(e)

porteur (se) de journaux

pour le secteur du Bas-de-Sachet et Petit-Cortaillod.

Bon salaire. Horaire matinal.

Adresser offres à l'administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL, 4, Saint-Maurice, 2001 NEUCHATEL Tél. (038) 5 65 01

On cherche pour le 1er février

fille ou **garçon**

pour office et buffet. Semaine de cinq jours ; nourris, logés. S'adresser au réfectoire de la fabrique d'horlogerie, Fontainemelon, tél. 7 19 31.

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Nous demandons, pour le printemps,

jeune homme

pour aider dans petite exploitation agricole (avec tracteur). Chambre neuve et chauffable. Bons soins. Occasion d'apprendre l'allemand.

Faire offres à *E. Balmer, 3173 Oberwangen, près Berne. Tél. (031) 69 93 64.*

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Concentration horlogère cherche

comptable

ayant plusieurs années d'activité dans l'industrie horlogère, connaissant également la comptabilité industrielle et le calcul de prix.

Faire offres manuscrites sous chiffres T 20346 U à Publicitas S. A., 48, rue Neuve, 2501 Bienne.

Buffet de la Gare CFF, Neuchâtel, cherche :

1 dame ou fille de buffet
1 jeune pâtissier
1 garçon de cuisine

Téléphone (038) 5 48 53.

On cherche, pour le printemps ou date à convenir,

jeune fille honnête et docile

pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre la langue allemande.
Bon salaire, congés réguliers, vie de famille, aussi le dimanche.

Faire offres à : Famille Fritz Fischer, boucherie, 4513 Langendorf, tél. (065) 2 68 27.

Robert-A. Meystre, architecte F. A. S., S. I. A., 12, rue Saint-Maurice, à Neuchâtel, engagerait un

technicien-architecte ou dessinateur-architecte

expérimenté. Traitement à discuter, selon capacités. Semaine de cinq jours.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photo.

---

sommelière

Jeune sommelière ou débutante est demandée pour le début de février.

Faire offres à Edg. Robert, café de la Petite-Brasserie, Neuchâtel, tél. (038) 5 19 76.

Bureau de la ville engagerait, pour une période d'une année environ,

employée

qualifiée, bonne sténodactylographe, ayant l'habitude des travaux de bureau.

Entrée immédiate ou pour date à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec références, accompagnées d'un curriculum vitae et d'une photographie, jusqu'au 31 janvier 1966, sous chiffres JC 215 au bureau du journal.

Importante entreprise d'électricité générale cherche :

chef monteur électricien
monteurs - électriciens

pour installations intérieures, dépannages, et petits travaux.

Nous offrons : place stable, bien rétribuée. Travail intéressant. Caisse de prévoyance. Faire offre à : Electricité Ls BALLY & Fils S. A., Nyon (VD).

Nous cherchons :

1 tourneur
1 aide-mécanicien

pour la fabrication.

Adresser les offres à : E. HOFMANN & Cie S. A. Mécanique de précision 2072 Saint-Blaise

---

VENDEUSE

expérimentée trouverait place stable et bien rétribuée dans notre **rayon Ménage.**

Faire offres à la **Direction** Nusslé S. A., 5 - 7, rue du Grenier, 2300 la Chaux-de-Fonds.

JEUNE OUVRIER

consciencieux serait engagé pour divers travaux de fabrique. Travail varié, place stable et bien rétribuée, semaine de cinq jours, participation aux frais de déplacement.

S'adresser à W. WALTHER, reliure, Maujobia 8, à Neuchâtel, tél. 5 75 91.

TRANSAIR S.A.

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

mécanicien-électricien

qui serait formé sur électricité avion.

Faire offres, avec curriculum vitae, photographie et prétentions de salaire, à TRANSAIR S. A., 2013 Colombier (NE).

Pour entrée immédiate ou date à convenir, nous cherchons

UNE VENDEUSE

Nous désirons nous assurer la collaboration d'une personne de très bonne formation professionnelle, expérimentée, connaissant, si possible, la décoration.

Place stable, ambiance agréable. Congés réguliers. Salaire en rapport avec capacités.

Adresser offres à : Maison LA SOIE, confection pour dames, Saint-Maurice 10, Neuchâtel.

Nous cherchons pour notre usine de Peseux :

MÉCANICIEN de PRÉCISION

pour montage et fabrication de pièces pour prototypes, travail intéressant et varié ;

FRAISEURS
PERCEURS
OUVRIER

pour la distribution des outils.

Places stables et bien rétribuées, avantages sociaux.

Faire offres à MOVOMATIC S.A., 2034 Peseux, ou se présenter à notre usine, 16, avenue Beauregard, Cormondrèche. Tél. 8 44 33 pendant les heures de bureau, 8 42 15 en dehors des heures de bureau.

C. I. P. - PESEUX

Centrale industrielle de production de mouvement d'horlogerie

Avenue de Beauregard, tél. 8 33 75 (vis-à-vis de la gare CFF)

engage, pour entrée immédiate, ou à convenir,

personnel féminin

pour travaux propres et faciles. Faire offres ou se présenter à l'atelier.

La Ligue cantonale neuchâteloise contre la tuberculose cherche, pour son Centre de radiophotographie,

une employée de bureau

ayant une bonne formation professionnelle et de l'expérience.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et références, au Secrétariat de la L.N.T., 8, avenue DuPeyrou, Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée immédiate,

PEINTRES QUALIFIÉS

de nationalité suisse.

Depaulis & Cappellaro, 32, rue du Milieu, 2500 Bienne. Tél. (032) 2 30 98.

On demande

fille ou garçon d'office

Entrée à convenir. Tél. 5 14 10.

On cherche Suissesses ou étrangères comme

ouvrières à plein temps

ou

ouvrières à temps partiel

S'adresser à la fabrique de confiserie, produits Renaud S. A., av. Beauregard 32, Cormondrèche.

Hôtel-restaurant Beaux-Arts, Neuchâtel, tél. 4 01 51, engage

garçon de cuisine

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres ou se présenter à la direction.

ANGLETERRE

On cherche

jeune fille

honnête et travailleuse désirant apprendre bien l'anglais comme aide de ménage, à une heure de Londres. Entrée dès que possible. — S'adresser : rue Desor 3, pour renseignements. Tél. 5 29 22.

Dans famille avec trois fillettes (bas Emmental), on cherche, pour entrée au printemps,

JEUNE FILLE

ayant terminé sa scolarité, pour aider au ménage ; bonne occasion d'apprendre la langue allemande.
Faire offres, avec photo et prétentions de salaire, sous chiffres FA 249, au bureau du journal.

Grande entreprise de moissonneuse-batteuse

d'une région plus avancée **cherche contact avec même entreprise du Jura** pour travaux de récolte 1966.
Faire offres sous chiffres P 40137 F à **Publicitas S. A., 1701 Fribourg.**

Restaurant de la place cherche pour entrée à convenir :

DAME DE BUFFET
AIDE DE PATRON

Adresser offres écrites à LG 255 au bureau du journal.

Café-brasserie au centre de la ville cherche

sommelière

Se présenter. Tél. (038) 5 17 95.

Pour le printemps, on cherche

porteur

Faire offres à la boulangerie Arthur Hänni, Ecluse 13, tél. 5 27 51.

DUREXA financements, F. Burla, Saint-Blaise, cherche pour le printemps

UN (E) APRENTI (E) DE BUREAU

Travail intéressant et varié.

Ecrire ou se présenter en demandant préalablement un rendez-vous, Maigroge 13, tél. (038) 3 35 25.

Etude de notaire cherche, pour date à convenir,

employée de bureau

pour tenue de comptabilité et compte de gérances.

Adresser offres sous chiffres EZ 248, au bureau du journal.

Nous cherchons pour notre service d'antennes collectives un

monteur électricien

qualifié. Place stable. Ambiance de travail agréable. Bon salaire à personne capable. Entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres écrites ou s'adresser à JEANNERET & Cie, radiotélévision, Seyon 30, Neuchâtel.

Nous cherchons

couturière

ou dame sachant coudre à la machine. Semaine de cinq jours.
Se présenter à la fabrique Biedermann, Rocher 7.

Hôtel Touring au Lac

Neuchâtel, tél. 5 55 01 cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

chasseurs (ses)

pour la vente de pâtisseries et canapés. — Faire offres ou se présenter à la direction.

Entreprise de Colombier cherche

PERSONNEL FÉMININ

pour travaux propres et faciles. Places stables. Semaine de cinq jours.
Tél. (038) 6 31 51.

La boucherie-charcuterie A. ROHRER, Hôpital 15, Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, une

VENDEUSE

propre et de bonne présentation.
Ecrire ou se présenter au magasin.

S. FACCHINETTI & CIE, travaux publics, Gouttes-d'Or 78, 2000 Neuchâtel, cherchent une

employée de bureau qualifiée

bonne dactylographe, aimant les chiffres.

Nous assurons :
— une mise au courant approfondie
— un travail varié et intéressant
— des installations de bureau modernes, dans une ambiance agréable et dynamique
— les avantages sociaux d'une grande entreprise
— un salaire intéressant.

Nous demandons :
— initiative, sens des responsabilités, travail précis
— langue maternelle française.

Prière d'adresser offres manuscrites et certificats à l'adresse ci-dessus.

APPRENTISSAGES

Apprenti mécanicien de précision

est demandé.

S'adresser à E. JUNOD, fabrique d'étampes, Fahys 191. Tél. 5 62 38.

Nous cherchons, pour le printemps 1966 ou époque à convenir,

1 apprenti peintre en bâtiments

1 apprenti (e) de bureau

Depaulis & Cappellaro 32, rue du Milieu, 2500 Bienne. Tél. (032) 2 30 98.

HOCKEY SUR GLACE

LE CHAMPIONNAT DE LIGUE A TOUCHE A SA FIN

Viège après sa victoire contre Grasshoppers devrait lui aussi participer au tour final

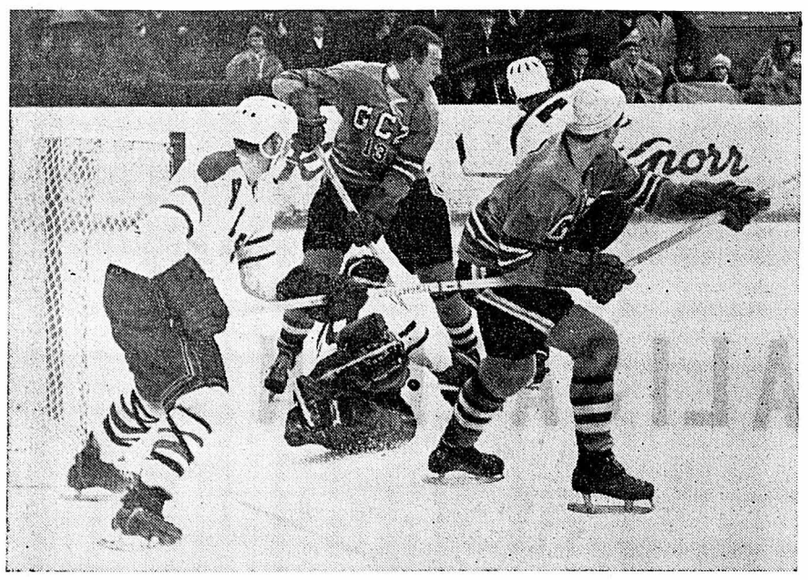

CRITIQUE. — Le gardien de Viège, Darbellay, en a vu de toutes les couleurs dimanche contre Grasshoppers. Néanmoins, son équipe a gagné. Nous le voyons ici intervenir devant Berry (13) et Keller, In-Albon (à gauche) se préparant à partir à l'attaque.
(Photo A.S.L.)

C'est vendredi soir à Davos que tout apparu remis en question. En effet en battant Viège, les Grisons pouvaient brusquement être considérés comme des candidats au tour final ! Il leur suffisait en fait de gagner à Genève le lendemain pour se hisser à deux points de Zurich ou à un point de Viège, à supposer bien sûr que cesdeux équipes connaissent des difficultés insurmontables à la Chaux-de-Fonds et au Dolder. Malheureusement pour Davos, le miracle n'a pas eu lieu puisque la Chaux-de-Fonds s'est effondrée devant Zurich, alors que Viège se ressaisissait devant un Grasshoppers singulièrement indifférent. Et pour comble, Davos n'a pas eu de chance à la patinoire des Vernets contre un Genève Servette pourtant mal inspiré et fatigué par son voyage de la veille à Zurich.

Après la victoire inattendue de Langnau au Hallenstadion. Le derby bernois de l'Emmenthal devenait très important. Si important, qu'il se terminait par une bagarre qui sera sans conséquences... du moment que le match n'était pas télévisé. Vainqueur, le champion sortant, Berne a conservé une possibilité de prendre part au tour final, mais cette possibilité est bien mince. En effet Berne devrait non seulement battre Viège vendredi soir à la K.W.D. maais encore gagner le lendemain à Kloten tout en attendant une nouvelle défaite de Viège en Valais contre Zurich. Cela fait beaucoup de conditions à la fois. Surtout si Zurich bat Villars au Hallenstadion vendredi, ce qui est plus que probable. En effet, ces deux points-là suffisent aux joueux de Maguire pour se qualifier, ce qui leur permettra de se déplacer à Viège en toute sérénité.

Wehrli en deuil

Nous apprenons que le joueur de Young Sprinters Michel Wehrli a eu la douleur, dimanche, de perdre son père. Nous lui présentons, ainsi qu'à sa famille, nos sincères condoléances.

ANOMALIES

C'est ici que les anomalies du règlement apparaissent en plein jour. Comme les points acquis dans la phase la plus longue du championnat ne comptent plus à partir de deux février, on voit des équipes comme Genève Servette, Grasshoppers et demain Zurich prendre leurs derniers matches à la légère. Et ce Genève-Grasshoppers de samedi qui aurait dû faire sauter la patinoire des Vernets va se jouer dans l'indifférence générale !

En revanche, s'il est un match qui fera le plein, c'est bien la finale de la coupe de Suisse qui opposera pour la première fois les deux grandes équipes zuricoises, à une date qui n'a pas encore été fixée mais qui se situera dans la seconde quinzaine de février. Genève Servette a manqué là une belle occasion, par excès de confiance sans doute.

Programme des deux dernières journées du championnat. Vendredi : Berne contre Viège ; La Chaux-de-Fonds contre Genève Servette ; Grasshoppers contre Kloten ; Langnau contre Davos et Zurich contre Villars. Samedi : Davos contre La Chaux-de-Fonds; Genève Servette contre Grasshoppers ; Kloten contre Berne ; Villars contre Langnau et Viège contre Zurich.

Vendredi soir tous les regards seront concentrés sur la patinoire de la K.W.D. où Viège aura bien de la peine à gagner, mais ou un match nul suffit à son bonheur. Si au moins, ce même soir, Villars avait un sursaut de fierté pour quitter la Ligue nationale A en beauté et brouiller les cartes ! Mais nous n'y croyons guère. Le lendemain l'intérêt qui devrait logiquement être à Genève sera déplacé à Viège... pour autant bien sûr que, les Valaisans aient perdu la veille à Berne.

PEAU NEUVE

Enfin demain soir, la Suisse affrontera l'Allemagne, à Bâle. Pour l'instant, les éléments de comparaison nous font défaut pour juger des possibilités de notre équipe nationale. En effet, les Allemands ont très peu joué sur le plan international cet hiver. On sait simplement que les joueurs de Fussen, qui forment en général l'armature de l'équipe allemande sont en moins bonne condition que l'année dernière à la même époque. D'autre part, ils seront privés de Reiss qui est certainement le meilleur attaquant de son pays.

L'équipe suisse fait en quelque sorte peau neuve, car l'entraîneur Girard va essayer de nouvelles lignes d'attaque. Il aura d'ailleurs, le temps de poursuivre ses expériences dans le courant du mois de février avec les matches contre l'URSS et les Etats-Unis. L'essentiel, en effet, pour l'équipe suisse c'est de trouver la cohésion idéale pour affronter les championnats du monde de mars en Yougoslavie dans la meilleure composition possible.

Bernard ANDRÉ

En première Ligue

Leysin - Genève Servette II 3-9 ; Champéry - Saas-Fee 8-2 ; Forward Morges - Charrat 4-6 ; Zermatt - Genève Servette II 4-3 ; Uzwil - Bulach 2-6 ; Grindelwald - Gstaad 7-6 ; Bâle II - Breitlachen 4-10 ; Aarau - Binningen 7-3 ; Grindelwald - Langnau II 9-5 ; Thoune - Gstaad 12-5.

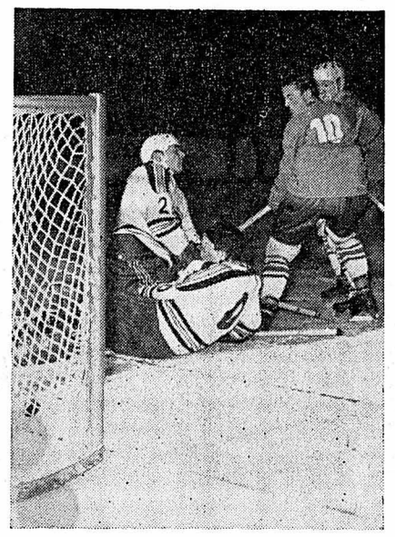

IMPUISSANTE. — La défense genevoise, illustrée ici par Clerc et Rondelli, n'a rien pu faire pour contrer cette attaque zuricoise, Secchi (No 10) ouvrant la marque pour son équipe, sous les yeux de Gretener.
(Photo A.S.L.)

BASKET — Double confrontation internationale en fin de semaine

Que fera la Suisse face à l'Allemagne ?

Deux événements importants vont marquer la fin de la semaine. Lausanne, vendredi soir, et La Chaux-de-Fonds, samedi soir, seront les lieux de rendez-vous des sportifs qui voudront voir évoluer notre équipe nationale, face à l'Allemagne. Ces deux rencontres suscitent déjà un grand intérêt dans les milieux du basket suisse et les nombreux amateurs de ce sport seront certainement conquis par le nouveau visage de l'équipe suisse. La préparation, en vue de cette double confrontation, a été poussée au maximum et la bonne ambiance qui règne au sein de la formation permet d'espérer une excellente prestation de nos représentants.

CONFIANT

L'entraîneur, Charly Grimardias, nous a déclaré être confiant et estime les possibilités de vaincre de l'équipe suisse au moins égales à celles des Allemands. Certes, la rencontre de vendredi sera très difficile puisqu'à Lausanne, nous alignons l'équipe suisse sans renfort extérieur. Il faudra se battre avec la dernière énergie pour tenir tête aux Allemands, au sujet desquels nous ne possédons que très peu de renseignements. La grande taille des frères Forrer, de Liebich et de Kund ne sera pas de trop dans les mêlées alors que l'adresse de Baillif et la clairvoyance de Fornerone seront un précieux complément à notre nouvelle formation qui sera complétée par Bottari de La Chaux-de-Fonds, Uldry de C.A.G., Reichler de Fribourg et Hidber de Jonction. Ces derniers apparaîtront pour la première fois dans une rencontre internationale.

INTÉRÊT

La rencontre de La Chaux-de-Fonds intéresse les Neuchâtelois plus particulièrement, pour deux raisons. D'abord, c'est la première fois qu'une rencontre de cette importance se joue dans le canton, ce qui rend le déplacement plus aisé et, ensuite, la formation suisse sera très sensiblement renforcée par l'introduction des deux joueurs les plus en vue actuellement en Suisse : Tutundjan, de Fribourg, et Zakar, de Stade français. Pour eux et par le fait que trois joueurs chaux-de-fonniers évolueront devant leur public, il est à prévoir que le magnifique Pavillon des sports de la Charrière sera comble. Les dirigeants de l'Olympic, à qui l'organisation de cette manifestation a été confiée, ont tout mis en œuvre pour accueillir une foule record pour cet événement.

MANQUE DE CONTACT

Battue à deux reprises de quelques points, en 1963, par notre équipe, à Bâle et Gross-Gerau, l'équipe d'Allemagne se plaçait, il y a quelques années, parmi les nations de moyenne importance sur la plan européen. L'évolution subie dernièrement par cette formation nous est assez mal connue, étant donné le manque de contacts que la Suisse a avec elle. Toutefois, sa venue en Suisse est précédée d'une retentissante victoire sur la Belgique, exploit qui n'est pas à la portée de n'importe qui. On sait, également, que des joueurs de très grande taille figurent dans cette équipe qui, pour le reste, demeure une inconnue pour nous. Il sera donc intéressant de la découvrir en venant encourager notre équipe nationale.

M. R.

DEFOREL REMPLACE LIEBICH

Nous apprenons que Liebich, qui s'est fracturé le poignet lors d'un match du championnat universitaire, sera absent. Il sera remplacé par Deforel, d'Urania.

Sélection allemande

Pour son déplacement en Suisse, où elle jouera deux matches, le 28 janvier à Lausanne contre l'équipe nationale helvétique et le 29 janvier à la Chaux-de-Fonds contre une sélection suisse, l'équipe d'Allemagne disposera des quatorze joueurs suivants :

Schulz et Kruger (Bayern Munich), Weinand, Uhlig, Dieter et Jarre (Osnabruck), Niedloch (Oldenbourg), Sarodnik (Post Hanovre), Loibl, Neumann et Leciejewski (Heidelberg), Roder (Giessen) et Wohlers (Wolfenbuttel).

AUTOMOBILISME — Moser malchanceux au Grand Prix de Buenos-Aires

Très net succès des équipages anglais

Le Britannique Irwin, au volant d'une Brabham, a remporté la finale du Grand prix de Buenos-Aires de formule trois, couvrant les 136 km 920 à la moyenne de 137 km 142. Cette finale, qui réunit 23 pilotes, fut marquée par l'allure rapide qu'imposèrent les Brabham. Plusieurs abandons, dont ceux du Suisse Moser, de l'Argentin « Cacho » Fangio, de son compatriote Bordeu et de l'Italien Facettti, furent enregistrés.

BRILLANT

Auparavant, les concurrents coururent deux éliminatoires. La première fut gagnée par le Tessinois Moser sur Brabham, qui couvrit les 78 km 240 en 34'33"7 (moyenne 135 km 819), battant dans l'ordre l'Anglais Williams (Brabham), l'Argentin Bordeu (Brabham), l'Italien Facetti (Brabham), l'Anglais Stuart (Brabham), le Français Grandsire (Alpine). La seconde revint à l'Argentin Stefano sur Brabham en 34'41"6 (moyenne 135 km 419) devant son compatriote Vianini (Brabham), le Français Offenstadt (Lola) et le Suisse Regazzoni (Brabham).

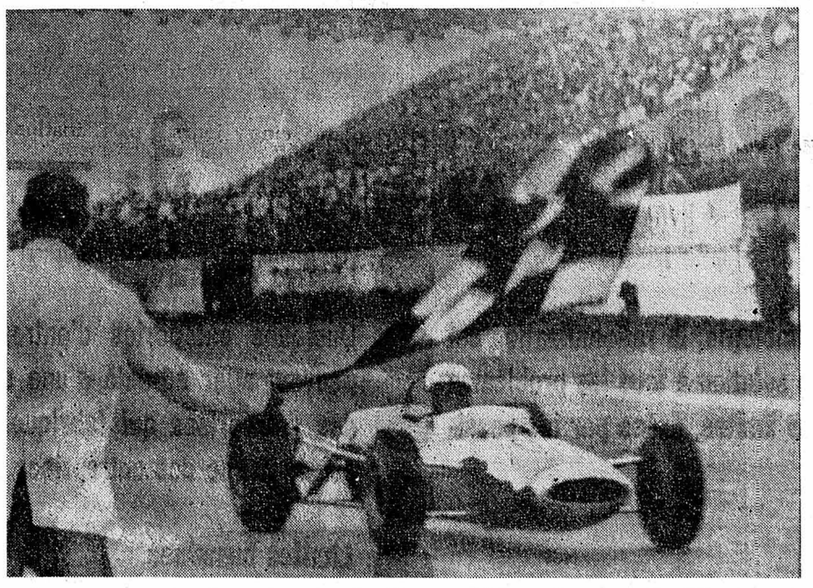

MÉRITE. — Le Grand prix de Buenos-Aires fut particulièrement meurtrier et nombreux furent les abandons. Le pilote allemand von Wendt a eu le mérite de terminer cette dure épreuve.
(Téléphoto A.P.)

1. Irwin (GB) sur Brabham, les 35 tours soit 136 km 920 en 59'57"6 (moyenne 137 km 142) ; 2. Stuart (GB) sur Brabham 1 h 00'29"1 ; 3. Estefano (Arg) sur Brabham 1 h 00'35"4 ; 4. Williams (GB) sur Brabham 1h 00'45"5 ; 5. Offenstadt 6fr) sur Lola 1 h 01'32"2 ; 6. Cupeiro (Arg) sur Brabham 1 h 01'35"7 ; 7. à un tour : von Wendt (Al) sur Lotus ; 8. Davies (GB) sur Brabham ; 9. Neerpasch (Al) ; 10. Troeberg (Su).

500 miles de Riverside

Toujours Gurney

Pour la quatrième fois consécutive, l'Américain Gurney a remporté les 500 miles (805 km) de Riverside (Californie). Au volant d'une Ford 1966, Gurney a réalisé une moyenne de 157,585 km/h. Environ 73,000 personnes ont assisté à cette épreuve qui fut marquée par de nombreux abandons. En effet, vingt concurrents sur les quarante-quatre au départ ont terminé. Le classement : 1. Gurney (EU) sur Ford les 805 km en 5 h 05'39" (moyenne 157 km 585 - nouveau record ; 2. Pearson (EU) sur Dodge ; 3. Hurtcherson (EU) sur Ford ; 4. Goldsmith (EU) sur Plymouth ; 5. Turner (EU) sur Ford.

FOOTBALL

Pour les seizièmes de finale de la coupe d'Angleterre

Tottenham contre Burnley ?

Le tirage au sort des seizièmes de finale de la coupe d'Angleterre (12 février) est le suivant :

Queens Park Rangers ou Shrewsbury contre Carlisle United ; Southport ou Ipswich Town contre Cardiff City ou Port Vale ; Norwich City contre Walsall ; Hull City contre Nottingham Forest ; Birmingham City contre Leicester City ; Wolverhampton contre Sheffield United ; Manchester United contre Rotherham United ; Newcastle United contre Sheffield Wednesday ; Crewe Alexandra contre Coventry City ; Bedford contre Everton ; Blackpool ou Manchester City contre Grimsby Town ou Portsmouth ; Bolton Wanderers contre Preston ; Chelsea contre Leeds United ; Oldham ou West Ham United contre Blackburn Rovers ; Plymouth Argyle contre Huddersfield ou Hartlepools United ; Tottenham contre Bournemouth ou Burnley.

SPORT-TOTO
Etes-vous parmi les gagnants ?

Liste des gagnants du concours No 21 des 22 et 23 janvier : 2 gagnants avec 13 points : 86,288 fr. 50 ; 146 gagnants avec 12 points : 1182 fr. ; 1841 gagnants avec 11 points : 93 fr. 75 ; 14,195 gagnants avec 10 points : 12 fr. 15.

ESCRIME — Assemblée de la Fédération suisse

Intéressante proposition bâloise

L'assemblée des délégués de la Fédération suisse d'escrime s'est tenue à Neuchâtel sous la direction du président de cet organisme, M. Fernand Thiébaud (Neuchâtel). Après avoir accepté trois nouveaux clubs, T.U.S. Jelmoli Zurich, F.G. Kusnacht et le Cercle académique de Berne les délégués passèrent rapidement sur les différents points habituels de l'ordre du jour.

DISCUSSION

Seule une proposition bâloise visant à une nouvelle méthode de sélection pour l'équipe nationale prêta à discussions. Selon cette proposition, la sélection devrait intervenir sur la base de points attribués lors de la participation à divers tournois en Suisse et à l'étranger. Les résultats de huit sur dix compétitions prévues seraient pris en considération. Après de longues discussions, il a été décidé de reporter cette question à l'assemblée de l'an prochain.

Enfin, le calendrier des championnats nationaux 1966 a été établi de la façon suivante : Fleuret masculin par équipes : 2-3 avril à Berne. Fleuret féminin : 14 mai à Zurich. Epée masculine : 7-8 juin à Lausanne. Epée masculine par équipes : 25-26 juin à Lucerne. Sabre masculin individuel et par équipes : 1er-2 octobre à Zurich. Militaires : 24-25 septembre à Macolin. Fleuret juniors : 5-6 mars à Berne. Epée juniors : 13 mars à Neuchâtel.

PATINAGE

Championnat de Suisse B

Succès d'un Loclois

(Avipress Curchod)

Nous sommes heureux d'apprendre le très bon comportement aux championnats de Suisse, catégorie B, du jeune Loclois Blaise Rossinelli. Ce dernier avec un brio particulier a très nettement surclassé ses adversaires.

Accident curieux à Davos

Un Suédois percute un tracteur sur la glace

Alors qu'il s'entraînait sur la piste de vitesse de Davos en vue des épreuves internationales des 26 et 27 janvier, le Suédois Heike Hedlund est entré en collision avec un tracteur. Victime d'une fracture ouverte à un bras et d'une commotion cérébrale, il a dû être transporté à l'hôpital. A son arrivée à Davos, Heike Hedlund avait tenu à s'entraîner immédiatement sans en demander l'autorisation aux organisateurs. C'est la raison pour laquelle la piste n'était pas libre. La neige qui tombait en abondance ne lui a pas permis d'apercevoir à temps le véhicule.

ATHLÉTISME

Souscription pour Dœssegger

Résultat inespéré

La souscription lancée par le B.T.V. Aarau pour permettre à son athlète, Dossegger, de participer à la traditionnelle Corrida de Sao-Paulo a rapporté la somme de 8100 francs. Les frais du déplacement de Dosseger en Amérique du Sud, où il a pleinement répondu à l'attente de ses supporters, se sont montés à 4643 fr. 10. Le solde de la collecte, 3476 fr. 20, sera versé à un fond spécial du B.T.V. Aarau destiné à faciliter les déplacements des athlètes du club à l'étranger.

TIR — Session ordinaire annuelle de la commission fédérale

Les tirs seront-ils interdits le dimanche ?

La session ordinaire annuelle de la commission fédérale de tir n'a pas duré moins de quatre jours. Le colonel-brigadier Emile Luthy, de Berne, qui en assume la présidence depuis près de dix ans en sa qualité de chef de l'instruction hors service, avait élaboré un ordre du jour extrêmement complet, dont les têtes de chapitre furent souvent l'objet de longs débats.

On fit en somme une revue de détail de la précédente saison et on prit en même temps des dispositions strictes pour assurer le plein succès de celle qui vient de s'ouvrir.

Mais on aborda également des sujets d'une brûlante actualité, manquant d'ailleurs pas : il y eu la pétition relative à l'interdiction des tirs le dimanche, la motion du conseiller national lucernos Kurzmeyer, concernant plus particulièrement la création de places de tir intercommunales et l'implantation d'immeubles aux abords des stands, l'augmentation du prix de revient des munitions, dont les tireurs suisses feront partiellement les frais dans un proche avenir, les fraudes de tir l'interdiction de tirer pardessus les routes nationales en raison du danger que peut provoquer le claquemen des balles pour les automobiliste non avertis, les cours de jeunes tireurs le problème de la remise en prêt de diverses armes — du fusil d'assaut au pistolet — et nous en passons.

DÉPART

Le colonel Joseph Kenzelmann, de Zenneggen (VS), en sa qualité de doyen des officiers fédéraux de tir, a rendu unvibrant hommage au colonel commandant de corps Robert Frick, ancien chef du groupement de l'instruction, tandis que ce dernier prenait officiellement congé d'eux, qui furent huit ans durant ses proches collaborateurs dans le domaine des activités hors service.

L. N.

BILLARD — Championnat de Suisse

Le Neuchâtelois Guyot brillant

Samedi et dimanche, se sont déroulés à Zurich les championnats de Suisse de billard au cadre 47/2. Ces championnats revêtaient une certaine importance car c'est à la suite de ces derniers que devaient être désignés nos deux participants aux championnats d'Europe de Berne.

Le Neuchâtelois Guyot se mit particulièrement en évidence et il démontra ses immenses possibilités. Il fit des parties admirables et surclassa tous ses adversaires. Il a même, au cours de ces journées, battu le record de Suisse avec une série de 359. Raval, quant à lui, le second représentant Neuchâtelois, fut opposé à forte partie, mais s'en tira très bien ; il a terminé quatrième mais a réalisé une excellente prestation.

Ainsi donc, Guyot et le Genevois Burgener seront nos représentants à Berne.

CLASSEMENT : 1. Guyot (Neuchâtel), 2. Burgener (Genève), 3. Corti (Lugano), 4. Raval (Neuchâtel).

TÉLÉSKI DES LACHERELLES
TRAVERS
ouvert cet après-midi

Cartes journalières : adultes 8 fr. enfants 4 fr.

SKI

Sélection suisse pour Oslo

La commission technique de la Fédération suisse de ski s'est réunie au Brassus pour désigner les sélectionnés en vue des championnats du monde des épreuves nordiques qui auront lieu à Oslo. Elle s'est basée sur les résultats enregistrés depuis le début de la saison et sur ceux du Brassus. La délégation helvétique aura la composition suivante :

Fond : Haas (Marbach), Hischier (Obergoms), Kaelin (Eissiedeln), Kasper (Saint-Moritz) et Mast (Les Cernets). — *Combiné nordique :* Alois Kaelin. — *Saut :* Pfiffner (Wald), Schmid (Olten), et Zehnder (Einsiedeln). Chef de la délégation : Beeli. Accompagnant : Fuchs. Entraîneurs : Olsson et Bradl.

BOXE

Titre des poids plumes en jeu
ACCAVALLO AFFRONTERA TAKAYAMA

L'Argentin Accavallo affrontera le Japonais Takayama pour le titre mondial des poids mouches, actuellement vacant, le 1er mars à Buenos-Aires. En cas de victoire, l'Argentin rencontrera, 120 jours plus tard, également à Buenos-Aires, titre en jeu le Japonais Ebihara, qui a récemment été victime d'une fracture de la main gauche.

GYMNASTIQUE

Mutations au sein de l'E.P.G.S.

M. Grandjean s'est désisté de ses fonctions d'inspecteur fédéral de l'E.P.G.S. dans le canton de Neuchâtel, fonctions qu'il assumait avec un grand dévouement depuis de nombreuses années. M. Robert, de Colombier, membre du comité central de la S.F.G., a été choisi pour lui succéder.

dernière — SPORTS — dernière

Ski

Le 12me slalom international de Bad Wiessee (Allemagne occidentale), organisé en nocturne, s'est terminé par un succès helvétique dans l'épreuve féminine, grâce à Edith Hiltbrand, alors que chez les messieurs, le Français Killy l'emportait. Avec la victoire d'Edith Hiltbrand, une seconde satisfaction a été enregistrée dans le camp suisse : en effet, Dumeng Giovanoli et Edmund Bruggmann ont obtenu un excellent classement. Le Français Jules Melquiond, trois fois deuxième cette saison dans des slaloms FIS 1 a, a dû cette fois se contenter de la troisième place, derrière le Finlandais Manninen, qui ne concéda que neuf centièmes de seconde au vainqueur Killy.

Chez les dames, où les meilleures Françaises et Autrichiennes étaient absentes, Heidi Schmid-Biebl a décroché une honorable quatrième place à l'occasion de son « come back ».

Hockey sur glace

● MATCH AMICAL :
YVERDON - GOTTÉRON 2-9 (0-4, 2-2, 0-3).

MARQUEURS: Pour Gottéron: Etienne (3), Schaller (3), Zumwald, Weber, Purro. Pour Yverdon : Winteregg, Curchod.

Ce match d'entraînement, qui a vu Gottéron faire étalage de la supériorité des clubs de Ligue nationale B, aura permis à Yverdon de justement apprécier cette différence et de voir le chemin qui reste à parcourir avant d'atteindre ce niveau de jeu.

● La Fédération allemande de hockey sur glace communique la composition définitive de l'équipe appelée à rencontrer la Suisse, mercredi soir (26 janvier), à Bâle : Gardiens : Knaus (Fussen), Kehle (Fussen). Arrières: Waitl - Schwimmbeck (Fussen); Bader - Riedl (Bad-Tœlz) ; Riedmeier (Bad-Tœlz). Avants : Hubner - Boos - Lutzenberger (Kaufbeuren) ; Gross - Maindel - Weissenbach (Fussen) ; Eimannsberger - Funk (Bad-Tœlz) - Hanig (Fussen).

Football

● Poursuivant leur voyage autour du monde, Young Fellows a fait escale à Los Angeles. Il a joué le premier match de sa tournée face à une sélection de cette ville et a gagné 3-2 (2-0). Environ 2800 spectateurs ont assisté à cette rencontre, dont une revanche aura lieu demain. Les buts zuricois ont été marqués par Feller (8me minute), Matous (28me) et von Burg (69me).

LA RATIONALISATION

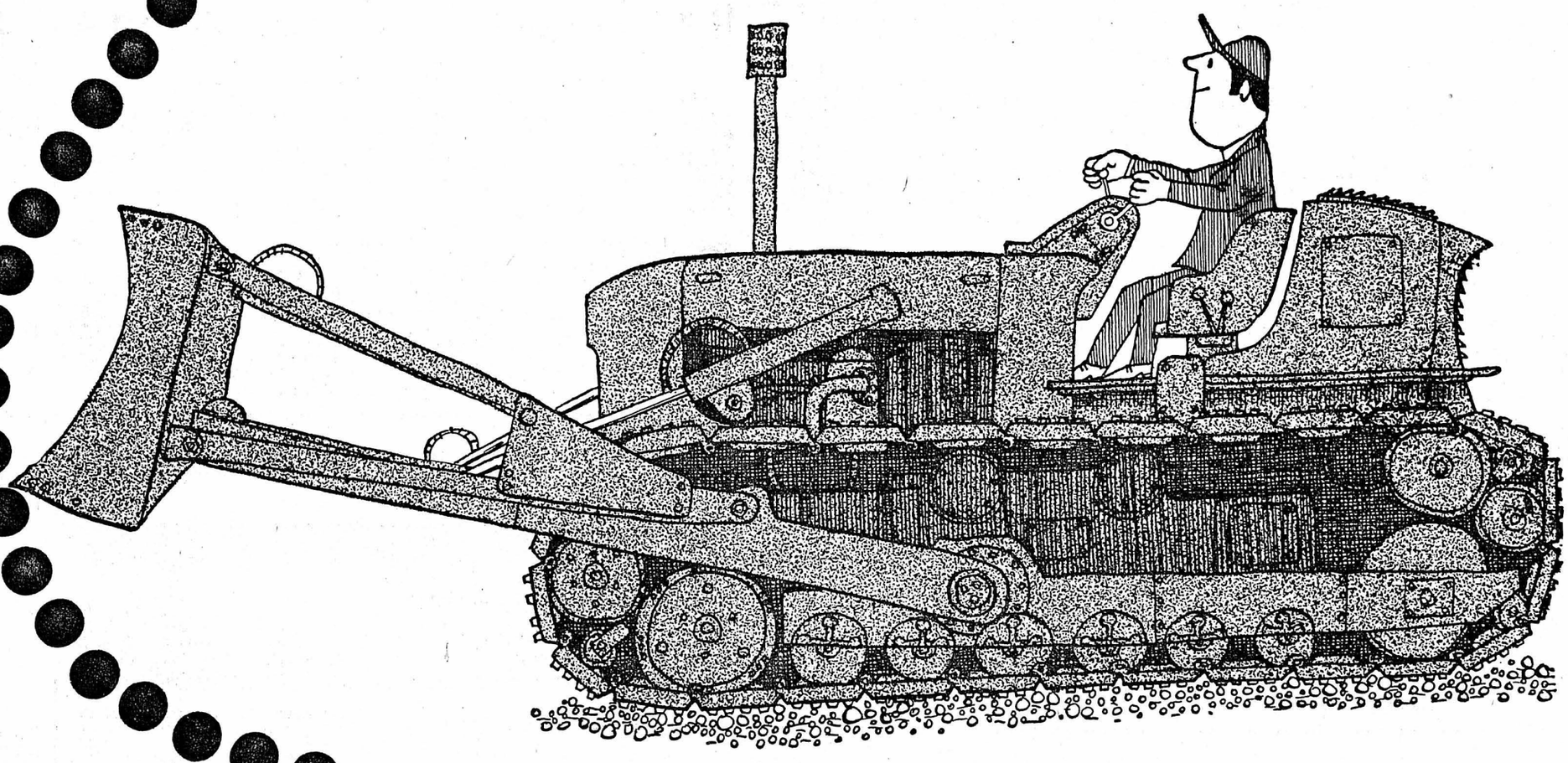

3. — LES LIMITES

Un processus irréversible

A l'âge de la compétition industrielle et de la technologie, la rationalisation est un processus irréversible. Mais elle n'est pas une solution à tous les problèmes qui se posent à notre industrie. Elle comporte des limites, fixées par les possibilités économiques, techniques et humaines.

Limites économiques

Rien ne sert d'augmenter une production si celle-ci ne trouve pas de débouchés.

Il faut donc qu'à un effort de rationalisation corresponde un effort de prospection des marchés.

Limites financières

Les machines modernes sont d'un prix très élevé. Aussi les investissements considérables exigés par la rationalisation se répercutent-ils sur le coût de production.

Le produit fabriqué grâce à des installations perfectionnées ne doit pas revenir, en fin de compte, plus cher que lorsqu'il est manufacturé.

Limites techniques

Certaines entreprises qui ont été à l'avant-garde de la rationalisation ne peuvent pas, actuellement, aller plus loin sur le plan technique. Mais l'évolution constante de la science leur ouvrira sans doute demain de nouvelles possibilités, qu'elles ne cessent, d'ailleurs, de prospecter.

Limites structurelles

Quelques catégories d'entreprises, du fait même de leur constitution, ne peuvent aller au-delà d'une certaine rationalisation. C'est le cas, notamment, des entreprises qui fabriquent et fabriqueront toujours «sur mesure». Il en est de même des entreprises de service, comme l'hôtellerie et la restauration.

Limites humaines

Le facteur humain, lui aussi, impose des limites à la rationalisation. S'il est possible techniquement de confier à un homme le contrôle de plusieurs machines automatiques, on court le risque de dépasser ses capacités d'attention.

D'autre part, la rationalisation entraîne un reclassement du personnel traditionnel, quelquefois même un déclassement qui ne peut convenir aux intéressés. Nous sommes à l'âge des spécialistes. La formation professionnelle doit être facilitée et adaptée aux techniques d'avant-garde.

La Suisse de demain, «artisan» de l'Europe

La Suisse, par la nature même de ses industries et de son économie, se heurte donc à certaines limites dans ses efforts de rationalisation. Les imposantes séries «à l'américaine» ne lui conviennent pas.

En revanche, notre pays exporte des produits de marque. Grâce à leur qualité toujours améliorée, la Suisse ne cessera de jouer dans le monde un rôle à part, celui d'un «artisan» toujours à l'affût de la nouveauté et de l'originalité.

SDES SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SUISSE

Informations régionales et suisses

NEUCHATEL

« Agressivité et progrès »

On nous écrit :

Le groupe jurassien du Mouvement JEAN a tenu ses assises dimanche 16 janvier, à Neuchâtel. A cette occasion, M. A. Rohrbach, directeur de l'Institution JEAN à Paris et à Genève, ainsi que sa femme, professeur à l'Ecole internationale de Genève, ont présenté une intéressante étude sur *l'agressivité.*

On a tendance à réprouver l'agressivité chez autrui, parfois chez soi-même, sans bien savoir de quoi il s'agit. L'agressivité est l'agacement qui nous saisit lorsque nous rencontrons des obstacles aux progrès que nous sentons être justifiés. Lorsque les obstacles sont inattaquables — par exemple l'autorité du père, de la loi civile, du prêtre, etc. — l'agressivité dévie sur d'autres objets et conduit à des erreurs de comportement. Et si les obstacles sont totalement inconnus, une névrose peut même s'instituer. Il est donc nécessaire de chercher les sources des pulsions agressives. Et le faire a conduit les psychologues à constater que la source est une *force* initiale « d'entreprendre » qui caractérise tout ce qui est vivant et par quoi la personne se protège, subsiste, se reproduit et se développe. Au niveau humain, il faut donc ouvrir les voies à ce détournement, et si certaines voies sont bouchées en découvrir d'autres. Sinon c'est la répression qui s'amorce, bien pire que l'agressivité.

Des exemples littéraires, musicaux et surtout pédagogiques ont illustré des exposés fort goûtés de M. et Mme Rohrbach et un intéressant cercle d'étude, puis des libres entretiens très animés ont clôturé cette journée d'étude.

VIGNOBLE

COLOMBIER

Nouveau conseiller général

M. Aldo Mordasini, socialiste, a été proclamé élu conseiller général, en remplacement de M. Maurice Savary, démissionnaire.

BIENNE

Avec les contremaîtres

Un cours pour contremaîtres et futurs contremaîtres de l'industrie horlogère, organisé par la Fédération horlogère (FH) en étroite collaboration avec l'Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (A.C.B.F.H.), a débuté à Bienne en présence de MM. Pierre Blank, directeur de la FH, et Victor Dubois, secrétaire de l'A.C.B.F.H. Cinquième du nom, ce type de cours, qui durera jusqu'au 19 mars prochain et auquel se sont inscrits une quinzaine de participants, est réservé aux personnes qui ont déjà une expérience industrielle de cinq ans au moins et qui sont en possession, soit d'un diplôme de technicum ou d'une école professionnelle, soit d'un certificat fédéral de capacité. Comprenant au total 210 heures d'études, il portera sur des questions de psychologie, de méthodes de travail, de techniques et de culture générale.

JURA

PORRENTRUY. —

Juge d'instruction

La cour suprême du canton de Berne vient de nommer Me Edgar Chapuis, greffier du tribunal de district de Porrentruy, au poste de juge d'instruction spécial du Jura. Me Chapuis, qui est âgé de 33 ans, entrera en fonction le 31 janvier. Avant d'être greffier du tribunal à Porrentruy. le nouveau juge d'instruction avait été greffier de langue française à la cour d'appel du canton de Berne.

M. Chapuis succède à Me Gabriel Boinay, nommé président du tribunal de Porrentruy.

VAL-DE-RUZ

FONTAINEMELON

Journées sportives

(c) Au cours de la semaine dernière, les élèves des huit classes de Fontainemelon (y compris ceux des deux classes intercommunales) ont bénéficié dans de magnifiques conditions de trois journées sportives qui leur laisseront de lumineux souvenirs.

Près de 120 skieurs, sous la direction de moniteurs qualifiés — parmi lesquels nous relevons le nom de plusieurs champions neuchâtelois — et de quelques membres du corps enseignant, s'en sont donné à cœur joie, mercredi et jeudi, sur la belle piste au nord-ouest du village ; vendredi ce fut le déplacement en cars aux Bugnenets où les deux téléskis furent pris d'assaut tant le matin que l'après-midi.

Un groupe d'une trentaine de lugeurs et lugeuses, avec deux instituteurs, se livrèrent à leurs ébats joyeux aux environs du village, le premier jour ; ensuite, ils furent conduits en car dans la région de Derrière Pertuis, du Côty et des Vieux-Prés d'où ils purent redescendre jusqu'à Chézard.

Enfin, une vingtaine de patineurs et patineuses, avec le maître de 9me année, firent trois fois le déplacement à la patinoire du Locle où ils eurent autant de joie sur la glace que tous leurs autres camarades sur la neige.

Au cours de ces trois jours, et avec tant de monde en piste, un seul accident est à relever : celui de la jeune Jacqueline Schweizer, de Cernier, qui est tombée sur la patinoire et qui s'est cassé le bras gauche dans cette chute.

A la société fédérale de gymnastique

(c) La section de Fontainemelon de la Société fédérale de gymnastique s'apprête à fêter au cours de cette année le 75me anniversaire de sa fondation. Le comité qui désire que cet événement soit célébré dans les meilleures conditions, s'est déjà mis à la tâche, sûr de l'appui qu'il trouvera dans le village industriel qui s'efforce de maintenir la bonne réputation qu'il s'est acquise dans maints domaines.

A la lumière d'une thèse universitaire

La jeunesse et la formation politique d'un futur conseiller fédéral

De notre correspondant de Berne :

Un jeune professeur bernois, M. Rudolf Maurer, vient de publier la thèse de doctorat qu'il a consacrée à feu le conseiller fédéral Markus Feldmann, plus exactement à la jeunesse et à l'ascension de l'homme politique jusqu'au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale (★).

Le lecteur et tout particulièrement celui qui eut l'occasion de suivre et les événements des années dangereuses et la carrière gouvernementale de M. Feldmann d'abord au Conseil d'Etat, puis au Conseil fédéral, regrettera de rester sur sa faim, d'autant plus qu'il a été mis en appétit par ce que l'auteur lui apprend déjà.

Donc, l'ouvrage nous présente avant tout l'image du grand journaliste, du juriste passionné, de l'éminent citoyen et du fougueux patriote qu'était le futur magistrat. C'est assez pour nous faire désirer un tableau complet de la personnalité de ce bon serviteur de la communauté nationale.

Le milieu

En quelque 150 pages, M. Maurer trace, à petites touches, le portrait de l'homme, en l'expliquant d'abord par son milieu. Il nous le montre dès l'enfance, dans cette famille originaire de Glaris, mais bientôt fortement attachée au sol bernois dans ce foyer où se rencontrent une foi religieuse profonde, un peu étroite, et le dévouement à l'armée. Le père, qui devait parvenir au grade de colonel, ne venait-il pas, lorsqu'il était en service, faire l'école du dimanche en uniforme d'officier ?

Mais s'il devait assez tôt se dégager d'une certaine atmosphère piétiste qui lui devenait pesante, l'adolescent, en revanche, portait déjà un intérêt très vif aux choses militaires.

Venu de Thoune à Berne avec sa famille, Markus Feldmann avait 16 ans quand éclata la Première Guerre mondiale. Dès avril 1915, il tint un journal intime dans lequel notre auteur a puisé abondamment. Ces notes quotidiennes nous renseignent sur l'état d'esprit de cette bourgeoisie alémanique pour qui l'Allemagne impériale symbolisait non seulement la grandeur, mais l'ordre et le prestige national.

Gymnasien, étudiant, Markus Feldmann ne fait pas mystère de sa germanophilie. L'attitude des Romands l'exaspère, tout comme l'antimilitarisme des socialistes et il consigne sa colère sur le papier.

C'est avec consternation qu'il assiste à la défaite de l'empire. Pour lui, l'armistice est d'une brutalité à faire crier les pierres et le traité de Versailles un « dégoûtant tissu de mensonges ».

On trouve là toutes les outrances de la vingtième année et aussi l'expression d'une profonde déception. Il devait en connaître une autre, plus douloureuse encore : lors de la visite sanitaire pour le recrutement, le médecin le déclare inapte au service. Déjà se décelait cette faiblesse cardiaque qui devait l'emporter quarante ans plus tard.

Le journaliste

Markus Fledmann doit renoncer alors à la carrière militaire pour se vouer à l'étude du droit et de l'histoire. Mais pour lui, l'université ne devait pas être une serre chaude où l'esprit se cultivait à l'abri des courants d'air. Tout au long de ses études, portant les couleurs de la « Zähringia », il manifeste son goût pour la politique. Docteur en droit, son brevet d'avocat en poche, il est un temps greffier à la Cour suprême, mais renonce bientôt à ce travail pour s'engager dans la voie qui répond le mieux à ses aspirations : le journalisme d'opinion. Rédacteur, puis rédacteur en chef de la « Neue Berner Zeitung » organe du parti bernois des paysans, artisans et bourgeois, c'est là qu'il donne le meilleur de lui-même, apportant à son métier non seulement les solides connaissances du juriste, mais le tempérament de l'homme pour qui la pensée ne prend sa véritable valeur que si elle porte à l'action.

L'évolution

Pendant dix ans, suivant les inclinations qui s'étaient manifestées dans sa jeunesse, mais avec la pondération qu'apportait la maturité, le journaliste avait soutenu la cause de l'Allemagne républicaine en butte aux prétentions de ses vainqueurs — de la France en particulier et maintenue dans un état de subordination jugée indigne de son grand passé. La montée de l'hitlérisme le troubla. En 1933 toutefois, il essayait encore de l'expliquer par l'humiliation infligée à l'ancien Reich. Mais le « bain de sang » du 30 juillet 1934, ainsi qu'un voyage en Allemagne lui ouvrirent définitivement les yeux. Markus Feldmann devint un adversaire décidé du totalitarisme allemand, comme il l'avait été et le restait du totalitarisme rouge.

L'« Etat fondé sur le droit », le « Rechtstaat », comme disent nos Confédérés, résuma toutes ces conceptions politiques et c'est l'ordre juridique qu'il invoquait pour rabrouer, avec quelle vigueur mordante, aussi bien le communiste Bodenmann que le frontiste Tobler, dans ce Conseil national où il était entré en 1935.

Il faut lire aussi les passages du livre qui indiquent cette évolution sociale, sous l'empire de la crise économique qui, à côté des ouvriers, des employés, des salariés en général, frappait durement les petits paysans, Markus Feldmann sentait monter en lui une sourde colère contre certaines formes du capitalisme et ceux en qui elles s'incarnaient n'ont pas échappé aux égratignures de sa plume acérée.

Un homme de caractère

Le livre refermé, il reste l'image, encore incomplète je le répète, d'un homme de caractère, animé par la volonté de servir et d'agir, combattant pour ses idées, avec vigueur mais aussi parfois avec une rigueur proche de la raideur.

Et pourtant, le temps et l'expérience avaient arrondi bien des angles. Me permettra-t-on ici un souvenir personnel ?

Alors qu'adolescent et sous l'empire des passions que nourrissait la guerre de 1914, Markus Feldmann invectivait contre la Suisse romande, il fut, au déclin de sa vie, le premier magistrat de l'ancien canton non seulement à écouter avec bienveillance les avocats de l'école de langue française à Berne — j'en parle en connaissance de cause — mais à ouvrir devant eux la voie qui devait mener au but.

N'est-ce pas là un hommage que l'esprit rend à la vie ?

Georges PERRIN

★) L'ouvrage est en librairie sous le titre : « Markus Feldmann (1897-1958), Werden und Aufstieg bis zum Aufbruch des zweiten Weltkrieges », édition Verbanddruckerei AG, Berne.

Avant la journée mondiale des lépreux

Il ne suffit pas de les plaindre il faut surtout les aider

Le 30 janvier 1966 se déroulera sous le signe de la XIIIe journée mondiale des lépreux. Cette terrible maladie qu'est la lèpre est maintenant guérissable et il est de notre devoir à tous de contribuer à sauver des milliers de personnes. La pitié seule ne suffit pas, les lépreux ont besoin de preuves concrètes de notre sens humain et de notre bonne volonté. C'est pourquoi chacun d'entre nous se doit de faire un geste, de participer à la collecte lancée par la Fédération Emmaüs-Suisse. Pendant une seule année, cette Fédération a accordé des aides d'un montant total de 1,750,000 francs à 50 centres antilépreux dans vingt pays. Une trentaine de collaborateurs d'Emmaüs-Suisse soignent des lépreux en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud.

Le cliché que nous reproduisons ci-dessous a été pris à l'institut de la lèpre à Ankara. En Turquie, on compte 20,000 lépreux environ. La population et le corps médical ont été renseignés sur les moyens modernes de lutter contre ce fléau, des médecins et du personnel auxiliaire ont été formés spécialement, un réseau de dispensaires a été érigé. Les deux léproseries actuelles seront transformées en centres modernes de traitement de la lèpre et seront pourvus de tous les moyens connus qui permettent non seulement d'appliquer la physiothérapie et la chirurgie régénérescente mais également de procéder à la réintégration professionnelle et sociale des malades.

Les résultats enregistrés dans tous les pays où la lutte contre la lèpre est menée vigoureusement sont étonnants. Mais les moyens financiers doivent être suffisants partout pour mener à bien cette tâche énorme.

La campagne lancée par la Fédération Emmaüs-Suisse ne doit laisser personne indifférent.

A Genève

Vingt nouveaux policiers vont renforcer l'effectif

D'un de nos correspondants :

On connaît assez les difficultés rencontrées à Genève pour le recrutement des policiers, qu'il s'agisse d'inspecteurs de la sûreté ou de gendarmes.

La notion de sécurité, de stabilité, qui s'attache à cette profession, ne séduit plus beaucoup les jeunes.

La campagne de recrutement ouverte l'année dernière n'a donc pas donné les résultats espérés. Et s'il y eut finalement relativement peu d'appelés, il y a encore moins d'élus.

Ce ne sont en effet que dix gendarmes et dix inspecteurs de sûreté qui viendront renforcer l'effectif genevois des défenseurs de l'ordre.

Les uns et les autres ont prêté solennellement serment, vendredi matin, en présence des plus hautes autorités genevoises.

Le chef du département de justice et police, M. Henri Schmitt leur a adressé les compliments d'usage.

R. T.

Concours bovin d'automne du Val-de-Ruz

Le succès est à la « miss ». Miss ceci et miss cela. A lire tous ces noms de ruminants, on serait donc tenté de se demander s'il s'agit, chaque année, de désigner une « miss vache » qui serait la plus belle de chaque district. Or, ces concours d'automne, qui réunissent chaque année une grande quantité de bovins, ont pour but de savoir si une vache remplit les conditions d'élevage lui permettant d'entrer au registre généalogique (Herd-book). Il y en a environ 2300 dans les registres du syndicat du Val-de-Ruz, le plus grand de Suisse. Les veaux qui naissent de vaches inscrites au Herd-book ont droit aux papiers d'ascendance. Les papiers comportent les résultats d'élevage des parents, grands-parents et arrière-gands-parents, avec leurs pointages et rendements laitiers.

Nous espérons ainsi avoir appris quelque chose aux profanes qui s'amuseront à lire cette imposante liste de bêtes, dont une partie avait paru dans notre édition de jeudi 30 décembre 1965.

Les vaches obtiennent un pointage tandis que les génisses (g.) sont simplement admises.

Paul Jaberg, Savagnier - g. : Diana, Magda ; André Jacot, Montmollin - Heidi 83, g. : Fauvette ; Charles Jacot, le Sorgereux - Mirabelle 87, g. : Marjolaine ; Daniel Jacot, Dombresson - g. : Bella ; Edouard Jacot, la Joux-du-Plâne - g. : Friponne, Mésange ; Fernand Jacot, Coffrane - Brigitte 86, g. : Muguette, Jonquille, Marionnette, Belette ; Jean-Paul Jacot, Boudevilliers - g. : Daisy ; Marcel Jacot, Boudevilliers - Sonya 92 ; Marcel Jacot, Coffrane - g. : Lison ; René Jacot, Boudevilliers - Rita 87, Joliette 83, g. : Alma, Amazone, Agathe, Stella ; Mme Suzanne Jacot, le Pâquier - Gréfina 85, Fleurette 84 ; René Jeanneret, Boudevilliers - g. : Lunette, Perce-Neige, Pistache, Pierrette ; Claude Jeanperrin, Vilars - g. : Sybelle, Hirondelle, Réveil ; Fernand Johner, Boudevilliers - Mirabelle 90, Colette 88, Linotte 88, Spiess 87, Fauvette 86, Charmante 85, g. : Pivoine ; Ernest Jörg, le Fornel - g. : Gritli, Gaby, Gemschi ; André Junod, Chaumont - g. : Katia, Lunette ; Daniel Kämpf, Clémesin - Babette 87, Rubis 85, g. : Blumli, Margotte ; Jean Kipfer, Malvilliers - g. : Gipsy, Joyeuse ; Ernest Knutti, les Neigeux - g. : Flühblümli, Scheck ; Fritz Kocher, les Geneveys - sur - Coffrane - Alouette 85, Erika 85 ; Samuel König, les Hauts-Geneveys - g. : Baronne, Käty, Matine ; André Kraehenbuhl, Chaumont - g. : Patachou ; Werner Kramer, Chézard - g. : Eliane, Eau-Vive, Evelyne ; Hans Kunzi, Tête-de-Ran - Chevreuil 87 ; Hans Leuenberger, le Côty - Lilas 86 ; Jean-Louis Luginbuhl, Boudevilliers - Eslter 87, g. : Joconde, Jacinthe, Lilas, Jonquille ; Charles Maeder, Boudevilliers - Palme 85, g. : Mona, Miss ; Jean-François Maffli, Saules - Blondine 86, Diana 86, g. : Colombe, Griotte, Helvétia, Surprise, Rhéa ; Claude Magnin, Coffrane - Griotte 86, Pisa 85, g. : Tosca, Bataille, Farandole, Mona-Lisa, Doris, Lunette, Alouette, Rosana, Jasmine ; Eric Magnin, Coffrane - g. : Moustache Désirée ; Claude Maridor, Fenin - g. : Edelweiss, Heidi, Rosine ; Georges Maridor, Malvilliers - Pervenche 84, g. : Bienvenue, Zouquette ; Georges Maridor, Saint-Martin - g. : Biquette, Tulipe ; Jean-Louis Maridor, la Jonchère - Cerise 88, g. : Gaîté, Coquinette, Babette, Marjolaine, Minouche ; Louis Maridor, Fenin - Mésange 87, g. : Fadette, Dalida, Tulipe ; Werner Marti, les Hauts-Geneveys - g. : Alpina, Pâquerette ; Charles Mast, Villiers - g. : Musette, Mira, Jonquille ; Alfred Matthey, Savagnier - g. : Gloria, Gilou, Hilda, Heidi ; David Matthey, Savagnier - g. : Rosette ; Fritz-Henri Matthey, Savagnier - g. : Pervenche ; Henri Maurer, Saint-Martin - Gritli 88, Princesse 87, Balise 87, g. : Caroline, Hirondelle, Bella ; Maurice Meyer, Derrière-Pertuis - g. : Heidi, Hilda ; René Meyer, Derrière-Pertuis - g. : Lunette ; Famille Tell Meyer, Derrière-Pertuis - g. : Couronne, Jonquille, Nelly, Marlyse, Princesse, Monika, Miranda ; Paul Moccand, les Geneveys-sur-Coffrane - Tulipe 87 ; Ernest Monnet, Boudevilliers - Silber 88, Mizou 86 ; Alfred Monnier, Coffrane - g. : Heidi, Huguette, Iris, Isabelle, Herta ; Georges Monnier et fils, Dombresson - Jonquille 86, Poupée 90, g. : Bichette, Mignonne,

L'accent est mis tout particulièrement maintenant sur la confrontation de la mamelle et la production laitière. Voici quelques vaches, propriété de M. Jules Vuillème, de la Jonchère qui ont atteint lors de leur dernière lactation, en 305 jours : « Fleurette » I (90 points) 4238 kg ; « Suzette » (89) 4850 kg ; « Rosette » (88) 6256 kg et « Fleurette » II (88) 4832 kg.
(Avipress René Gaffner)

Minouche ; Marc Monnier, le Côty - Dolly 85, Ginette 84 ; Fritz Muller, le Côty - Daisy 86, Meta 84, g. : Pervenche ; Fritz Nobs, Engollon - g. : Marquise ; Oppliger et Guinand, la Bergeonne - Pinkie 91, Adler 90, Laubi 88, Friquette 88, Cerise 88, Jolie 87, Harmonie 84, g. : Bichette, Sonia ; Numa Oppliger, les Planches - Blondine 85, Alpina 84, g. : Sarina, Ketti ; Werner Oppliger, les Hauts-Geneveys - Meierisli 89, Lony 88, Etoile 87, Désirée 86, g. : Lunette ; Willy Oppliger, Fontainemelon - Freya 90, Noisette 86, g. : Rougette, Parisienne, Baronne, Virginie, Babiole ; Orphelinat Borel, Dombresson - Bocage 88, g. : Badine, Bagatelle, Camargue, Campagne, Comtesse, Caravelle, Clairière, Colline ; Henri Perregaux, Coffrane - Eglantine 87, g. : Fleurette, Bergère ; Alfred Perrin, Boudevilliers - Fleurette 89, Tacon 88, g. : Surprise, Bergère, Lolita ; Alfred Pierre-Humbert, Chaumont - g. : Gamine, Rosette, Tulipe ; Rossetti - von Allmen, les Geneveys-sur-Coffrane - Bataille 87, Berceuse 86, Gerda 86 g. : Camélia, Cocarde, Cascade, Belline, Berlocke, Bobine, Boniche, Bethli, Bibine, Bouquet, Bagatelle ; René Roth la Joux-du-Plâne - g. : Brunette ; Werner Rothenbuhler, Coffrane - g. : Ilona, Irma ; Jean-Louis Ruchti, Engollon - Distel 88, g. : Mira, Dolce, Pistache ; Maurice Ruchti, Engollon - g. : Tschouka ; Victor Ryser, Chaumont - g. : Mirette, Rösi ; André Sahli, les Hauts-Geneveys - g. : Princesse, Diana, Evita, Lison ; André Sandoz, Chézard - Rougette 86, g. : Baby, Caprice ; Georges Sandoz, Chézard - Stern 87, Fanchon 85, g. : Baronne ; Henri Sandoz, la Jonchère - g. : Sybella, Marquise, Bouquette ; Jean Schneider, Fenin - Minette 86 ; André Soguel, Cernier - Bella 84, g. : Cerise, Bergère ; Claude Soguel, Cernier - Nita 85, Fontaines - g. : Rosette, Joquette, Hasi, Gerda ; Edouard Tanner, Derrière-Pertuis - g. : Finette, Mignonne ; Gilbert Tanner, Landeyeux - g. : Giboulée, Fauvette, Minouche ; Paul Tanner, la Joux-du-Plâne - g. : Fleurette, Baronne, Berna, Furka ; Gilbert Vauthier, les Geneveys-sur-Coffrane - Narcisse 84 ; Charles Veuve, Chézard - g. : Helvétia, Herta, Heidi ; Marcel Veuve, Saint-Martin - g. : Babette, Dora, Caprice, Désirée, Marinette ; Pierre Vuillème, la Jonchère - Senta 89, g. : Aelpli, Anémone ; Maurice Vuilliomenet, Savagnier - Brigitte, 85, g. : Sonia, Cosette, Fanny, Lunette ; Marcel Wagnières, Saules - g. : Cerise ; Otto Wälti, Bussy - Farilette 87, Rösli 86, Bluette 85, Kiquette 85, g. : Minette, Noblesse, Krügel, Lucette, Katia ; Jean Wenger, Savagnier - g. : Couronne ; Robert Wenger, le Pâquier - Meieli 91, Heida 89, Aster, 88, Tulipa 87, Spiegel 87, Simme 87, Ascona 86, Adora 85, g. : Lerch, Suzanne ; Frères Wenker, Serroue - Pâquerette 89, g. : Sylvia, Hirondelle, Poupée ; Christian Wuthrich, Clémesin - Cerise 91, g. : Anna, Coquette ; Jean Zbinden, Fontaines - Béatrice 90, g. : Désirée ; Willy Ziehli, Tête-de-Ran - Helvétia 89, Blum 86, g. : Nelli, Alma.

VACHES ANCIENNES

Il n'est pas possible de donner le résultat des 540 vaches anciennes (donc déjà inscrites dans les registres du syndicat) et qui ont été représentées cet automne. Nous nous bornons à mentionner une trentaine de bêtes qui ont obtenu un pointage de 90 points et plus.

Jubilate 93 à Albert Balmer, la Borcarderie ; Bagatelle 93 à Claude Balmer, la Joux-du-Plâne ; Jonquille 93 à Robert Balmer, Fontainemelon ; Harmonie 93 à Robert Wenger, le Pâquier ; Jalouse 92 à Watler Hadorn, le Pâquier ; Lustig 92, Rössli 92 à Henri Maurer, Saint-Martin ; Bergère 92 à Oppliger et Guinand, la Bergeonne ; Ibella 92 à Orphelinat Borel, Dombresson ; Donau 92, Capricieuse 92 à Alfred Perrin, Boudevilliers ; Coquette 91 à Hermann Augsburger, la Joux-du-Plâne ; Junker 91 à Walter Hadorn, le Pâquier ; Meieli 91 à Willy Oppliger, Fontainemelon ; Mignonne 90 à Charles Augsburger, le Côty ; Flocon 90 à Claude Balmer, la Joux-du-Plâne ; Coquine 90 à Robert Balmer, Fontainemelon ; Alouette 90 à Willy-Robert Challandes, Fontaines ; Dolly 90 à Jean-Maurice Chollet, Boudevilliers ; Charmante 90, Freudi 90 à René Dubied, les Geneveys-sur-Coffrane ; Colette 90 à Claude Maridor, Fenin ; Caprice 90 à Georges Maridor, Malvilliers ; Mirabelle 90, Gisèle 90 à Jean-Louis Maridor, la Jonchère ; Fink 90 à Werner Marti, les Hauts-Geneveys ; Mady 90 à Famille Tell Meyer, Derrière-Pertuis ; Rosemarie 90 à Oppliger et Guinand, la Bergeonne ; Etincelle 90 à Alfred Perrin, Boudevilliers ; Fleurette 90, Fauvette 90 à Rossetti - von Allmen, les Geneveys-sur-Coffrane ; Sybelle 90 à Marcel Stauffer, la Joux-du-Plâne ; Caroline 90 à Gilbert Tanner, Landeyeux.

Voici la liste des taureaux présentés au concours de Cernier, le 2 octobre 1965, et ayant obtenu le droit au cahier fédéral.

Taurillons jusqu'à 1 an :

Bänz à Werner Marti, les Hauts-Geneveys ; Bouquet à Jean-Louis Maridor, la Jonchère ; Coran à René Boss, la Joux-du-Plâne ; Lorenz à Samuel Grau, Clémesin ; Lorenz à Christian Wuthrich, Clémesin ; Mickey à Claude Balmer, la Joux-du-Plâne ; Viktor à Charles Balmer, Valangin.

Taureaux de 13 à 18 mois :

Florian 89 à Maurice Vuilliomenet, Savagnier ; César 86 à Blaise Cuche, le Côty ; Hercule 86 à Alfred Perrin, Boudevilliers ; Liston 86 à Oppliger et Guinand, la Joux-du-Plâne ; Adrian 85 à Walter Hadorn, le Pâquier ; Denis 85 à André Sandoz, Chézard.

Taureaux de 19 à 24 mois :

Lenz 88 à Claude Magnin, Coffrane ; Quark 88 à Willy Oppliger, Fontainemelon ; Cäsar 87 à Marcel Veuve, Saint-Martin ; Eiger 87 à Groupement d'élevage, Chézard-Saint-Martin ; Florian 87 à Groupement d'élevage, Petit-Savagnier ; Kurt 87 à Auguste Christen, la Joux-du-Plâne ; Tobias 87 à Robert Fallet, Dombresson ; Diamant 86 à Albert Balmer, Valangin ; Leo 86 à William Challandes, Boudevilliers ; Peter 86 à Famille Tell Meyer, Derrière-Pertuis ; Ruedi 86 à Edouard Jacot, la Joux-du-Plâne ; Galant 85 à Francis Chiffelle, Boudevilliers ; Jacky 85 à Frères Wenker, Serroue ; Make 85 à Marcel Stauffer, la Joux-du-Plâne ; Pionier 85 à Robert Balmer, Fontainemelon ; Sami 85 à Fernand Johner, Boudevilliers ; Walo 85 à Edouard Tanner, Derrière-Pertuis ; Final 85 à Paul Tanner, la Joux-du-Plâne.

Taureaux de 2 à 3 ans :

Hektor 91 à Louis et Claude Maridor, Fenin ; Toni 90 à Frères Maridor, la Jonchère et Malvilliers ; Beatus 89 à Hermann Augsburger, la Joux-du-Plâne ; Donald 88 à Ernest Jörg, le Fornel ; Daniel 86 à Jean-Maurice Chollet, Boudevilliers ; Crocus 85 à Pierre Chollet, Valangin ; Lorenz 85 à Eric Magnin, Coffrane ; Munter 85 à Charles Mast, Villiers.

Taureaux de 3 ans et plus :

Firn 90 à Rossetti - von Allmen, les Geneveys-sur-Coffrane ; Hans 90 à Orphelinat Borel, Dombresson ; Lukas 89 à Claude Jeanperrin, Vilars ; Aelpler 87 à Ecole d'agriculture, Cernier.

Pour une meilleure collaboration entre les universités romandes

UNE RÉUNION DES RECTEURS A EU LIEU À LAUSANNE

(ATS) Une réunion des recteurs des universités de Fribourg, Genève, Lausanne et Neuchâtel a eu lieu à Lausanne, sous la présidence du professeur Jean Delacrétaz, recteur de l'Université de Lausanne. Toute la séance a été consacrée à l'examen des moyens propres à rendre plus étroite la collaboration interuniversitaire. Les recteurs ont constaté que les universités étaient acquises à l'idée de la collaboration et qu'elles avaient la volonté de coordonner leurs efforts et de coopérer pour que l'enseignement supérieur et la recherche, en Suisse et plus particulièrement en Suisse romande, reçoivent une impulsion nouvelle.

Après un très large échange de vues, les recteurs des universités romandes sont arrivés aux conclusions principales suivantes :

1. Les efforts de coordination et de coopération interuniversitaire doivent porter tout d'abord sur l'organisation des études postérieures à l'obtention du premier grade ou diplôme, ainsi que sur la recherche.

2. Au stade antérieur au premier grade ou diplôme, la collaboration doit s'étendre aux enseignements très spécialisés (professeurs et équipements communs à deux ou plusieurs universités).

3. Il paraîtrait souhaitable que les universités procèdent à des consultations fréquentes au niveau des facultés et des instituts, comme au niveau des rectorats et qu'elles se communiquent toutes les informations sur leurs projets de développement (création d'enseignements ou d'instituts nouveaux, par exemple).

Enfin, les recteurs ont été unanimes à penser que les fonds de l'aide fédérale doivent, en majeure partie, être affectés aux constructions et équipements universitaires.

FRIBOURG

FRIBOURG. — Carnet de deuil

(c) On a appris vendredi le décès survenu à Fribourg, dans sa 72me année, de M. Antonin de Weck, président de la Société romande d'imprégnation des bois. Le défunt était notamment le frère de M. René de Weck, ancien ambassadeur de Suisse à Rome. Il avait épousé une Bulloise, Mlle Lucie Pasquier. Il avait notamment présidé la commission de l'hôpital des Bourgeois.

On annonce le décès survenu vendredi à Fribourg de M. Arthur Zehnder, qui fut pendant 30 ans rédacteur aux « Freiburger Nachrichten ».

Les arts et métiers

(c) La Chambre de l'Union fribourgeoise des arts et métiers s'est réunie dimanche, à Fribourg, sous la présidence de M. Raymond Bardy. Elle a notamment voté un subside annuel en faveur de l'Union fribourgeoise du tourisme dont la réorganisation va certainement favoriser le renouvellement touristique du canton. Nous reviendrons plus en détails sur cette séance dans une de nos prochaines éditions.

Réouverture du zoo

ZURICH (UPI). — Fermé au mois de décembre, à la suite du danger de la fièvre aphteuse, le zoo de Zurich va rouvrir ses portes au public lundi prochain. Il en ira de même du parc d'acclimatation de Langenberg, dans la vallée de la Sihl.

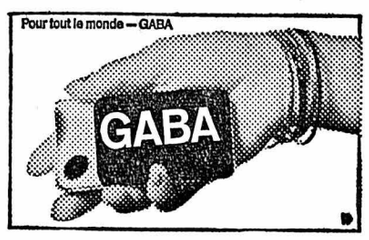

Echec au renchérissement en achetant encore plus à MIGROS

Nouveau !

Beurre pasteurisé

de fromagerie

un beurre de qualité impeccable à un prix combien plus avantageux !

(la plaque de 98 g 1.05)
(la plaque de 197 g 2.10)

les 100 g **1.06**

Baisse !

Œufs frais « moyens »

importés (carton de 6 pièces = 1.10) . . . . . la pièce **18 c.**

Baisse !

Œufs frais « gros »

importés (carton de 6 pièces = 1.35) . . . . . la pièce **22 c.**

MIGROS

BANQUE ABRI BERNE

5 % vous offre sur carnet de dépôt. Retrait Fr. 2000.– sans préavis. Fondée 1952. Demandez prospectus et rapport annuel par téléphone ou carte

Case postale, 3000 Berne 7, Tél. 031 43 11 59

CUISINIÈRE MODERNE

pour gaz ou butane, comme neuve, à vendre. Tél. 3 39 45.

A vendre

1 fourneau

et

1 citerne à mazout

état de neuf. Tél. (038) 6 48 04.

A vendre machine Hoover avec chauffage, 150 fr. Tél. 5 50 38.

Occasion neuve beau

bureau

moderne tek, 3 tiroirs droite, 1 à clé ; 1 petite armoire gauche-clés. Tél. 5 29 01, heures des repas 12 h 15 - 12 h 45, 18 h 30 - 19 heures.

C'est si simple d'apprendre à taper à

la machine à écrire

en la louant à raison de 20 fr. par mois, chez Reymond rue Saint-Honoré 5, Neuchâtel.

Pour vos réunions...

sociétés, groupements, clubs, leçons de danse, etc.

notre salle, située au centre de la ville, est à votre disposition tous les jours.

Adresser offres écrites à DY 247 au bureau du journal.

Les Halles

A NEUCHATEL Ø 5 20 13

Tendres, délicats, savoureux et surtout peu gras, voici les petits canetons nouveaux que nous présentons à votre indulgente dégustation et que nous vous proposons à un prix vraiment attendrissant...

P. S. — Sur commande, aussi à l'emporter

MEUBLES à CRÉDIT

sans

réserve de propriété

PAYABLES EN 36 MOIS

En cas de décès ou d'invalidité totale de l'acheteur, la maison fait cadeau du solde à payer (sel. disp. ad hoc)

Pour maladies, accidents, service militaire, etc., de l'acheteur, arrangements spéciaux prévus pour le paiement des mensualités.

CHAMBRE A COUCHER à crédit Fr. 1139.– / acompte Fr. 195.– et 36 mois à	dès Fr. 995.–	**28.-**
SALLE A MANGER 6 pièces à crédit Fr. 895.– / acompte Fr. 160.– et 36 mois à	dès Fr. 794.–	**21.-**
STUDIO COMPLET 13 pièces à crédit Fr. 2189.– / acompte Fr. 383.– et 36 mois à	dès Fr. 1913.–	**49.-**
SALLE A MANGER TEAK 6 pièces à crédit Fr. 1069.– / acompte Fr. 187.– et 36 mois à	dès Fr. 934.–	**25.-**
SALON-LIT 3 pièces à crédit Fr. 795.– / acompte Fr. 140.– et 36 mois à	dès Fr. 695.–	**18.-**
APPARTEMENT COMPLET une pièce à crédit Fr. 2845.– / acompte Fr. 498.– et 36 mois à	dès Fr. 2487.–	**65.-**
APPARTEMENT COMPLET deux pièces à crédit Fr. 3630.– / acompte Fr. 635.– et 36 mois à	dès Fr. 3175.–	**83.-**
APPARTEMENT COMPLET trois pièces à crédit Fr. 4195.– / acompte Fr. 735.– et 36 mois à	dès 3679.–	**97.-**

Avec chaque appartement complet

NOTRE CADEAU : LA CUISINE

VOS ANCIENS MEUBLES SONT REPRIS EN PAIEMENT AU MEILLEUR PRIX DU JOUR

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR DOCUMENTATION GRATUITE 10-8

Nom, prénom : .....

Rue, No : .....

Localité : .....

TINGUELY AMEUBLEMENTS

Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie de ville, direction de Fribourg
Tél. (029) 2 75 18 - 2 81 29

Grand parc à voitures - Petit zoo

BULLE

22 VITRINES D'EXPOSITION PERMANENTE

Des milliers de clients...

satisfaits... ils ont naturellement choisi la qualité des meubles SKRABAL

MEUBLES J. Skrabal S.A.

PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33
NEUCHATEL Fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

BELTONE INTERTON LINKE OMNITON

SERVICE OVULATON

O. VUILLE
Diplômé du Conservatoire des Arts et Métiers de Paris
6, Sous-les-Vignes
SAINT-BLAISE/NE

Dernières nouveautés en appareils et lunettes acoustiques.

Service après vente, piles.

Consultation sur rendez-vous :
Tél. (038) 3 11 76

le vendredi pour l'A. I.
Sur demande, à domicile.

Fournisseur de l'assurance-invalidité

A vendre

PIANO

brun, cadre métallique. Se renseigner pendant les heures de bureau : tél. (038) 5 61 01 en demandant M. J.-P. Duscher.

Grande armoire

de chambre à coucher, style moderne, à vendre à conditions avantageuses. Tél. 5 10 84.

Buffet de service

ainsi que divers petits meubles à vendre. Téléphoner au 5 20 49 entre 12 et 13 h et dès 18 heures.

un livre qu'il faut lire...

GOTTLIEB DUTTWEILER

une biographie de Curt Riess
Editions ex-Libris Zurich.
412 pages.

« Un ouvrage objectif, percutant, écrit par un auteur de talent. »

au prix de 6.80

en vente dans les Marchés

MIGROS

Grande action SKIS

neufs, rouges, semelle de saison, arêtes acier, fixation Kandahar, montée. Longueur 180 à 210 cm, 79 fr. 50 avec fixations de sécurité, 100 francs.

Elan Sports S. A. Renens, rue Neuve 16, tél. (021) 34 04 86.

A vendre

pour cause de départ : cuisinière à gaz Le Rêve, état de neuf, 150 fr. ; 1 lampe de salle à manger 20 fr., batterie de cuisine. S'adresser : rue Bachelin 1, 2me étage, tél. 5 79 58, heures des repas.

5 TAPIS

Superbes milieux moquette, 260 x 350 cm, fond rouge, dessins Chiraz,

Fr. 190.— pièce.

(Port compris.) Envoi contre remboursement, argent remboursé en cas de non-convenance.

G. KURTH, 1038 BERCHER, tél. (021) 81 82 19.

A vendre un canapé et 4 fauteuils rembourrés, une grande table de cuisine et un lit de repos. Tél. 5 92 4.8

A vendre

divan-couche et 2 fauteuils modernes, à l'état de neuf, prix intéressant. Tél. 6 48 01.

MAGASIN et ATELIER

H.-C. Messerli

GRAVEUR CISELEUR BIJOUTERIE HORLOGERIE ORFÈVRERIE

MOULINS 25
Tél. (038) 5 49 62
NEUCHATEL

Pendule neuchâteloise ancienne

à échanger contre bonne auto expertisée. Téléphoner, dès 17 h, au (066) 2 21 90.

Quelle personne

pourrait prêter la somme de *Fr. 1500.—* remboursable 10 % d'intérêt. Ecrire sous chiffres AS 5.249 F aux Annonces Suisses S. A. « ASSA » 1701 Fribourg.

RENAULT FLORIDE «S»

1963 - 26,000 km
blanche - intérieur similicuir noir
Magnifique occasion

GRAND GARAGE ROBERT Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38

VW 1500 «S»

Station-Wagon
1964 - 41,000 km, vert clair
Voiture de première main, particulièrement soignée

GRAND GARAGE ROBERT Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38

VÉHICULES À MOTEUR

RENAULT 4 Estate-Car

1964 - 31,000 km
crème - intérieur similicuir rouge
Etat impeccable - garantie

GRAND GARAGE ROBERT Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38

A vendre

MORRIS 1100

1964

Superbe occasion de première main, peu roulé.

Fr. 4500.—

Essais sans engagement. Facilités de paiement. Echange possible.

Garage R. Waser
Seyon 34 - 38
Neuchâtel

Agence MG MORRIS WOLSELEY

A vendre

OPEL Rekord 1700

année 1964, blanche, 62,000 km.
Prix 4800 fr.
Tél. (038) 5 93 55.

Un bon conseil : avant d'acheter une voiture d'occasion, adressez-vous au Garage des Falaises S.A., Neuchâtel, agence Mercedes-Benz et Simca, qui dispose toujours d'un beau choix à des prix intéressants.
Tél. 038 5 02 72

MAJOR 1100 cm³

1964 - 43,000 km
crème - simili rouge
1964 - 44,000 km
crème - drap rouge
Voitures très soignées
Garantie

GRAND GARAGE ROBERT Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38

CARAVANE

Je suis acheteur d'une 5 - 6 places. Faire offres détaillées, avec prix, sous *chiffres 10,220 E à Publicitas, 1401 Yverdon.*

Ford Taunus 17 M Deluxe

1960,
67 000 km ; très bon état ; pneus neige, prix avantageux. Facilités de paiement.
Tél. 4 29 17 après 17 heures.

N.S.U. PRINZ

1962 - 33,000 km - bleu foncé - intérieur drap gris clair
Parfait état - échange possible

GRAND GARAGE ROBERT Neuchâtel
Champ-Bougin 36-38

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune fille, 19 ans, Suissesse allemande, cherche place comme

employée de bureau

afin d'apprendre le français.

Prière de faire offres sous chiffres **OFA 3521 Zp,** à Orell Fussli-Annonces S. A., 8022 Zurich.

VENDEUSE

23 ans, (Suissesse allemande), cherche, pour le 1er mai, place intéressante, **téléphoniste,** etc., région de Neuchâtel. Bonnes connaissances de français et d'anglais.

Faire offres à E. Walder, Oberdorf, 8344 Bäretswil.

Jeune fille allemande

cherche place pour le ménage

Faire offres sous chiffres 10061-14 à Publicitas, 2720 Tramelan.

Dame cherche à faire des heures de ménage une fois par semaine quartier maternité Pourtalès. Adresser offres écrites à ID 252 au bureau du journal.

Jeune fille de 21 ans cherche, pour le 1er mars,

place dans famille

pour aider au ménage, et pour perfectionner ses connaissances de français. Adelheid Tschuy, Allmendstrasse 44, 2540 Granges (SO).

Jeune fille

cherche place dans ménage avec enfants, pour apprendre le français. Vie de famille désirée. Faire offres à : Famille Gaston Fawer, 3280 Montilier (FR).

Employé de commerce

disposant d'une bonne expérience cherche changement de situation. Adresser offres écrites à AV 244 au bureau du journal.

Jeune personne cherche emploi dans

bureau

Plusieurs années de pratique, bonne culture générale. Libre tout de suite ; accepterait éventuellement remplacement de quelques mois. Adresser offres écrites à CX 246 au bureau du journal.

Deux régleuses

cherchent nouveau rayon d'activité dans fabrique de montres de précision, pour virolage centrage.

Faire offres sous chiffres JE 253 au bureau du journal.

Jeune

dessinateur en bâtiment

diplômé cherche place pour mi-mars ou début avril. Faire offres sous chiffres HC 251 au bureau du journal.

Prof. médicales

Dr Deluz

ABSENT

jusqu'au 29 janvier

Dem. à acheter

Je cherche d'occasion 1 lit de milieu Louis XV ou chambre à coucher complète ; 1 table demi-lune ; 1 armoire deux portes, ancienne ; 1 salon ancien complet ou 2 fauteuils Voltaire. Tél. (038) 7 74 18.

CHIFFONS

propres, blancs et couleurs sont achetés par

l'Imprimerie Centrale Neuchâtel

Un traitement de la toux agréable et efficace: Libérol

La méthode Libérol est agréable
car les enfants et les adultes souffrant de refroidissements supportent beaucoup mieux l'application d'un médicament par friction que son absorption.
Le baume Libérol pénètre vite la peau sans former de résidus gras ni tacher le linge.

La méthode Libérol est particulièrement efficace
parce que les principes actifs parviennent directement par la peau au foyer de l'inflammation — sans charger l'estomac ni l'intestin. Dans les bronches malades, ils dissolvent les mucosités, favorisent l'expectoration, nettoient les voies respiratoires, enrayent l'inflammation, résolvent les crampes. C'est cette action combinée qui donne au Libérol son pouvoir curatif.

baume Libérol

baume Libérol

très efficace contre la toux, les refroidissements, la bronchite, la grippe; calme les douleurs en cas de rhumatisme, névralgies, lumbago, courbatures.
Tubes à Fr. 2.80 et 4.50, dans les pharmacies et drogueries.

...et en cas de rhume: Libérosin-Spray

dégage la respiration, décongestionne les muqueuses nasales et les régénère. Effet rapide et de longue durée.

Atomiseur Fr. 3.60
dans les pharmacies et drogueries.

Galactina + Biomalt SA Belp

Reliures à anneaux de Neher

Formats: sur mesure. Matériaux en nombreuses variantes: cuir artificiel, plastique, pressspan, tissu ou papier, au choix. Mécanismes: deux, quatre, six anneaux et plus ainsi que

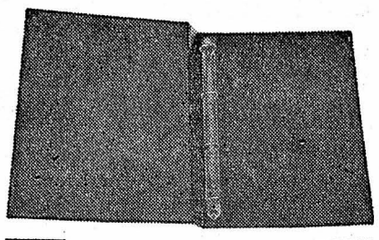

mécanismes combinés. Bien présentés avec les reliures à anneaux de Neher.

Dans les affaires, il faut du **NEHER!**
Neher SA, Belpstrasse 20
Fabriques d'articles de bureau
3007 Berne 14
Téléphone 031 25 33 31

27/65

galerie d'art **bar à café** marine

au cafignon

500 COUPONS de tissu

pour rideaux, meubles, coussins

à partir de Fr. 5.— le m

MIORINI

Tapissier-décorateur
Chavannes 12
Neuchâtel

Un tuyau pour épargnants avisés (et pour ceux qui veulent le devenir):

La loi oblige les fondations à n'investir leurs fonds qu'en valeurs de première qualité.
Mais les fondations apprécient également les placements qui rapportent.
Les obligations de caisse de la Société de Banque Suisse répondent à ces deux exigences. — Votre argent n'est pas moins précieux que celui des fondations. Vous ne voulez pas courir de risque mais désirez néanmoins toucher un intérêt substantiel. Ce qui est un bon placement pour une fondation n'est pas moins bon pour vous.

Vous pouvez acheter en tout temps des obligations de caisse de la Société de Banque Suisse et choisir la durée de votre placement à votre gré (minimum 3 ans). Voulez-vous d'autres détails? — Nos spécialistes vous renseigneront, sans engagement pour vous.

Société de Banque Suisse

Schweizerischer Bankverein — Società di Banca Svizzera

1872

BVK-2f

POISSONS FRAIS
LAC ET MER

Portes-Rouges 46
Tél. 4 15 45 / 5 57 90
(arrêt du tram : Sainte-Hélène)

LUNDI FERMÉ

Ce mercredi :
Couvet de 8 h 15 à 9 h 45
Fleurier de 10 h 15 à 12 h
Travers de 8 h 30 à 9 h 30
Môtiers de 10 h 15 à 11 h 15

EUGÈNE SENAUD
Comestibles

PRÊTS
Rapides
Discrets
Sans caution

EXEL
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

Confiez au spécialiste

RADIO **la réparation de votre appareil NOVALTEC** TÉLÉVISION

est à votre service
Parcs 54 Tél. 5 88 62

Avez-vous des difficultés financières?

Comme cela peut vite arriver: une maladie, un accident ou une autre adversité et déjà on a des embarras pécuniaires. Dans ces circonstances, consultez votre banque de confiance. Nous vous consentons des

prêts

de 500 à 10 000 frs sans en aviser votre employeur, votre parenté ou vos connaissances. De plus, en cas de règlement irréprochable, nous vous accordons sur nos frais et intérêts habituels une **restitution de 15 %**. Notre crédit n'est donc pas seulement discret mais aussi avantageux. Envoyez-nous le talon ci-dessous ou téléphonez-nous. Notre prompte réponse vous parviendra sous enveloppe neutre. **Vous serez satisfait de nos services.**

Banque Rohner + Cie S.A.
8021 Zurich Löwenstrasse 29 Tél. 051 / 23 03 30

Envoyez-moi les documents concernant un prêt

Nom

Prénom

Rue

No postal et localité B / 717

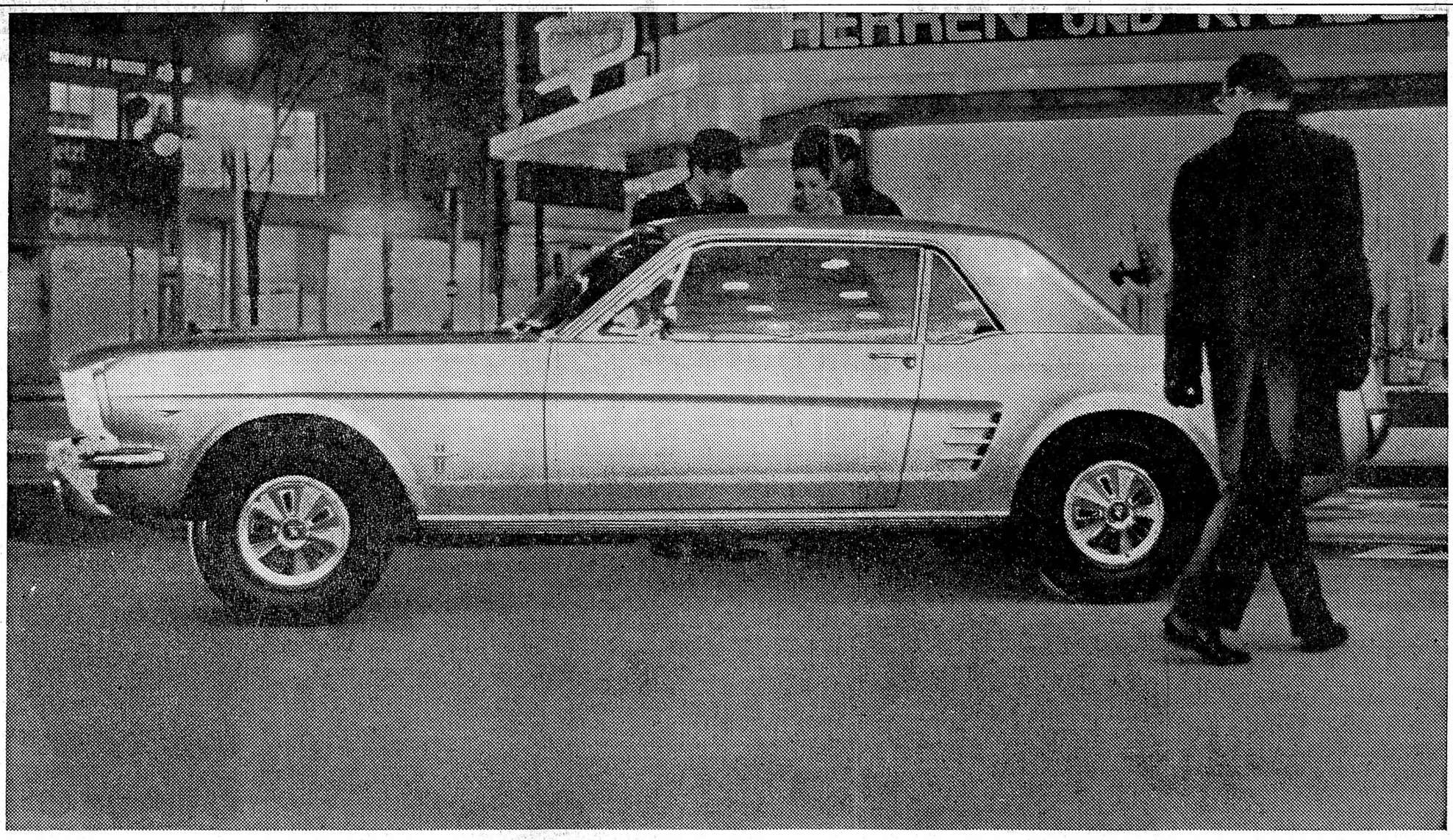

Pourquoi, après un an et demi, se retourne-t-on encore sur la Mustang?

Parce que, 18 mois après son lancement, elle reste sans concurrence. Parce que, par sa classe, son style et son allure racée, la Mustang est unique.
Et ceci n'est pas seulement l'avis des «fans» de la Mustang, de ceux-là qui lui ont tressé un succès qu'aucune voiture auparavant n'avait connu la première année. C'est aussi l'opinion de l'International Design Institute, de New York, qui a décerné à la Mustang, pour la perfection de sa ligne, sa médaille tant convoitée.
Mais si l'on examine la Mustang avec un esprit critique, on s'aperçoit que sa silhouette n'est pas seule à être unique. Jamais encore voiture américaine n'avait offert sur le marché suisse pareil choix de modèles (Hardtop, Cabriolet, Fastback) et de moteurs (six-cylindres ou V8, 120, 200, 225 ou 271 CV). Mieux encore: deux transmissions se présentent à votre choix (sans supplément de prix sur les Mustang V8): boîte à quatre vitesses synchronisées ou transmission automatique à trois rapports. Quant à l'équipement de la Mustang, rien n'y manque, depuis les phares de recul jusqu'à l'ingénieux éclairage du seuil des portes, en passant par les enjoliveurs de roue.
Tandis que les professionnels faisaient subir à la Mustang le banc d'essai de nos routes, un équipement «spécial Suisse» a vu le jour. Grâce à lui, chacun peut en toute sécurité lâcher la bride à sa Mustang. Il comprend: freins à disque à l'avant (servo-freins à tambour sur les modèles 6-cylindres), blocage du différentiel, amortisseurs renforcés, suspension plus ferme et alternateur 38 amp.
Le plaisir de conduire la Mustang, lui aussi, est unique. Seul un essai peut vous en donner une idée précise. En effet, ni les innombrables victoires de la Mustang en compétition, ni même son titre de championne d'Europe en tourisme ne peuvent concrétiser ce que vous devez absolument éprouver par vous-même: les joies sans bornes d'une voiture vraiment unique.
Equipement standard: boîte quatre vitesses à levier sport ou transmission automatique à trois rapports; sièges-baquet; carburateur double corps (modèles V8); volant de sécurité; pneus Nylon BSW; riche équipement intérieur. A partir de Fr. 17950.—

Ford

En Mustang, la vie prend une saveur nouvelle

FORD MUSTANG

La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, Serre 102, tél. (039) 2 35 05
Le Locle : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 20, rue du Temple, tél. (039) 5 24 31
Neuchâtel : Garage des Trois Rois, J.-P. & M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 5 83 01

HOROSCOPE

MARDI 25 JANVIER 1966

La matinée commence sous des influences un peu romanesques mais très inspiratrices et intellectuelles. Vers midi les choses se gâtent : l'atmosphère devient lourde et triste, paralysante.

Naissances : Les enfants de ce jour seront intuitifs, intelligents, mais souvent moroses et tristes, et à d'autres moments agités et impulsifs.

BÉLIER

Santé : Ménagez votre vésicule biliaire. **Amour :** Ne vous lancez pas dans une aventure. **Affaires :** Modérez vos emballements.

BALANCE

Santé : Soignez votre hygiène générale. **Amour :** Ne cédez pas trop facilement aux suggestions. **Affaires :** Evitez de passer d'un extrême à un autre

TAUREAU

Santé : Evitez de céder à la gourmandise. **Amour :** Rencontre imprévue. **Affaires :** Vous avez besoin de réfléchir.

SCORPION

Santé : N'allez pas jusqu'au surmenage. **Amour :** Gardez votre amabilité. **Affaires :** Vous pouvez réussir.

GÉMEAUX

Santé : Ecartez les aliments trop fermentés. **Amour :** Votre bonheur dépend de vos relations. **Affaires :** Tenez compte des événements.

SAGITTAIRE

Santé : N'hésitez pas à dormir davantage. **Amour :** Tenez vos promesses. **Affaires :** Accordez-vous un peu de répit.

CANCER

Santé : Evitez de trop boire. **Amour :** Satisfactions au cours de vos déplacements. **Affaires :** Des inspirations favorables pourront vous aider.

CAPRICORNE

Santé : Les articulations peuvent souffrir. **Amour :** Tenez compte des suggestions de l'être aimé. **Affaires :** Soyez prudent, ne vous engagez pas.

LION

Santé : Surveillez la position des vertèbres. **Amour :** Faites un geste de prévenance. **Affaires :** Vous verrez plus clair dans vos problèmes.

VERSEAU

Santé : Circulation un peu déficiente. **Amour :** Rencontre inattendue. **Affaires :** Ne pensez pas pouvoir tout réaliser seul.

VIERGE

Santé : Evitez surtout l'alcool. **Amour :** Meilleures chances de bonheur au foyer. **Affaires :** Un danger caché peut surgir.

POISSONS

Santé : Foie et intestins paresseux. **Amour :** Ne montrez pas trop de réserve. **Affaires :** Ne vous découragez pas.

MOTS CROISÉS

Problème No 786

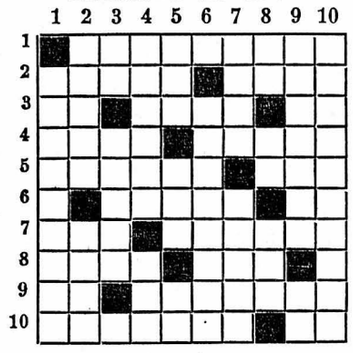

HORIZONTALEMENT

1. Pierrot en est un.
2. A vendre, pas à louer. — Celle de Brest est immense.
3. Etait affirmatif. — Son étude comprend celle des pyramides. — Fin d'infinitif.
4. Attache. — Chanteur.
5. Sa teinture est très connue. — Lettre grecque.
6. Considéra à part. — Une petite paire.
7. Préfixe. — Livre de cérémonies.
8. Touche. — Curieuse figure.
9. Complète l'adresse d'un concitoyen. — Ennemi de la cuisine.
10. Distraite. — Fin d'infinitif.

VERTICALEMENT

1. Faire des exercices de chant.
2. Est monté au théâtre. — Monte dans les rues.
3. Dans des formats. — Facteur de force.
4. Certains sont gras. — Infusion.
5. Elément d'un archipel. — Instrument du piqueur. — Adverbe.
6. Ils ont leur boulevard à Paris.
7. Nécessaire dans l'acte décisif d'une représentation. — Sans vigueur.
8. Possessif. — Adverbe. — Qui ne fait pas partie d'une association.
9. Ce qu'il ne faut pas dire. — Pronom.
10. Faire de l'escrime maladroitement.

Solution du No 785

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	S	O	M	N	A	M	B	U	L	E
2	E	B	O	U	L	E	E	S	■	T
3	D	I	■	R	I	Z	■	A	R	E
4	I	■	A	S	■	A	I	N	E	S
5	M	O	D	E	L	I	S	T	E	■
6	E	R	E	■	A	L	E	■	L	E
7	N	A	N	T	I	■	O	B	I	T
8	T	L	■	A	N	A	■	I	R	A
9	S	E	R	R	E	N	T	■	A	G
10	■	S	U	I	S	S	E	S	S	E

TV RADIO TV

Mardi 25 janvier

Sottens et télédiffusion

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7 h, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, le bonheur à domicile. 10 h, miroir-flash. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, Oliver Twist. 13.05, mardi les gars. 13.15, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles... ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, concert chez soi. 15 h, miroir-flash. 15.20, fantaisie sur ondes moyennes.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures. 17 h, miroir-flash. 17.05, idées de demain. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, disc-o-matic. 20 h, magazine 66. 20.20, disques. 20.30, Les Glorieuses, comédie d'André Roussin. 22.30, informations. 22.35, le courrier du cœur. 22.45, musique de notre temps. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

18 h, jeunesse-club. 18.30, perspectives. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25, musique pour la Suisse. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20, Oliver Twist. 20.30, prestige de la musique. 21.30, regards sur le monde chrétien. 21.45, Le Crépuscule des dieux, de Richard Wagner. 22.40, anthologie du jazz. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, informations. 6.20, musique populaire. 7 h, informations. 7.05, musique de chambre. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, compositeurs tchèques. 9 h, informations. 9.05, émission récréative. 10 h, météo, informations. 10.05, musique récréative. 11 h, informations. 11.05, trois cycles de chants d'Honegger. 11.30, échange musical. 12 h, émission pour la campagne. 12.25, communiqués. 12.30, informations, commentaires et nouvelles. 12.50, nos compliments. 13 h, sortons de table en musique. 14 h, magazine féminin. 14.30, musique de chambre. 15 h, informations. 15.05, Carmen, opéra, extrait, Bizet.

16 h, météo, informations. 16.05, L'Animal sauvage, récit de A.-L. Barker. 16.30, thé dansant. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations. 18.05, magazine récréatif. 18.50, communiqués. 19 h, informations, actualités, revue de presse. 19.40, écho du temps. 20 h, Concerto symphonique, W. Furtwängler. 21.15, artistes anonymes. 22.15, informations, commentaires et nouvelles. 22.25, mélodies de Baden-Baden. 23 h, le duo J. Christy et S.-J. Kenton. 23.15, météo, informations.

Télévision

Suisse romande

19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, le magazine. 19.20, publicité. 19.25, Les Aventures de Rouletabille. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.15, publicité. 20.20, carrefour. 20.35, 330 secondes, jeu de A. Rosat, collaboration R. Jay. 21.15, le Saint présente : Le Contrat, avec Roger Moore. 22.05, télé-forum : le cinéma suisse existe-t-il ? 22.50, téléjournal.

Suisse allemande

19 h, informations, 19.50, l'antenne, publicité. 19.25, notre grande sœur. 20 h, téléjournal, publicité. 20.20, la formation de l'élite dans une démocratie. 20.55, Pickpocket, film. 22.10, téléjournal.

France

9.30, télévision scolaire. 12.30, Paris-club. 13 h, actualités télévisées. 14.05 et 18.25, télévision scolaire. 18.55, le grand voyage. 19.20, bonne nuit les petits. 19.25, L'Abonné de la ligne U. 19.40, actualités régionales. 19.55, annonces et météo. 20 h, actualités télévisées. 20.30, variétés. 21 h, sans argent. 22 h, musique de notre temps. 22.30, à vous de juger. 23.10, actualités télévisées.

Notre sélection quotidienne

— **LES AVENTURES DE ROULETABILLE (Suisse, chaque soir à 19 h 25) :** un excellent feuilleton (voir une prochaine CRITIQUE TV).

— **TÉLÉ-FORUM : Le cinéma suisse existe-t-il ? (Suisse, 22 h 05) :** Oui, peut répondre Jean-Louis Roy, qui le prouve par l'action, avec Brandt, absent du débat (voir PAGE TV, samedi 22).

— SANS ARGENT (France, 21 h) : d'après Tourgeniev. Le climat russe est en général très « télévisuel ».

— MUSIQUE DE NOTRE TEMPS (France, 22 h) : Messiaen et Boulez présentés par Claude Samuel.

— PICKPOCKET (Suisse alémanique, 21 h) : le grand film de Bresson, admirable spectacle pour la TV, en version française.

F. L.

INCROYABLE MAIS VRAI !

Quand les parasites peuvent devenir utiles !

Rendre utiles des animaux parasites ! C'est la gageure que s'efforcent de tenir des chercheurs du Laboratoire de chimie biologique de la faculté des sciences de Montpellier. Ils veulent utiliser, pour nourrir le bétail, des « protochordés » (sorte de seiches de très petite taille) appelés **ciones,** qui ont envahi les élevages français de moules et d'huîtres, des côtes d'Europe occidentale notamment, et en France, dans la région du bassin de Thau (Hérault). Sur l'instigation du professeur Kahane, de Montpellier, des biologistes français ont étudié depuis dix-huit mois les éventuelles qualités nutritives des ciones. Ces parasites contiennent en moyenne 27 % de protéines, 60 % de sucres et seulement 12,7 % de déchets. Quelques essais ont montré que le bétail s'en accommodait fort bien comme aliment d'appoint, mélangé au fourrage. Ainsi pourrait-on sans doute récupérer largement le prix de revient de la « décionisation » des huîtres. Le seul problème qui reste à résoudre, est celui du dessalage rapide et complet des ciones.

Faisons travailler nos muscles pour ménager nos artères

L'hypertension, l'artériosclérose et l'insuffisance coronarienne, de plus en plus fréquentes dans notre vie moderne, seraient dues en grande partie à l'inactivité musculaire. Devant l'Académie de médecine de Moscou, le professeur Alexandre-L. Miasnikov, qui a reçu en 1965 le « stéthoscope d'or », a développé cette théorie qu'il défend depuis plusieurs années. **L'acte musculaire, explique-t-il, nécessite non seulement une impulsion nerveuse, mais aussi une sécrétion accrue de certaines hormones, et notamment d'adrénaline. Lorsque nous nous dépensons physiquement, cette adrénaline se « consume ». Mais, si nous nous contentons d'amorcer des efforts musculaires, elle reste en excès dans l'organisme, entraînant à la longue des maladies coronaires classiques. Il nous faut donc faire travailler nos muscles pour ménager nos artères !**

Une Rolls pour 300 francs

Un antiquaire du Tout-Paris vient de créer un service de *location* de Rolls-Royce, qu'il offre à 160 fr. la matinée, 300 fr. la journée et 400 fr. au-delà de minuit. Parmi les clients les plus assidus : les petits commerçants, qui marient richement leur fille ; les vedettes américaines ; le propriétaire d'un cabaret qui met cette voiture royale à la disposition de ses clients de marque pour les raccompagner chez eux.

LA PRINCESSE DE CLÈVES

d'après le roman de **Madame de La Fayette**

RÉSUMÉ : Mme de Clèves, qui se sentait un penchant pour M. de Nemours, a prétexté la mort de sa mère pour se retirer à la campagne. M. de Clèves lui demande de regagner la cour. Malgré sa répugnance, elle accepte.

(c) 1965, Copyright by Cosmopress, Genève

Le lendemain de sa conversation avec son mari, Mme de Clèves regagna la cour. Elle se trouva plus tranquille sur M. de Nemours qu'elle n'avait été. Tout ce que lui avait dit Mme de Chartres en mourant, et la douleur de sa mort, avaient fait une suspension à ses sentiments, qui lui faisait croire qu'ils étaient entièrement effacés.

Le soir même de son arrivée, Mme la dauphine vint la voir. Après lui avoir témoigné la part qu'elle avait prise à son affliction, elle lui dit que, pour la détourner de ses tristes pensées, elle voulait l'instruire de tout ce qui s'était passé à la cour pendant son absence. « M. de Nemours est passionnément amoureux, lui confia-t-elle, et personne ne peut deviner la personne qu'il aime. »

Et la reine dauphine raconta à Mme de Clèves comment M. de Nemours, pris par son amour, semblait négliger ses intérêts et même abandonner les espérances d'une couronne. Aux dernières nouvelles, la reine d'Angleterre semblait en effet s'offenser du peu d'empressement du duc et aurait suffisamment dit à M. de Lignerolles pour hâter le voyage projeté.

Les Mutinés de l'«Elseneur»

d'après le roman de **Jack LONDON**

RÉSUMÉ : Un riche oisif, M. Pathurst, s'est embarqué pour une longue croisière sur l'« Elseneur ». Il est agacé par la présence de la fille du capitaine, Marguerite West.

Pathurst, après avoir longuement bavardé avec le vieux cuisinier, décide de monter sur le pont. Il arrive à temps pour assister à un moment crucial : la terre disparaît à l'horizon et l'« Elseneur », délivré de la conduite du remorqueur, s'élance à pleines voiles vers le large. Cette fois, c'est le départ décisif vers l'aventure. « C'est bizarre, note le jeune homme, la plupart des hommes de l'équipage sont âgés et font, en principe, leur dernier voyage ! L'océan ne va-t-il pas profiter de cette ultime chance et essayer d'engloutir ces marins qui l'ont nargué si longtemps ? »

Au diable ces pensées morbides ! Il fait beau, l'air est léger... et voici justement la gracieuse silhouette de Marguerite West qui s'avance ! Elle observe le ciel d'un air capable. « Le baromètre est très haut ! affirme-t-elle. Mais ce petit vent du nord qui nous pousse en avant ne durera pas. Il sera bientôt suivi d'un calme plat, à moins qu'il ne se transmute en un grain du nord-est. » — « Et qu'est-ce qui vaudrait le mieux à votre avis ? » demande Pathurst avec un brin d'ironie. « Le grain, répond-elle avec un sérieux imperturbable. Certainement, le grain ! »

Le second, qui exécute sur le navire son éternelle ronde, vient rejoindre les deux jeunes gens et s'accoude près d'eux, à la lisse. Pathurst serait ravi de prendre sa compagne en défaut, « Mlle West m'a donné son avis sur le temps probable monsieur Pike, dit-il. Je serais curieux de savoir si vous le partagez ! » Le vieil homme regarde attentivement le ciel puis la mer et répond : « Mlle West s'y connaît aussi bien que moi. Nous allons essuyer une petite rafale de nord-est sinon, c'est le calme à brève échéance... » Décidément, Mlle West a toujours raison !

FERDINAND

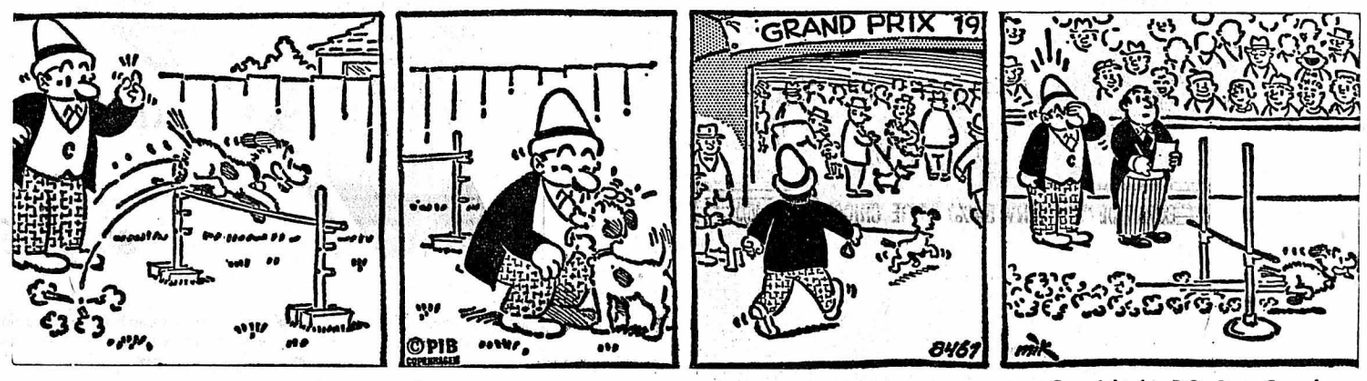

Copyright by P.O. Box. Copenhague

La catastrophe aérienne du Mont-Blanc

Vingt d'entre eux se rendaient à Genève, 54 à Paris, 24 à Londres et 8 à New-York.

C'est un appareil suisse qui a repéré le premier les débris du Boeing dans la région de la cabane Vallot, en territoire français.

TILLMANN A VU

Le bureau fédéral suisse de la navigation aérienne précisait qu'un pilote faisant des relevés topographiques dans la région du Mont-Blanc avait repéré une épave.

Dans une trouée, le pilote, Tillmann, avait aperçu les débris.

« Nous nous trouvions sur le versant nord-ouest du Mont-Blanc, a-t-il ajouté, lorsque nous aperçûmes quelque chose d'insolite au sol. Cela ressemblait à des rochers mais nous vîmes ensuite que c'était de couleur orange. Nous avons alerté l'aéroport de Cointrin (Genève)

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

et notre message capté par des stations françaises que nous n'avons pas eu le temps d'identifier, ont immédiatement relayé notre message. Les débris se trouvent à environ 300 mètres du sommet et s'étendent depuis la ligne de démarcation de la frontière entre le versant italien et français jusqu'à environ 1000 mètres sur le territoire français », a-t-il dit.

DIFFICULTÉS

Cependant, la police de Chamonix déclarait alors que les recherches des débris de l'avion d'« Air-India » s'avéraient particulièrement difficiles en raison des bas nuages et du brouillard.

La police de Chamonix ajoutait que, selon des informations de la police italienne, des sacs postaux avaient été découverts au-dessus de Courmayeur. Il s'agit probablement des sacs qui se trouvaient à bord de l'avion indien. L'endroit où les sacs ont été trouvés est situé près du col de Checrouit.

DROLE DE PLUIE

La police italienne confirmait peu après ajoutant que d'autres sacs avaient été découverts près de Pré-Saint-Didier.

Un employé de chemin de fer, qui rentrait chez lui, avait vu comme une pluie de papiers tomber du ciel. Lorsqu'il se rendit sur les lieux, croyant qu'il s'agissait de tracts, il constata que c'était des lettres, dont plusieurs étaient carbonisées. Il y avait parmi elles une lettre de crédit d'un homme d'affaires de Madras.

LE PÈRE INDIEN DE LA «BOMBE»

Un physicien atomiste, M. Homi Bhabba se trouvait parmi les passagers du Boeing 707. Sa perte va être lourdement ressentie, aussi bien en Inde, que par toute la communauté scientifique du monde.

Homi Bhabba était l'atomiste No 1 de l'Inde. C'est grâce à lui, que l'Inde a développé une importante recherche et industrie nucléaire. Homi Bhabba qui était le président de la commission indienne de l'énergie atomique, a dirigé pratiquement cette commission, dès sa création en 1945.

Homi Bhabba était très connu à l'étranger, en raison de la part très importante qu'il prenait dans différents organismes scientifiques internationaux.

C'est lui qui fut le président de la première conférence atomique internationale qui s'était tenue à Genève en 1955. C'est lui qui dirigea la délégation indienne aux deux autres conférences atomiques internationales de 1958 et 1964.

DES BELGES

En outre une douzaine de membres de l'Association belgo-indienne se trouvaient à bord du Boeing d'« Air-India ».

Ces personnes, toutes de nationalité belge, faisaient partie d'une mission culturelle qui avait séjourné cinq jours en Inde. Elles étaient attendues hier matin à Genève d'où elles devaient gagner Bruxelles.

(Voir aussi en dépêches.)

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Théâtre : 20 h 30, Copains-Clopant.

CINÉMAS. — *Palace :* 20 h 30, Casanova 70.

Arcades : 20 h 30, Opération Tonnerre.

Rex : 20 h 30, Nora la fille qui en savait trop.

Studio : 20 h 30, Le Désert rouge.

Bio : 20 h 30, Zazie dans le métro.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Majordome.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Coopérative, Grand-Rue. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

VAL-DE-TRAVERS

CINÉMA. — **Colisée (Couvet), 20 h 15 : Le Train.**

Pharmacies de service. — Schelling (Fleurier), Bourquin (Couvet).

Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

PESEUX

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte,** 20 h 15 : Ciné-club.

SAINT-BLAISE

CINÉMA. — **Royal,** 20 h 30 : Charge des rebelles.

Service de dépannage accéléré eau et gaz. Permanence (038) 5 00 00.

Un lieu « maudit »

On rappelle, à l'occasion de la chute de l'avion, que l'appareil de la compagnie indienne tombé en 1950 sur le Mont-Blanc était un « Constellation », le « Malabar-Princess ». Il transportait des Indes à Londres quarante marins pakistanais et indiens et six membres d'équipage. C'est un appareil de la Swissair, affrété par la compagnie Air-India, qui avait découvert son épave, le 5 novembre 1950. L'avion s'était écrasé sur les flancs du Mont-Blanc, près du refuge Vallot, à 4600 m d'altitude. Il était en train de prendre de la hauteur lorsqu'il toucha la montagne. Il n'y eut aucun survivant.

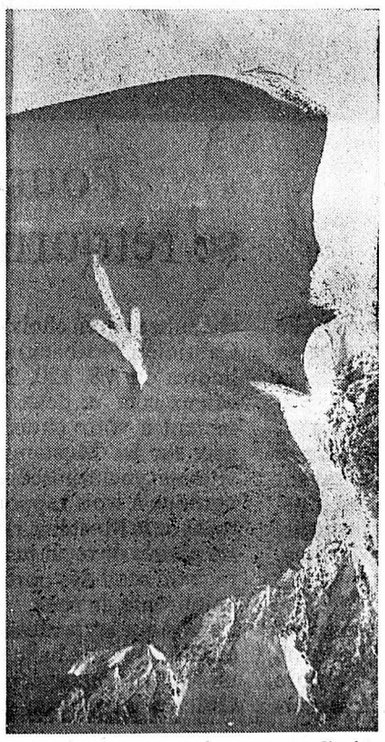

Des milliers de débris sur l'arête tragique. (Photopress)

GENÈVE

LA SÉRIE CONTINUE...

Encore un incendie suspect à Genève

D'un de nos correspondants :

Le maniaque qui fait trembler les concierges de Genève, et qui met les pompiers sur les dents, s'est-il à nouveau manifesté ?

On doit, hélas ! en accepter l'augure puisque un nouvel incendie — dont le caractère semble dû à la malveillance — a éclaté au No 2 de la rue Franklin.

Il était très exactement 16 h 26 lorsqu'un locataire de la maison, M. Christian Dupriez, qui rentrait à ce moment-là, aperçut de la fumée qui montait des sous-sols. Il se précipita chez lui pour alerter le poste permanent. L'intervention très rapide de celui-ci permit de neutraliser assez facilement l'incendie.

Il fallut cependant neuf masques à circuit fermé, car une fumée très dense envahissait le couloir et la montée de l'immeuble.

UN SUSPECT ?

La police tient-elle une piste ? Il est permis de l'espérer. En effet, une jeune bonne à tout faire travaillant dans l'immeuble aurait été bousculée, sinon attaquée, dans le sous-sol de l'immeuble sinistré, il y a quelques jours de cela. L'homme prit évidemment la fuite aussitôt. Si cette jeune personne peut donner un début de signalement, peut-être cela permettra-t-il de « silhouetter » quelque peu l'inquiétant personnage qui sévit ainsi depuis le début de l'année, et que la publicité faite à ses exploits doit exciter.

R. T.

Offensive «nids de poule» à Genève

GENVE (ATS). — A la suite des récenets intempéries le revêtement de bon nombre d'artères à Genève a été détérioré. Le département des travaux publics, en coordination avec la voirie, a commencé une vaste offensive pour la remise en état des chaussées, travail auquel s'emploie plusieurs équipes renforcées par de la main-d'œuvre privée.

Nous vous offrons

20

tasses de Nescoré

Préparez vos 20 prochaines tasses de
café au lait
à nos frais.

Avec Nescoré c'est tellement meilleur et si simple. Hâtez-vous d'acheter 80 g de Nescoré pour le prix de 50 g.

Si vous n'êtes pas satisfait, nous vous rembourserons. Il vous suffira de retourner le verre (avec le reste de son contenu) à Nestlé, Vevey.

★ELECTROSTAR★ Brosse à chaussures électrique, aspirante

nettoie, cire et brille toutes vos chaussures automatiquement, avec une seule brosse.

armourins
neuchâtel

galerie d'art — bar à café — marin — au cafignon

J'ai trouvé

le moyen de faire mes photocopies « à la minute » sous mes yeux, chez Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel.

Un coup de téléphone et vos

PANTALONS

sont rétrécis et modernisés. Tél. 5 90 17.

Vos mains toujours blanches

douces et soignées

Malgré l'eau chaude, le froid et les occupations journalières, vos mains resteront toujours belles : utilisez régulièrement notre crème pour les mains

bella

Adoucissante et nourrissante, la crème BELLA ne tache pas et ne graisse pas ; elle est très économique, aussi un nombre toujours croissant de clientes nous la demandent.

Présentée dans d'élégantes boîtes en plastique
Boîte normale . . . . . Fr. 1.85
Boîte économique . . . . . Fr. 2.85
Remplissage . . . . Fr. 1.60 et 2.45

La crème BELLA est une spécialité de la

DROGUERIE Kindler PARFUMERIE

Rue de l'Hôpital 9 — Tél. 5 22 69

SOCIÉTÉ SUISSE DE SECOURS MUTUELS

HELVETIA

Avec l'introduction de la nouvelle LAMA

la SSSM HELVETIA innove en matière d'assurance maladie

- Une nouvelle formule de l'assurance familiale, avec rabais de Fr. 1.— par enfant et gratuité dès le cinquième.
- Assurance accidents et invalidité, avec versement en capital des indemnités non touchées, en cas de décès par accident, de Fr. 3000.— maximum, et en cas d'invalidité, au maximum pour 500 jours.
- Adaptation et innovation des assurances complémentaires pour les classes moyennes et aisées.
- Simplifications administratives : suppression des taxes et de la cotisation locale.
- Age d'admission porté à 60 ans.
- Assurance collective et réassurance.

Assurance des frais médicaux et pharmaceutiques
Assurance pour perte de salaire
Assurance indemnité journalière complémentaire d'hospitalisation
Assurance des frais de traitements hospitaliers
Assurance pour conducteurs de véhicules à moteur
Assurances accidents
Assurance des classes moyennes

HELVETIA = une caisse-maladie toujours à l'avant-garde du progrès.

Administration romande : 19, av. de Beaulieu, Lausanne
Téléphone (021) 25 94 45

Knorr présente en exclusivité pour la Suisse romande: Potage Cerfeuil

S'inspirant des trésors de la gastronomie française, les cuisiniers Knorr ont créé pour vous un merveilleux potage tel que vous l'aimez.

Essayez aujourd'hui encore ce délicieux Potage Cerfeuil Knorr, vous serez enchantés de son goût aromatique et particulier.

Le Potage Cerfeuil Knorr – le potage des gourmets!

Grande Campagne

BOUCHERIE MIGROS

Bouchoyade «Maison» la pce -.40

Pieds de porc salés la pce -.15

Fricassée (queues de porc fraîches) les 100 g à partir de -.55

Foie de porc les 100 g 1.15

Boudin le 1/2 kg 1.85

Saucisses «paysanne» de l'Engadine la paire (260 g env.)

Marchés Migros rue de l'Hôpital et avenue des Portes-Rouges.

Fraîcheur MIGROS

MIKE COOPER (Photo U.P.I.)

Seule femme auteur de romans d'espionnage

MIKE COOPER

est un « meneur » d'hommes

Mike Cooper... — 1 m 60, 50 kg — est un meneur d'hommes. Et quels hommes ! agents secrets « barbouzes » et « moustaches », sont les soldats secrets d'une armée invisible dont elle est le chef incontesté. Eh oui ! Mike Cooper — Liliane Gatineau avant qu'elle sacrifie à une mode passagère d'américanisation qui sévit parmi les auteurs « noirs » — est la seule femme qui, actuellement, « fait » dans le roman d'espionnage. Et il est assez savoureux d'entendre cette jolie femme, d'aspect raffiné et fragile, yeux froids, attentifs, et sourire câlin, affirmer :

— Mais il m'est très facile de me mettre dans la peau d'un espion mâle ! Me glisser dans celle d'une femme, ça demande un effort. Quand on m'embête, j'ai envie d'y aller avec le poing et non de donner une gifle. Quand on me blesse, je ne pleure pas : j'attaque. Je vois toujours les réactions féminines « de l'extérieur ». Quand je dois faire agir une de mes héroïnes, devant une situation donnée, je me dis instinctivement : « elle » doit faire ça... et non « je ferais ça ». Pour mes héros, je réagis d'instinct, d'après mes propres impulsions.

Un de mes amis m'a dit un jour : « Tu me désespères ! Tu en sais trop sur nous... » De quoi vous fiche un complexe de « virilisation ». J'ai voulu réagir et écrire à la première personne un roman mettant une femme en scène. Pour y arriver, j'ai dû prendre un biais : je connais très bien le milieu théâtral — mon mari est acteur, j'ai été jadis élève du cours Simon avant de jouer la comédie et l'opérette. Ma coupable, dans « Les Hommes de proie » est une femme. Mais ça me gênait tant aux entournures que je n'ai pas pu m'empêcher de faire dialoguer le roman, et de donner tour à tour la parole au mari et à la femme.

Elle règne sur tout un peuple d'agents secrets

Le goût de l'action

Le goût de l'action, de l'effort, de la difficulté à surmonter, fit en 1960 de Liliane Gatineau, comédienne, lasse d'animer sur les planches les créations sorties d'autres cerveaux, un auteur de romans d'espionnage. Apprenant que Jean Bruce, qui dirigeait alors une collection aux Presses de la Cité, cherchait de nouvelles « têtes », elle réalisa qu'aucune femme n'avait écrit de bouquins de cette sorte. *Le côté performance m'a tenté,* explique-t-elle. *Je suis allée le trouver. Il m'a donné, avec mon pseudonyme, ma chance..*

Depuis, Mike Cooper a écrit 15 romans d'espionnage et 6 romans policiers. Et si elle s'est astreinte à jouer sur les deux tableaux, c'est encore parce qu'elle a horreur des ornières, des chemins tracés une fois pour toutes.

— Mon « premier » est parti d'une histoire idiote, raconte-t-elle. *Nous étions en vacances et dinions à la Ciotat. Soudain, un bouhaha sur la plage. Deux maîtres nageurs ramenaient sur un pédalo un jeune Allemand, ivre mort, qui avait tenté de se suicider. L'instant était dramatique : la compagne du garçon, ivre et pas mort, sanglotait à fendre l'âme et se lamentait en allemand. Les sauveteurs enguirlandaient leur « Moïse » en français et en provençal — et celui-ci n'y comprenait goutte. Soudain, au paroxysme de la fureur, l'un des maîtres nageurs se mit à invectiver en allemand le repêché. Immédiatement s'ordonna dans ma tête tout un scénario : l'homme, ancien « P. G. », avait retrouvé au large paisible de la Ciota un de ses anciens tortionnaires. Ça a donné mon premier bouquin : « Jusqu'en enfer ».*

« Une histoire d'espionnage... c'est une chanson de geste moderne ! »

— Un roman me demande 30 jours de « bach tage », en partant d'un fait divers sur lequel je bâtis l'histoire : documentation sur les mœurs, la géographie du pays où se situe l'action. Une fois mise en place la colonne vertébrale, je l'habille avec l'ambiance, les personnages. Donc, 30 jours encore de rédaction, explique Mike Cooper.

Une histoire d'espionnage ? C'est une chanson de geste moderne. J'aime beaucoup la logique. En tant que lecteur, quand on ne respecte pas l'explication « logique » de chaque fait, pour moi, une porte se ferme. En bout de course, il faut que tout soit expliqué. Je n'aime pas ce qui reste dans le vague. Ça me gêne autant en tant qu'auteur. Il me semble qu'il y a là tricherie, paresse...

On faisait remarquer à Mike Cooper que sa mysoginie était flagrante dans ses romans. Elle « liquide » ses personnages féminins avec une facilité inquiétante. Sur les raisons profondes de cette hécatombe, elle s'interroge : elle donne bien souvent à ses héros le physique de son mari. Or, Mike Cooper, mariée depuis 15 ans — et maman d'un fils de 12 ans, qui n'a pas encore droit à la littérature maternelle et en reste à Jules Verne — est une épouse toujours amoureuse. Tue-t-elle dans ses héroïnes des rivales, même mythiques ? Obéit-elle à un sentiment de mépris pour la femme « féminine » ?

Voyageuse immobile

Cette femme, qui se veut « virile » est cependant « féminissime ». Elle aime les fourrures et les parfums, pas les bijoux :

— Un manteau d'un million, ça tient plus chaud qu'une bague du même prix ! déclare-t-elle, pratique.

Elle adore agencer des foyers raffinés et quiets, qui ne sont que provisoires, car son goût de l'action la pousse au changement. Elle aime la lecture, la musique et le coin du feu :

— Je lis tout, du meilleur ou du pire. On s'enrichit toujours en ouvrant un livre.

Et elle, si secrète, est intarrissable sur les histoires de sa chienne de garde, une malinoise insupportable et adorée.

Mike Cooper, femme de contrastes — peut-être très femme en cela — est partisane du voyage immobile. Elle dont les héros se promènent aux quatre coins de la terre ne connaît que l'Europe :

— Le temps me manque, avoue-t-elle, *et puis ailleurs est-il si différent d'ici ?*

Interview recueillie par
Simonne LEBRUN

L'AVANT-GARDE MEURT ET NE SE REND PAS !

Ce mot d'avant-garde sonne clair comme une trompette. Il représente l'audace, la révolte, parfois l'impertinence. S'il appartient au présent, il se penche déjà sur la lumière de l'avenir. Exaspérant les uns, il séduit les autres, réveille chacun. Par exemple, êtes-vous furieux sceptique ou tendez-vous l'oreille quand des personnages modestement appelés A B C jouent la sonate de Jean Tardieu ?

A
Dans le soir, dans le soir
B
Dans le soir, dans le soir, dans le soir
C
Dans le soir
B
Soir
A
Soir, soir
C
Soir, soir, soir, soir

Aussitôt vous avez reconnu que l'auteur s'efforce avec astuce de transcrire une musique par les moyens du théâtre et vous vous demandez à quoi riment ces petits jeux. C'est du reste la question qu'examinait cet automne la Communauté européenne des écrivains (C.O.M.E.S.). Réunis à Rome, où chaque pierre évoque la gloire du passé, deux cents notables, dont plusieurs prix Nobel, discutèrent de l'avant-garde, de son efficacité, de sa valeur.

Une réaction... utile

Ils l'ont examinée sur toutes les coutures, ils ont suivi son évolution depuis le XVIe siècle, mais le verdict fut ambigu. Renonçant à bénir officiellement les aventuriers de l'art, ils n'ont pas prononcé d'excommunication. Assez vagues, les conclusions du débat ne manquent cependant pas d'intérêt.

Tout d'abord, les congressistes admettent que la notion d'avant-garde reste confuse qu'il est malaisé d'en définir les caractères essentiels, illusoire d'en fixer les limites. On reconnaît aussi — l'éloge est assez mince — qu'elle constitue une utile réaction contre l'académisme et les mauvaises habitudes, mais M. de La Palice en personne aurait pu signer cette remarque. Enfin J.-P. Sartre, dont l'intervention était très attendue, fit preuve de réserve. Hormis le surréalisme, l'avant-garde, depuis l'époque élizabéthaine, n'a pas accompli sa vraie mission, déclare l'écrivain-philosophe, car elle a trop souvent fait porter ses recherches sur des questions techniques. En revanche, elle ne nous a guère apporté une nouvelle façon de comprendre la vie — voilà un argument plus sérieux.

Difficile définition

Abandonnant M. de La Palice à sa philosophie simpliste, examinons peut-être si l'extrême-gauche du théâtre est vraiment un no man's land. Il est certain que, dans ce pays, le temps marche plus vite qu'ailleurs. Les fleurs s'y fanent en un soir et les jeunes gens y deviennent des aïeuls en une saison. Comme les éléments intéressants de l'avant-garde s'insèrent rapidement dans la tradition littéraire, tout ce qui flotte sur l'écume des jours est balayé par les vagues de l'oubli.

Mais cette précarité ne définit pas l'audace des francs-tireurs. D'autre part, il ne suffit pas qu'un écrivain soit original ou même insolite pour qu'on l'enrôle dans les bataillons de choc.

« Saint-Euloge de Cordoue », la pièce de Clavel qu'on vient de jouer au Vieux-Colombier, tombe comme un aérolite dans le ciel parisien de 1965. Mais si elle surprend le public, chacun sait qu'elle appartient à un genre florissant au siècle d'or espagnol : l'auto sacramentale. En effet, il est difficile de vivre sans racines et de n'être le fils de personne. Voulez-vous un autre exemple ? « En attendant Godot » de Becket, n'est pas une bombe littéraire que l'auteur jette sur un parterre endormi, mais tout simplement une bonne pièce qui peut s'installer tranquillement dans l'histoire du théâtre. Si vous interrogiez Ionesco, lui aussi vous déclarerait avec sévérité qu'il n'appartient pas à l'avant-garde et qu'il est fatigué d'être classé parmi les fauves du théâtre.

On ne saurait pas davantage définir l'extrême-pointe du théâtre par l'obscurité apparente ou réelle des textes. « Tête d'or » ou « Le Repos du septième jour » de Claudel sont peu accessibles à un public qui a envie de digérer, mais l'auteur du « Soulier de satin » n'est pas un jeune homme en colère. Enfin la tendance politique ne représente pas un caractère essentiel de l'avant-garde, on sait que le théâtre soviétique paraît plutôt conservateur dans la mise en scène et gouvernemental par l'idéologie.

Si l'on voulait chercher à tout prix une définition, on pourrait peut-être la trouver dans l'audace technique et dans la volonté de scandale. Ce dernier terme ne doit pas être considéré comme une offense ; dans certains cas l'insolence ou la provocation peuvent être assimilés à l'hygiène, puisqu'elles protestent contre la routine et l'art en simili.

Une denrée rare

Toutes ces constatations permettent de conclure que la véritable avant-garde paraît une denrée rare, si l'on admet que les bizarreries de la mise en scène ne suffisent pas à l'authentifier. L'« Ubu roi » de Jarry, « Les Mamelles de Tirésias » d'Apollinaire, le théâtre d'Antonin Artaud, restent des exceptions. Depuis 1830, nous n'avons pas assisté à une révolution du théâtre si l'on excepte la petite flambée naturaliste d'Antoine. L'activité de Copeau est un retour aux sources, un décapage salutaire, mais rien ne ressemble moins à une émeute ou à un putsch littéraire que le travail du Vieux-Colombier. Aujourd'hui, ceux qui montent sur les barricades pour y faire le coup de feu sont des isolés que n'anime pas une foi commune. On admirera leur courage ou leur ingéniosité, mais la remarque de Sartre paraît exacte.

Avec talent, avec courage, souvent avec naïveté presque toujours de façon désintéressée, ils proposent une astuce qui reste extérieure aux grands problèmes du théâtre. En général, ils cherchent à accroître le domaine de l'art dramatique ils annexent les procédés du cinéma, les découvertes de la psychanalyse, la radio, les rayons infrarouges. Ils veulent transformer une tragédie en oratorio, jouer sur une scène ce qu'on ne peut pas y présenter. En 1920, par exemple, un jeune aventurier fit un spectacle avec « La Saison en enfer », de Rimbaud. Certes, il n'est pas toujours facile de résister à l'attrait de l'inconnu : naguère j'admirais fort une pièce d'O'Neill, « L'Etrange Interlude », elle appliquait les théories freudiennes avec une ingénuité que je ne soupçonnais pas. Chaque personnage y parlait avec deux voix, celle de la vie quotidienne et celle des pensées secrètes. Cela donnait un dialogue de ce genre :

« Cher Monsieur, quel plaisir de vous rencontrer »,

et aussitôt après sur un ton impersonnel :

« Sacré cochon, je ne parviens pas à t'éviter. »

Longtemps, j'ai eu envie de monter cette pièce. Aujourd'hui, j'espère ne pas tomber dans des pièges de ce genre.

Mais les ruses les plus élémentaires sont celles de la mise en scène. Vous pouvez par exemple imposer aux acteurs le complet-veston s'ils jouent l'« Agamemnon » d'Eschyle, projeter des photos pendant l'action, installer des trapèzes et des barres parallèles dans « Le Revizor » de Gogol, et mille autres combinaisons.

Un esprit de recherche... limité

Néanmoins il serait imprudent de condamner cette témérité quand ses auteurs restent généreux et ne provoquent pas à coups de fouet l'intérêt de la presse. Elle peut obtenir des résultats partiels, témoigner d'un esprit de recherche ; je la crois souvent sincère ; elle m'amuse toujours car elle garde le parfum de la jeunesse. Tout au plus peut-on regretter, comme J.-P. Sartre, qu'elle ne s'attaque pas plus souvent aux problèmes majeurs. Si vous estimez que je suis un esprit chagrin, je vous recommande la conversation — Sinfonietta de Jean Tardieu, mais vous devez savoir pour apprécier ce petit fragment, que les acteurs ne chantent pas le texte. Ils le disent.

Basse 1 et Basse 2 répétant sur un rythme très marqué :

J'aim', j'aim', j'aim', j'aim', j'aim', j'aim',
J'aim', j'aim', j'aim', j'aim', j'aim', j'aim',
Contralto 1
Les fruits
Contralto 2
Les fleurs
Basse 1
Les fruits
Basse 2
Le vin
Soprano
Les glaces
Ténor
Les grogs

Et voilà ce qui fait que votre fille est muette, aurait dit Sganarelle.

Jean KIEHL

AVIS AUX AMATEURS

Miller revient aux lettres

Arthur Miller, qui n'avait rien produit depuis « Après la chute », cette pièce très contestée où il mettait en cause le suicide de Marilyn Monroe, s'est remis à l'ouvrage. Il a terminé « Incident à Vichy », jouée le 10 janvier à Brighton. On parle d'une adaptation française de cette pièce qui se déroule comme son titre le suggère sous l'occupation.

Un prix de l'Académie française à Serge Tsouladzé

L'Académie française a décerné à M. Serge Tsouladzé le prix Langlois 1965 pour sa traduction en vers du poème géorgien de Chota Roustavéli « Le Chevalier à la peau de tigre », qui a été publiée aux éditions Gallimard dans la collection Unesco d'œuvres représentatives.

Composé au XIIe siècle, ce roman épique dont le sujet est une légende orientale, est considéré comme le chef-d'œuvre de la littérature de la Géorgie. Le docteur Tsouladzé exerce la profession de psychiatre à Tiflis.

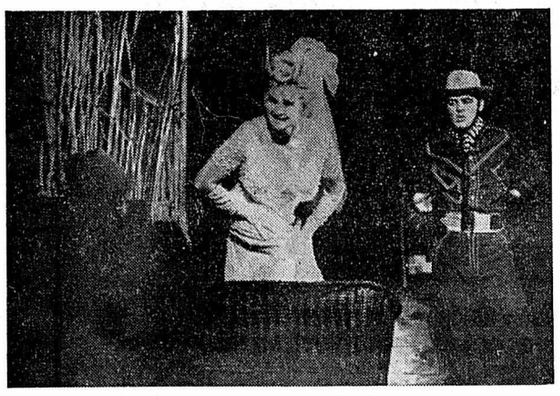

Dürrenmatt triomphe à Moscou

Friedrich Dürrenmatt a la cote en Union soviétique. A Moscou notamment, sa « Visite de la vieille dame » connaît un succès considérable. Voici une scène du deuxième acte de la « Visite » dans l'interprétation donnée par la troupe du Théâtre dramatique de Moscou.

(Photo Keystone.)

Les prix Sainte-Beuve

Les prix Sainte-Beuve ont été décernés à deux lauréats, à Roger Stéphane (à droite) le prix réservé aux essais, pour son livre « Portrait de l'aventurier » (Grasset) et à Roger Rabiniaux (à gauche) celui qui est réservé aux romans pour son livre « Le Soleil des dortoirs » (Buchet-Chastel) par un jury présidé par Mme Chapelle (au centre).

Roger Rabiniaux a été couronné par 7 voix contre 4 à Maurice Pons pour « Les Saisons » (Gallimard) et une à Jean-Louis Trassard pour « L'Erosion intérieure » (Gallimard). Roger Stéphane l'avait également emporté par 8 voix contre 4 à Bernard Charbonneaux auteur de l'ouvrage « Le Paradoxe de la culture » (au Seuil) et une à Jean Paris pour « L'Espace et le regard » (Seuil).

Agé de 45 ans, Roger Stéphane est un producteur-réalisateur connu de la télévision. Il a publié deux romans chez Laffont : « Une singulière affinité » et « L'Ascenseur ».

Né à Levallois, Roger Rabiniaux fut instituteur afin de payer les frais de ses études supérieures. Il a reçu le prix Apollinaire pour un recueil de poésie. « Le Soleil des dortoirs » est le deuxième roman d'une suite qui sera « la somme d'une jeunesse » ; le premier tome, « Les Rues de Levallois » a été publié l'an dernier. Le troisième le sera en septembre prochain sous le titre « A la chaleur des hommes ».

A Valangin, on s'apprête à servir « La Cuisine des anges »

L'unique groupe théâtral du Val-de-Ruz, « Les Compagnons du bourg » de Valangin prépare pour le printemps prochain « La Cuisine des anges », d'Albert Husson.

Cette société littéraire et théâtrale fut créée en mai 1960 sous l'impulsion de MM. André Monnier, Georges Schertenleib et Robert Tschanz. Jusqu'à ce jour, « Les Compagnons du bourg » ont monté trois spectacles, y allant de leur poche pour les frais de décors, d'organisation et de taxes diverses.

La chronique des livres de P.-L. Borel

«Orphisme et prophétie»

par Georges CATTAUI

L'essai de Georges Cattaui sur Orphisme et prophétie (1), *qui traite des poètes français de 1850 à 1950, pose un curieux problème. A première vue, rien là de mystérieux. L'orphisme, c'est la poésie qui remonte à la source première. A Élémir Bourges, Mallarmé disait :* La poésie s'est entièrement détournée de sa voie depuis la grande déviation homérique. *Et comme Bourges, surpris, demandait :* Avant Homère, quoi ?, *le poète mystérieusement répondait :* Orphée. *Par poésie orphique, il faut donc entendre la poésie qui n'est pas de l'épopée, c'est-à-dire du roman, la poésie qui n'est ni didactique, ni morale, ni même sentimentale, en un mot la poésie à l'état d'incandescence, la poésie pure, charme et incantation. Ce que Valéry entendait lorsqu'il disait : « Faire le soleil. »*

Quant à la prophétie, c'est aussi en son genre une tentative pour écouter et capter les voix qui viennent d'en haut ou d'en bas, en tout cas de très loin, éventuellement même de l'au-delà. Il semble donc que tous les poètes traités dans ce volume, de Victor Hugo mage et devin jusqu'à Claudel le prophète, en passant par l'orphisme de Nerval, le mysticisme dualiste de Baudelaire, Mallarmé le voyant, Rimbaud le violent et Valéry le clairvoyant, soient à mettre à peu près sur le même plan, et qu'avec les variantes propres à leur tempérament et à leur pensée, il y ait de l'un à l'autre parenté et analogie.

En Claudel, il a reconnu un frère...

Cela, on peut le penser jusqu'au dernier de ces essais, celui sur Claudel. Et c'est là, seulement là, que se révèle l'astuce de l'auteur. Gentiment, insidieusement, Georges Cattaui a fait jusque-là semblant d'être l'esthète moderne, celui qui se tient dans la bonne ligne, qui sait ce qu'il convient de dire de Mallarmé et de Valéry, et qui le dit en termes justes, mesurés, intelligents, que chacun, de Charles Mauron à Marcel Raymond, approuvera — et puis soudain, face à Claudel, Georges Cattaui se révèle un autre. C'est le juif en lui qui surgit, le croyant, le prophète, l'homme de Yahweh. En Claudel il a reconnu un frère, un poète enflammé par l'Esprit-Saint, un de ces violents à qui le royaume de Dieu est promis, un dramaturge qui avec tous ses personnages veut et ne demande pas autre chose que Dieu. *Et parce qu'il a voulu Dieu, le Dieu terrible qui fait trembler la terre, le Dieu de pardon et de sacrifice, Claudel reçoit tout le reste par surcroît : toute la terre et ses splendeurs, l'octave immense de la création, et cette* tumultueuse polyphonie *du langage, la syntaxe en mouvement et les mots, leur* architecture fluide, *leur* splendeur chromatique *et ces* mariages d'amour *qui se concluent entre eux, et qui sont plus féconds que les* unions ordinaires. *Il y a d'une part chez Claudel l'amertume du renoncement, Rodrigue et Prouhèze condamnés à ne se retrouver que dans l'au-delà, et puis vient la récompense qui afflue avec une telle plénitude que Claudel, de cette fête immense, ressort* ivre, titubant et ahuri.

La voie satanique

Voilà donc le sens véritable de la prophétie. Il fallait prendre le mot au sens propre, dans sa perspective biblique, flagrante et immédiate. Cette fois, nous avons compris. Et par là même, nous comprenons aussi, maintenant, que l'orphisme, c'était la direction interdite, la voie satanique, la tentative de cueillir hardiment, par soi-même, le fruit défendu. Et l'on comprend alors pourquoi Nerval, par exemple, glisse comme entre deux eaux, dans la folie et jusqu'au suicide. C'est qu'il est descendu au royaume des mères, à cette chambre la plus secrète de notre âme, à ce glissement le plus profond de notre être, où les mères tissent tout ce qui verra le jour. *Il réalise intégralement l'orphisme, sa douceur empoisonnée, son extase narcotique et sa malédiction.*

Et tous, plus ou moins, sont brûlés, Valéry comme Baudelaire, Mallarmé comme Rimbaud. Parmi eux tous, c'est Hugo qui est encore le plus près de la normale, parce qu'il embrasse la totalité du réel, mais entre ses doigts hallucinés elle se liquéfie, et tout son univers bascule dans le rêve, « acquarium de la nuit ». Celui qui demeure le plus prestigieux, c'est Mallarmé, peut-être parce qu'il se substitue à Dieu, et que, de ce point de vue transcendant, le monde se réduit à n'être plus qu'un diamant obscur, magique et translucide, engendrant son propre mystère.

Notes de lecture

Victor Hell. « Rainer Maria Rilke, existence humaine et poésie orphique » (Plon). Une étude claire et précise de l'esthétique rilkéenne.

Roger Boutefeu. « Le Mur blanc » (Le Seuil). Espagne : un homme et une femme fuient l'enfer de la guerre civile. Une tragédie sobre et poignante.

Nicole Vedrès. « Les Canaques » (Le Seuil). Une île du Pacifique : des missionnaires, des trafiquants, un chanteur d'opéra, des bagnards, des exilés, qui se livrent en spectacle à de doux indigènes, à peine anthropophages.

Henri Lefebvre. « Pyrénées » (Rencontre). Des paysages, des humains, une civilisation du loisir et de la jouissance.

Pierre-Louis Péclat. « Midi, un caméléon » (Edition Hanc, rue de Bourg 33, Lausanne). Vers et prose : amers, spirituels, déconcertants, ici et là une note de surréalisme.

Frances et Richard Lockridge. « Elle avait la tête dure » (Librairie des Champs-Elysées). A la poursuite de Mary Smith, morte ou pas morte.

Réactions. No 2. Présentation du poète Tarass Grigorievitch Chevtchenko, victime du régime tzariste.

Poésie vivante. No 15. Hommage à Saint-Pol-Roux, ami de Max Jacob, président de l'Académie Mallarmé, mort tragiquement le 18 octobre 1940.

« Jardin des arts ». Janvier 1966. Fautrier, par Jean Paulhan. William Blake, par Jean Rousselot. Un chef-d'œuvre méconnu du classicisme français : Saint-Denis.

P. L. B.

1) Plon.

40 délicates quenelles de semoule dans un délicieux potage clair doré

quelle bonne surprise sur votre table!

bonne cuisine — vie meilleure avec
MAGGI

66.4.31.2.f

GRANDE VENTE FIN DE SAISON

Venez farfouiller !...

ENCORE DE BONNES AFFAIRES POUR VOS ENFANTS

à notre rayon « JEUNESSE » troisième étage

POUR **5.-** ou
- 1 pyjama Bébé
- 1 solopette
- 1 bonnet olympique
- 1 baby-doll
- 1 blouse manches courtes ou longues
- 1 combinaison grande fille

POUR **6.-** ou
- 1 chemise sport garçon
- 1 tablier fillette
- 1 gigoteuse orlon

POUR **7.-** ou
- 1 sous-pull col roulé coton
- 1 chemise sport
- 1 pyjama fantaisie

c'est du tonnerre !...

AUTORISATION OFFICIELLE
du 15 janvier au 3 février 1966

AU LOUVRE
La nouveauté SA
Tél. (038) 5 30 13 NEUCHÂTEL

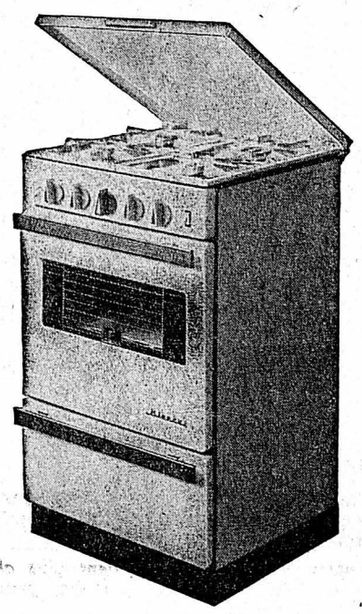

Pas de soldes
Pas de rebuts

mais une

CUISINIÈRE MULTIGAS

dernier cri, à un prix choc

à 3 feux, avec couvercle Fr. **278.-**
à 4 feux, avec couvercle Fr. **298.-**

Visitez librement notre exposition permanente, comprenant 20 à 30 appareils de cuisson ultra-modernes.

Schmitter Quincaillerie de la Côte
PESEUX
Tél. 8 12 43

LE LINGE BLANC EXIGE

Wé

Si vous voulez avoir du linge vraiment blanc et s'il s'agit d'enlever des taches, un peu de Wé-Wé fait des merveilles.

Contrôlé et recommandé par l'Institut suisse de recherches ménagères - IRM.

Sachet de 150 g.
-.50

Pourquoi payer davantage ?
MIGROS

Timbres-poste de Ceylan

5 et 10 roupies, valeur de catalogue : Fr. 17.—, expédiés comme cadeau contre l'envoi de 20 ct. pour le port.

En même temps, on envoie, contre 2 fr. en timbres-poste, 35 diverses nouveautés d'Amérique du Sud (le pays est une surprise), neuves, grand format, telles que «éclaireurs», «malaria», «football», etc., ainsi qu'un joli choix de timbres-poste. Valable pour adultes seulement.

Philatélie S. A. 28
Steinwiesstr. 18
8032 Zurich

A vendre 1 cuisinière à gaz Le Rêve, 120 fr. S'adresser à Mme Siegrist, Amandiers 17, Serrières.

Location

TÉLÉVISION

DÉPANNAGES RAPIDES
PRÊT d'appareils en cas de pannes graves

Jeanneret & Co
Seyon 28 - 30
Tél. 5 45 24
C'est plus sûr !

Profitez !...
Dernière semaine

3 POUR 2
BAECHLER

NETTOYAGE ET REPASSAGE TRÈS SOIGNÉ DE VÊTEMENTS

une économie allant jusqu'à

33 %

DANS TOUS LES MAGASINS

BAECHLER

TEINTURIERS

Neuchâtel : 3, rue du Seyon, tél. 5 49 12
Peseux : 8, Grand-Rue, tél. 8 46 55
La Chaux-de-Fonds : 24, rue du Locle, tél. (039) 2 83 83
Place du Marché, tél. (039) 3 23 92
Le Locle : 4, rue du Pont, tél. (039) 5 36 50

Réouverture de ...

L'hôtel de la Fleur de Lys a fermé ses portes il y a une année environ. Demain après-midi, à 16 heures, l'établissement sera rendu au public qui ne reconnaîtra certes pas l'ancien hôtel et son petit café.

En quelques mois, la Fleur de Lys a triplé de volume. L'immeuble a été réuni à celui sis à l'angle des rues des Epancheurs et du Bassin. L'ensemble forme un bloc fort important et tous les soins ont été apportés à son aménagement tant extérieur qu'intérieur. La façade a retrouvé une nouvelle jeunesse, des garnitures boisées faisant ressortir la beauté de la pierre d'Hauterive. Le plus moderne établissement public de Neuchâtel a pourtant un long passé. L'hôtel de la Fleur de Lys porte son nom depuis 1815 au moins. Auparavant, l'auberge installée à cet endroit s'appelait « Aux Treize-Cantons ». Quant à l'immeuble d'angle, il abritait, en 1742, l'auberge de l'Ancre, transformée en auberge des Bateliers en 1793 puis en hôtel du Vaisseau en 1833. Il y a quarante ans, il a été démoli et les façades actuelles ont été érigées. Le rez-de-chaussée était loué à un commerçant, les autres locaux transformés en appartements.

Si l'extérieur de la Fleur de Lys n'a maintenant pas subi de changements importants, l'intérieur, en revanche, est devenu méconnaissable. Il est composé de trois parties bien distinctes les unes des autres, mais toutes parfaitement réussies.

L'hôtel

Les quinze chambres, à un ou deux lits, de l'ancien hôtel ont été rénovées et modernisées. Les touristes y trouveront tout le confort désiré.

La brasserie

Le café de la Fleur de Lys et l'ancien magasin sont devenus un immense local qui sera immédiatement adopté par tous les Neuchâtelois. Notre ville possède enfin sa brasserie, une vraie brasserie. Quand nous l'avons visitée, aucun client ne s'y tenait, les meubles n'avaient pas encore trouvé leur juste place. Pourtant, une ambiance chaude et sympathique y régnait déjà, nous nous y sentions à notre aise, nous y étions « habitués » quelques minutes seulement après notre entrée.

L'aménagement est sobre, pratique et élégant. Les petites tables peuvent être groupées ou isolées, des bancs courent tout au long des parois, les chaises à dossiers bas sont confortables. Comme l'exige un établissement digne de porter le nom de brasserie, l'éclairage n'est pas violent. Des lanternes originales sont bloquées sur « feu jaune », un feu qui n'éblouit pas, un « jaune » qu'aucun client ne demandera de transformer en « feu vert ».

Que servira-t-on dans cette brasserie où une centaine de personnes trouveront place ? Des mets...

LA BRASSERIE AU REZ-DE-CHAUSSÉE

ALLANFRANCHINI Co

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ
TRANSFORMATIONS
CARRELAGE

NEUCHÂTEL

Maillefer 32

CALORIE S.A.

CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
BRÛLEUR À MAZOUT

Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier

Revêtements de sol : plastique
Tapis de fonds
Rideaux

WYSS

J. WYSS S. A., Neuchâtel
6, Place-d'Armes
Ø (038) 5 21 21

MEYSTRE & Cie S.A.

Plâtrerie
Peinture
Papiers peints

Coq-d'Inde 18 NEUCHÂTEL Ø 5 14 26

RITZ & Cie
MENUISERIE
Ecluse 76
Tél. 5 24 41

Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ELECTRIQUES
Grand-Rue 4 - Neuchâtel
Colombier la Coudre

La pose des
PLAFONDS MÉTALLIQUES
a été exécutée par
CORTE S. A.
LAUSANNE

ENTREPRISE B. STOPPA et A. CARAVAGGI
Carrelages et revêtements en tout genre
Bureau : Poudrières 13 - Tél. 5 57 21
Privé : Guillaume-Ritter 18 - Tél. 5 88 06
NEUCHATEL

LES INSTALLATIONS SANITAIRES ET DE FERBLANTERIE
ont été exécutées par
HILDENBRAND & Cie S.A.
Coq-d'Inde 3 NEUCHATEL Tél. 5 66 86

ARFIS
Etablissements ARND
FERRONNERIE
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
2002 NEUCHÂTEL

ÉBÉNISTE-DÉCORATEUR M. F.
FRANCIS CARESTIA
INSTALLATION GÉNÉRALE DE CAFÉ-RESTAURANT, BAR,
tea-room, magasin, villa, etc.
Projets, transformation, devis
Lausanne, 28 av. Cour, Tél. (021) 26 11 50

... la Fleur de Lys

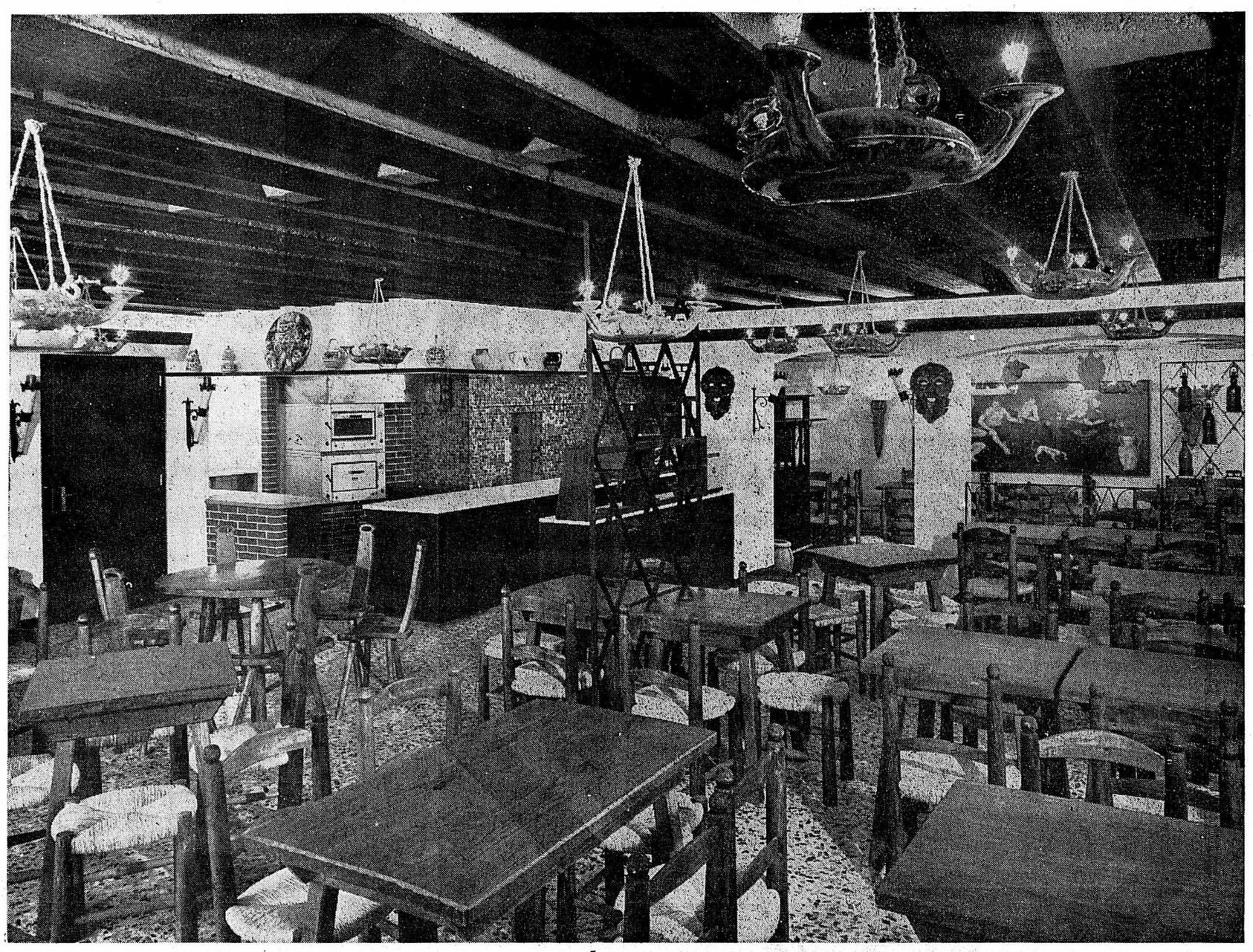

AU PREMIER ÉTAGE : LA PIZZERIA

de brasserie naturellement, servis rapidement et à toute heure. Hommes et femmes pourront s'y donner rendez-vous pour discuter autour d'une tasse de café ou d'un verre de bière. Le local convient parfaitement pour le délassement, les entretiens sérieux, les réunions d'amis : une grande table ronde risque fort d'être prise d'assaut dès les premières heures d'ouverture...

Les décorations murales sont rares. La longue paroi, parsemée de petites vitres opaques, est parée de cruches anciennes tandis que, côté ouest, des tableaux de style naïf jettent une note claire et colorée.

La pizzeria

Vous rêvez de soleil et de vacances ? Au centre de la ville de Neuchâtel, dès demain, vous pourrez vivre des heures merveilleuses dans la chaude atmosphère méditerranéenne : à la « Pizza Mago » véritable paradis de la cuisine italienne.

En attendant le plat commandé que vous verrez mijoter dans l'un des deux fours installés dans le local, vous aurez le loisir d'admirer l'originale décoration de cette pizzeria : les tables taillées dans du chêne, les chaises rustiques, les porte-habits et les séparations en fer forgé, la fresque consacrée à Bacchus, les lampes inédites qui sont d'anciennes lampes à huile retenues au plafond crénelé par des cordelettes de chanvre.

Aux murs pendent de véritables pièces de musée : amphores, masques, ustensiles insolites et amusants, splendides porte-torches... Il faudra plusieurs visites pour découvrir toutes les beautés et toutes les spécialités de cette pizzeria.

Le plaisir de déguster un bon vin italien sera rehaussé par celui de le boire dans des gobelets en terre cuite façonnés à la main.

Et, heureuse initiative, le service sera assuré par des sommeliers vêtus d'un costume rappelant ceux de l'Italie du sud.

A l'hôtel, à la brasserie, à la pizzeria de la Fleur de Lys, M. et Mme Louis Mariani-Bourquin se feront un plaisir de vous accueillir et de vous satisfaire.

RWS

(Photos Jean-Pierre Baillod)

Architecte	R.-A. Meystre	FAS-SIA dipl. EAUG
Collaborateur	D. Biancolin	Architecte
Ingénieur	M. Jeanrenaud	SIA dipl. EPF
Aménagements de la brasserie	A. Aubry	Architecte

Ventilation de la Brasserie et de la Pizzeria

technicair S. A.

11, rue de Nidau

BIENNE

Vve PIERRE **CHIARA** & Cie

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE VITRERIE

VERRES - GLACES
VITRAUX D'ART
BÉTON ARMÉ TRANSLUCIDE

1000 LAUSANNE

Côtes-de-Montbenon 12
Tél. (021) 22 34 76
Chèques postaux 10 - 1060

meubles perrenoud

le spécialiste de l'agencement

CERNIER

Tél. (038) 7 13 41

Frigorex S. A. pour le froid et le climat

a livré les

installations frigorifiques

Agent pour le canton de Neuchâtel

A. MAAG - Comba-Borel 5

Tél. 5 29 02 2000 NEUCHATEL

APPRÉCIÉES DE TOUS

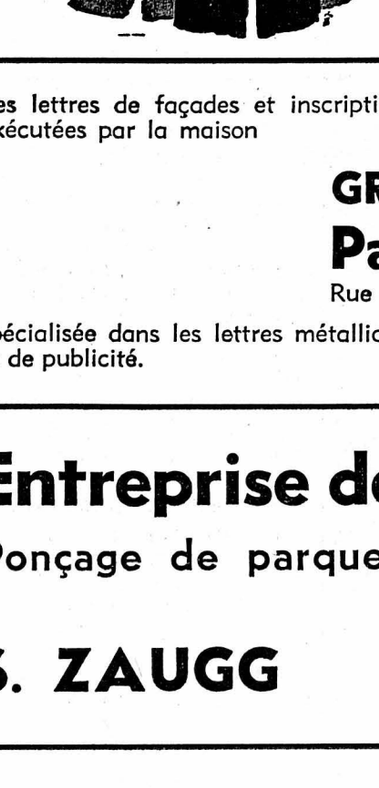

Buvez les excellentes **BIÈRES MULLER**

à la Brasserie de la Fleur de Lys

Blonde - Spéciales : blonde et brune et la bière forte «Royale»

Les lettres de façades et inscriptions intérieures métalliques ont été exécutées par la maison

GRAVURE MODERNE
Paul HUGUENIN
Rue de la Côte 66 - Neuchâtel

spécialisée dans les lettres métalliques, panneaux d'orientation et de publicité.

E. RUSCONI S.A.

NEUCHÂTEL

Exécution de revêtements des façades en pierre jaune et roc bouchardés.

Anker

La qualité qui compte

CAISSES ENREGISTREUSES

Anker S. A. Neuchâtel

Service de vente : Poudrières 45
Service après-vente : Neuchâtel, tél. 4 16 55

Entreprise de nettoyages

Ponçage de parquets + imprégnation

S. ZAUGG

Tél. 4 26 95
Neuchâtel

Marcel KAUFMANN

Vitrerie — miroiterie

NEUCHÂTEL Chavannes 14

Renault 16 – la voiture aux trois zones

La zone «Traction» vous assure puissance et sécurité. Sous le capot, un moteur 1500 cm³ en alliage léger, entièrement nouveau, dont la conception permet des accélérations rapides et des reprises foudroyantes pour les dépassements éclairs.
Une traction avant qui garantit une tenue de route irréprochable tant dans les virages que sur les chaussées défoncées, mouillées ou recouvertes de neige, et permet de tenir des pointes de 142 km/h sur autoroute. Les avantages de la traction avant en matière de sécurité sont bien connus de tous ceux qui s'intéressent un tant soit peu à l'automobile.
Sécurité supplémentaire: des freins à disque à l'avant permettent un freinage en douceur et sans déportement latéral, même aux grandes vitesses.

Une zone confort comme celle de la Renault 16, jamais encore il n'y en avait eu! 7 combinaisons de sièges tout simplement sensationnelles évitent la fatigue et permettent à tout moment d'adapter la voiture aux besoins les plus divers.

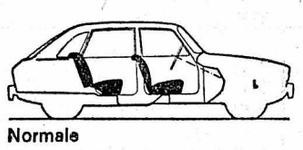
Normale

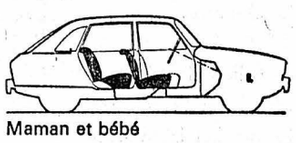
Maman et bébé

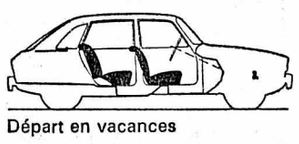
Départ en vacances

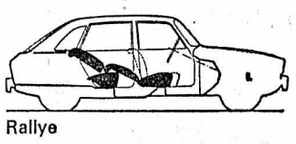
Rallye

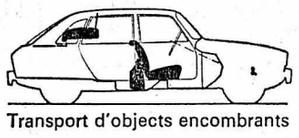
Transport d'objects encombrants

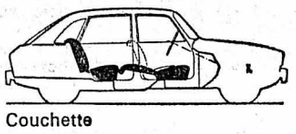
Couchette

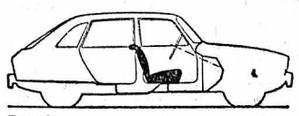
Break

Inutile de souligner que tout l'équipement intérieur est à la mesure de ce super-confort. La zone utilitaire a, elle aussi, ses côtés plaisants. Une cinquième porte ouvre un large accès au coffre à bagages. Ce coffre vous pouvez l'agrandir et l'agrandir encore, tout à loisir, selon les circonstances, car il est «extensible». C'est la solution idéale pour les automobilistes d'aujourd'hui.
Renault 16 – une ligne audacieuse et dynamique, dictée par la raison et adoptée avec enthousiasme par tous ceux qui aiment les solutions raisonnables.

C'est Renault qu'il vous faut!

RENAULT 16

Renault 16 – de Luxe Fr. 8990.–
Renault 16 – Grand Luxe Fr. 9590.–
Crédit assuré par Renault Suisse
Renault (Suisse) S.A.
Regensdorf/Genève/Zürich
Renseignements auprès des 250 agents Renault en Suisse.

16/36/AM

MERCREDI et JEUDI 26 et 27 JANVIER
Pour vos fillettes: la ligne «BALLERINE»
adaptée par son naturel et ses volumes réduits aux très jeunes visages!
En exclusivité chez le spécialiste
Alain coiffure
Service rapide sans rendez-vous
PARFUMERIE-BOUTIQUE PÉDICURE INSTITUT DE BEAUTÉ
1, avenue de la Gare Neuchâtel Tél. (038) 4 20 20
Coiffure Alain... a charme certain!

BAS
GUYE PRÊTRE

DÉBARRAS
de caves et galetas, logements entiers après décès.
Léon Hoefler, Monruz 28, 2000 Neuchâtel, tél. 5 71 15.

Taxi-CAB 5 22 02

Modèles
pour permanentes sont cherchés. Jeunesse-Coiffures, tél. 5 31 33.

DÉMÉNAGEMENTS
petits transports
M. MAFFLI Tél. 8 22 22 Peseux
ou 8 13 63

Salle de jeux
Moulins 25 1er étage
et son bar

REMERCIEMENTS

Madame
Eugène WEYENETH-ERISMANN et famille, remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, par leurs messages et leurs envois de fleurs, ont pris part à leur grand deuil.
Neuchâtel, janvier 1966.

Monsieur et Madame
Marcel GRANDJEAN-BARBIER et leurs enfants, très sensibles aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, remercient tous ceux qui les ont entourés de leur précieuse affection.
Couvet, janvier 1966.

Mademoiselle Elisabeth FALLET,
Mademoiselle Marthe FALLET,
Mademoiselle Marthe WALTER,
très sensibles aux témoignages d'affection et de sympathie reçus à l'occasion du départ de leur chère sœur et amie,
Mademoiselle Nelly FALLET
remercient vivement toutes les personnes qui, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don pour la Mission, ont pris part à leur grand chagrin.
Neuchâtel, janvier 1966.

Mademoiselle Colette JUILLARD, ainsi que les familles parentes et alliées, profondément touchées des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercient sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages et envois de fleurs, ont pris part à leur grande épreuve.
Môtiers, janvier 1966.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun en particulier, la famille de
Monsieur
Louis PERRINJAQUET
remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leurs messages, leurs envois de fleurs et leur présence, ont pris part au deuil qui vient de la frapper et les prie de croire à sa vive gratitude.
Les Lacherelles, sur Travers, janvier 1966.

Reflets de l'actualité internationale

EN MARGE DE L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE BEN BARKA

Comment est organisée cette police que De Gaulle veut épurer et unifier

II. De la «Sûreté» à la D.S.T.

La Sûreté nationale (autrefois Sûreté générale) dépend du ministre de l'intérieur. Elle couvre, comme la gendarmerie, l'ensemble du territoire. Son chef est un préfet qui porte le titre de directeur général.

Les tâches de la Sûreté nationale sont au nombre de six : la réglementation de l'exercice des libertés publiques, la circulation des personnes et des biens, la nationalité, les étrangers, la sûreté et la protection de l'Etat.

A ces six tâches correspondent plus ou moins six polices (ou davantage) spécialisées mais qui se chevauchent parfois et s'imbriquent souvent.

C. R. S.

L'ordre est assuré par les forces publiques de sécurité ou C.R.S. (Compagnies républicaines de sécurité) très militarisées, bien entraînées, complètement motorisées, qui sont des forces d'intervention (manifestations publiques lutte contre le gangstérisme, circulation routière, etc.)

Elles sont réparties sur le territoire d'une façon comparable à la gendarmerie, mais plus particulièrement à proximité des grands centres urbains. l'ordre est également assuré par une police préventive et répressive : les commissariats de police existant dans toute ville de plus de 10,000 habitants (au-dessous de ce chiffre c'est la tâche de la gendarmerie).

Ces commissariats disposent d'agents de la sûreté (en civil) et de gardiens de la paix (en uniforme). Les communes de moins de dix mille habitants ont encore des polices municipales dont les effectifs sont recrutés par les maires. Ces polices municipales n'ont aucun pouvoir judiciaire. Elles se bornent à assurer la sûreté de la circulation, le maintien de l'ordre dans les milieux publics, la mise en œuvre des secours en cas d'accidents ou de sinistres.

Le commissaire de ces polices municipales est un fonctionnaire fourni par le ministère de l'intérieur et appartenant à la Sûreté nationale. Ces polices municipales, qui existaient avant 1918 dans toutes les communes, ont été progressivement « étatisées » en 1921, 1923, 1938 et 1941. Elles sont appelées à perdre toute autonomie municipale, même dans les communes de moins de 10,000 habitants, dans les années à venir.

La police judiciaire

La répression proprement dite est la tâche de la police judiciaire. Divisée en dix-sept régions, elle couvre tout le territoire sauf Paris et le département

Notre téléphone de Paris

de la Seine. Ces dix-sept services régionaux succèdent aux douze brigades de « police mobile de la sûreté générale » créées en 1907 par Clemenceau.

La police judiciaire intervient dans toutes les affaires criminelles sur décision d'un juge d'instruction. Selon la nature et le caractère du crime, ce juge d'instruction peut d'ailleurs confier l'enquête, soit à la gendarmerie, soit à la police judiciaire.

Cette police judiciaire est elle-même subdivisée en groupes et sections spécialisées selon la nature des crimes et délits dont elle est saisie, ce qui correspond a presque autant de polices : 1) homicides, 2) répression du banditisme (c'est la brigade antigangs créée en 1965 et portant le nom officiel de « Bureau national de recherche criminelle »), 3) proxénétisme et prostitution, 4) trafic des stupéfiants, 5) attentats aux mœurs, 6) falsifications de documents, 7), vols de voitures, 8) affaires d'atteinte à la sûreté de l'Etat et trafic d'armes, 9) délits économiques et financiers et 10) répression du faux monnayage.

Après le maintien de l'ordre (commissariats de police, C.R.S., gardiens de la paix) et la répression (police judiciaire) existe un troisième grand service, celui du renseignement et de la prévention.

Les « renseignements généraux » sont chargés de rechercher, classer et présenter aux autres polices sous forme d'informations « exploitables » tous les renseignements d'ordre social, économique, et surtout politique. La police des renseignements généraux « coiffe » la police de l'air, celle des frontières, qui surveille les aérodromes, ports et gares et la police des courses et celle des jeux (hippodromes, cercles et casinos). Il existe des antennes des renseignements généraux dans tous les départements et villes importantes. Elles sont aux ordres des préfets, représentants du ministère de l'intérieur.

La D. S. T.

La D.S.T. (direction de la surveillance et de la sécurité du territoire) est la quatrième grande police. La D.S.T. est le service le plus secret de la Sûreté nationale, les affaires qu'elle traite relevant du secret militaire.

Elle possède sa propre école et des moyens techniques considérables. Elle est chargée sur le plan national du contre-espionnage, de la répression des activités secrètes de l'étranger en France, que ces activités soient le fait de personnes ou d'organisations étrangères ou de personnes ou d'organisations françaises, de la surveillance des télécommunications et, dans une certaine mesure, de celle des partis ou groupements politiques ayant des liens avec l'étranger, par exemple le parti communiste. Une liaison permanente et une coopération existent entre la D.S.T. et les « renseignements généraux ».

Il faut encore citer : le service des voyages officiels chargé de la sécurité des déplacements du chef de l'Etat ou de personnalités françaises ou étrangères.

(A suivre)

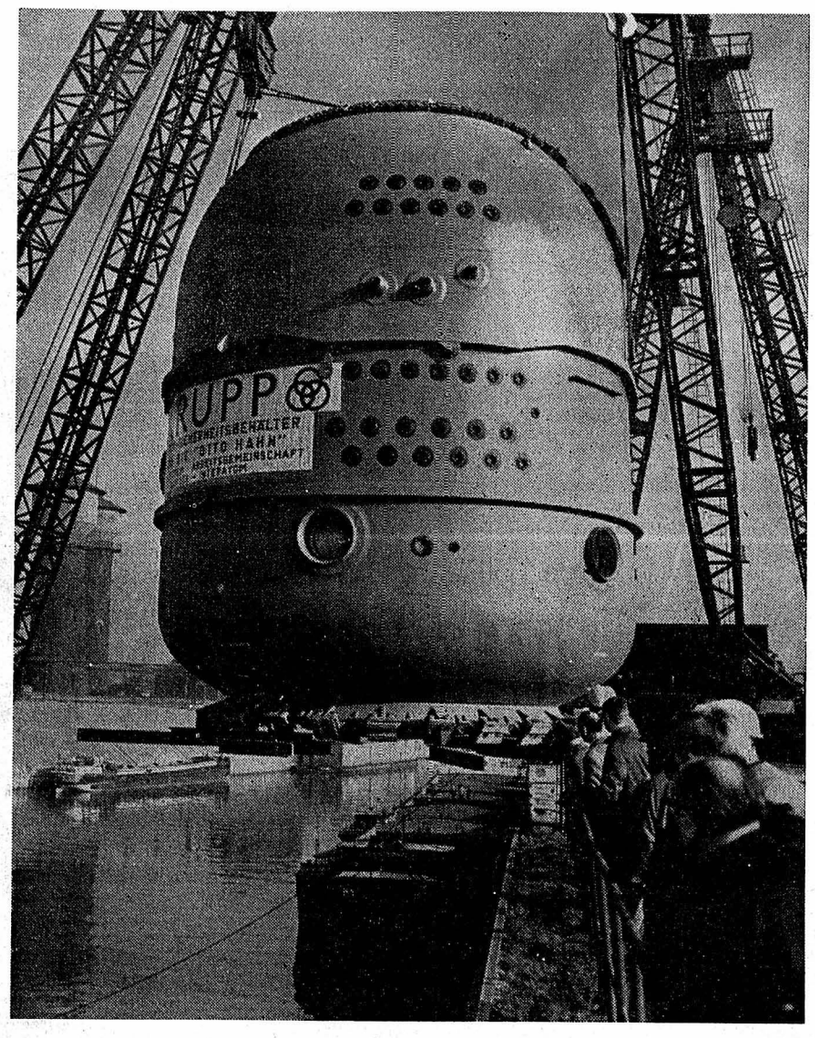

Un œuf atomique

Cet « œuf » géant, qui est l'un des principaux éléments du navire atomique allemand « Otto-Hahn », va être transporté par bateau à Kiel jusqu'aux chantiers Howaldt. Il s'agit de l'enveloppe de protection du réacteur atomique. Elle pèse 182 tonnes et mesure plus de 13 mètres de haut.

(Photo DAD)

Réflexion faite

Sanctions et précipitation

En 1887, la Rhodésie n'existait pas comme Etat : il n'y avait là, au cœur de l'Afrique, qu'une population noire très clairsemée, les Mashonas, perpétuelles victimes de leurs voisins les Matabele qui razziaient leurs troupeaux faméliques, prélevaient de lourds tributs et, de temps en temps, exterminaient un village entier, pour faire un exemple.

Ces Matabele n'étaient pas originaires de l'endroit : Zoulous, ils avaient quitté le Natal, cinquante ans auparavant, et avaient gagné le Mashonaland, où ils édifièrent un gros village appelé « Buluwago », c'est-à-dire « le lieu du massacre ». Auparavant, pour bien convaincre les Mashonas de leur supériorité, ils en avaient tué le plus grand nombre, avec des supplices inouïs.

Lorsque Cecil Rhodes, pionnier d'Afrique du sud (fondateur de la « De Beers Mining Company », et organisateur de l'industrialisation de la zone diamantifère de Kimberley), s'intéressa aux légendes qui situaient les anciennes mines du roi Salomon, dans le Mashonaland, il dut, pour pénétrer dans la contrée située à 1200 km de Johannesbourg, traiter avec le roi des Matabele, Lobengula. Celui-ci revint presque aussitôt sur sa parole, et, de dépit, massacra ses propres conseillers, en les faisant brûler vifs dans leurs cases avec toutes leurs familles.

Des années durant, la vie en Rhodésie fut marquée d'épisodes sanglants, les victimes étant souvent des fermiers blancs, mais plus fréquemment encore, les paisibles Mashonas. Lobengula mourut, les luttes tribales s'éteignirent, Buluwayo devint une ville, et une autre cité, Salisbury, aligna de larges avenues et des buildings européens à côté des quartiers noirs proprement tenus. Et les mines de cuivre, d'or, de plomb, de zinc, etc., furent mises en valeur. Les quelques milliers de Noirs devinrent quatre millions, les Blancs sont 220,000 parmi lesquels il y a quatre cents Suisses.

Peut-être M. Ian Smith, se souvenant des génocides d'antan, et devant l'exemple des convulsions congolaises qui durent encore, se sent-il responsable de la vie et de la sécurité de tout son peuple, noir ou blanc. Peut-être redoute-t-il les suites de trop de précipitations dans un changement de régime. Les rivalités entre Mashonas, Matabele et Bantous ne se réveilleraient-elles pas si l'on organisait certaines compétitions politiques chères à nos démocraties ? L'Afrique est-elle donc un pays si sûr qu'on puisse intervenir sans rien connaître du passé de telle ou telle tribu, en cherchant à appliquer les règles qui nous régissent, nous, vieux civilisés ?

La bonne volonté n'est pas toujours un gage, ni une sécurité... Et il y a eu suffisamment de Blanches torturées, tuées avec raffinement, violées, ces derniers temps, dans des pays africains que l'on avait cru paisibles et qui sont travaillés par la haine et la propagande communiste, pour que les hommes qui aiment leur épouse, leur mère ou leurs filles veuillent s'entourer de précautions.

Il y a donc de bien gros intérêts en jeu pour que les puissances éprouvent une telle hâte à renverser M. Smith ou à appliquer des sanctions faute d'y parvenir très vite.

Car enfin il y a d'autres pays où une majorité déshéritée ne gouverne pas... Et je crois me rappeler qu'en Suisse même les femmes sont plus nombreuses que les hommes ! Cette majorité n'a pas de représentation fédérale... ! Privera-t-on la Confédération de produits pétroliers pour cela ?

Madeleine-J. MARIAT

Quand Franco et Khrouchtchev dissertaient sur les moyens de faire régner la paix

MADRID (EFE). — « Connaissant les sentiments sincères du peuple espagnol en faveur de la paix, je sais apprécier ceux qui, à l'heure présente, animent le peuple russe et tous les peuples de l'Union soviétique », déclarait Franco dans un message adressé à M. Khrouchtchev le 20 janvier 1964, et qui vient d'être publié à Madrid. Le général répondait ainsi à un message de l'ancien président du conseil soviétique qui y exposait la doctrine soviétique sur le règlement pacifique des conflits territoriaux.

Dans son message, le chef de l'Etat espagnol, après avoir exprimé son accord sur certains des points présentés par M. « K » et son désaccord sur certains autres, déclarait : « Pour ce qui touche aux propositions que contient le message que vous m'avez adressé — comme en ce qui concerne les propositions présentées par le président des Etats-Unis, j'estime qu'elles sont acceptables pour le gouvernement espagnol, dans les limites des considérations qui précèdent.

En plus de ces propositions, je proposerais ce qui suit :

● Le renoncement à toute agression armée pour résoudre les problèmes frontaliers et les cas de revendication territoriale, devrait être complété par la condamnation de toute forme d'aide morale et matérielle, qui implique une ingérence dans la vie intérieure des Etats, à toutes les formes de subversion.

● Une part importante des fonds provenant de la réduction des dépenses militaires devrait être consacrée à une opération, coordonnée à l'échelle mondiale, et entreprise au service de la santé, de l'instruction publique, du développement économique et du progrès social, dans la perspective d'un enrichissement spirituel et matériel de tous les peuples.

● La consécration de voies de communications libres effectives entre toutes les nations, avec leurs conséquences implicites : commerce international sans discrimination et liberté de circulation entre les Etats pour tous.

● Renforcement des Nations unies par une réforme de cette organisation.

Le message du général Franco se terminait par ces mots : « Je me permets d'affirmer que si les gouvernements obéissent aux vœux des peuples et servent avec noblesse et loyauté leurs idéaux, la paix sera, pour le bonheur de tous, possible ».

Les juges berlinois acceptent de rouvrir le procès de celui qui mit le feu au Reichstag en 1934

BERLIN (UPI). — A la demande du frère de Van der Lubbe — l'homme que les nazis exécutèrent en 1934 comme auteur de l'incendie du Reichstag — la justice berlinoise a accepté de rouvrir le dossier de cette célèbre affaire.

Il est aujourd'hui établi que le procès s'est déroulé dans des conditions irrégulières et que les formes légales n'ont pas été respectées. La thèse des historiens est que Van der Lubbe n'a été dans l'incendie du Reichstag que l'instrument inconscient des nazis qui avaient eux-mêmes monté toute l'affaire pour pouvoir plus facilement se débarrasser de leurs adversaires politiques en se servant de l'incendie du Reichstag comme prétexte pour suspendre les garanties constitutionnelles.

La revision du procès avait été réclamée une première fois en 1958 par le frère de Van der Lubbe qui vit, à Amsterdam, mais sa demande avait été rejetée à l'époque en raison de la prescription.

Toutefois, le Bundestag ayant récemment voté une modification de la législation sur la prescription, la revision du procès est devenue possible.

On pense que celle-ci interviendra dans le deuxième semestre de l'année en cours. Les juges auront fort à faire car il leur faudra dépouiller un dossier de 32 volumes.

L'ACTUALITÉ ROUTIÈRE

Un bouton lumineux pour sauver les piétons !

Une invention berlinoise fait beaucoup de bruit en ce moment en République fédérale, car elle offre une plus grande sécurité aux personnes âgées qui traversent une rue et à tous les piétons qui se déplacent dans l'obscurité. Combien de fois, en effet, des accidents se sont produits sur des routes mal éclairées, parce que l'automobiliste n'apercevait qu'au dernier moment le piéton en train de traverser. Il semblait brusquement surgir du sol sous la lumière des phares, et prenait le conducteur au dépourvu. Si celui-ci roulait trop vite, il était déjà trop tard pour freiner... Et bien souvent, le piéton était pratiquement invisible lorsqu'il était vêtu d'un manteau sombre.

L'ingénieur Joachim Wander, de Berlin, a mis au point, avec la collaboration du professeur Everling, de l'Ecole supérieure technique de Berlin, un bouton pourvu d'un revêtement gris qui réfléchit la lumière de manière très intense. Dès que la lumière du phare éclaire le bouton, celui-ci se met à briller d'un éclat si puissant qu'on peut l'apercevoir à quelques mètres et il est encore plus visible à plus grande distance.

TEST AVEC LES PERSONNES ÂGÉES

Les services de sécurité routière de Berlin ont distribué ces boutons à titre d'essai aux personnes âgées qui furent très heureuses de pouvoir les utiliser. Le bouton peut être fixé sur le manteau (cousu ou épinglé). Les spécialistes recommandent de fixer le bouton à hauteur des hanches ou sur une ceinture, au milieu du dos. Le jour, par luminosité normale, le bouton ne se distingue pas des autres boutons gris en tissu ou en matière plastique. Les personnes qui craignaient que cet accessoire ne fût inesthétique ont été agréablement surprises.

La police routière de Bonn prévoit de meilleurs résultats avec ces boutons qu'avec les méthodes précédemment utilisées et qui se heurtaient aux réticences du public. Ce bouton lumineux, qui s'agrafe rapidement et qui est peu encombrant, pourra certainement préserver la vie d'un grand nombre de personnes traversant les rues en période de grande circulation.

G. BRAHM

Tension sociale en Belgique

Le cabinet belge « gèle » les honoraires médicaux

BRUXELLES (UPI). — M. Hervé Brouhon, ministre belge de la sécurité sociale, a annoncé dimanche à l'issue d'une réunion du cabinet, que le gouvernement belgee a approuvé un décret « gelant » les honoraires des médecins à leur niveau actuel, ce qui lui permettra d'imposer des amendes aux récalcitrants.

Cette mesure fait suite à la décision prise le 1er janvier par les deux fédérations médicales belges, qui groupent les quelque 10,000 médecins du pays, d'augmenter leurs honoraires de 25 %.

D'autre part, l'impasse est totale dans le conflit qui oppose les médecins, le gouvernement et les caisses d'assurances, sur les principes de base du système social de santé. Les représentants du corps médical, qui s'opposent à la pratique en cours dans les cliniques gérées par le mouvement syndical de dispenser un traitement gratuit, ont demandé que les malades paient une contribution minimum. Les représentants socialistes ont rejeté ces propositions.

Ce rejet place devant un dilemne le gouvernement de coalition catholique-socialiste : accepter les demandes des médecins signifierait une crise gouvernementale, les rejeter déclancherait une grève du corpsmédical, la deuxième en l'espace de deux ans.

Contre la toux !

Un bon remède vaut bien ... une grimace !

Le sirop Famel est fameux par son goût (qui est mauvais !) et par son action qui est d'autant plus rapide et bienfaisante ! Bienfaisante justement parce que le sirop Famel a conservé intact son goût d'origine, autrement dit le goût concentré des vrais remèdes contre la toux, la trachéite et la bronchite.

SIROP FAMEL Fr. 3.75

FUTUR CONCURRENT DU « CONCORDE »

Où en est le projet « S.S.T. » Américain ?

WASHINGTON (UPI). — Où en est, techniquement et financièrement, le projet d'avion commercial supersonique américain S.S.T. ?

Au cours de l'année 1965, les techniciens ont accompli un travail intensif sur de nombreux aspects du vol supersonique. Mais comme le président Johnson a décidé, en juin, qu'il y aurait un délai de réflexion supplémentaire de 18 mois, on n'est pas encore passé au stade du tracé sur métal (ou se trouve déjà le « Concorde » franco-britannique). En 1966, à moins que la Maison-Blanche n'en décide autrement, les études entreprises se poursuivront sans qu'aient encore été choisis les constructeurs de la cellule et de l'appareil moteur. Ce choix n'interviendra donc qu'en 1967, ce qui veut dire que le prototype du S.S.T. ne fera son premier vol qu'en 1969 ou 1970 et que l'entrée en service régulier n'aura pas lieu avant 1974.

On rappellera que le prototype de « Concorde » doit effectuer son premier vol fin 1968 et entrer en service régulier en 1972 et peut-être même 1971. Certes, le président Johnson peut donner l'ordre d'accélérer les travaux, mais il est inévitable que « Concorde » soit le premier dans les airs. Les Américains répondent à cela que leur S.S.T. est conçu pour voler plus vite et qu'il peut donc se permettre de n'entrer en service régulier qu'après « Concorde ».

A plus de 3000 km/h !

L'avion franco-britannique, qui est en alliage léger, pourra voler à 2330 km/h. Son concurrent américain, qui sera construit en alliage au titane (plus lourd mais plus résistant à la chaleur), pourra voler à 2900 km/h, et, si des moteurs encore plus puissants peuvent être mis au point, à 3200 km/h. Les Américains ajoutent que leurs compagnies aériennes ont déjà versé 9,600,000 dollars d'acomptes pour la livraison de 96 exemplaires d'un appareil qui n'existe encore que sur les planches à dessin, alors que « Concorde », qui sera livré bien plus tôt, n'enregistre que cinquante commandes.

Il convient pourtant de signaler que certains experts américains considèrent les deux appareils comme complémentaires plutôt que comme rivaux. Ainsi, « Concorde » aurait l'avantage sur les liaisons continentales ou intercontinentales « courtes » telles que la ligne de l'Atlantique, le S.S.T. étant plus favorisé pour les liaisons plus longues telles que la traversée du Pacifique.

On forme déjà les futurs pilotes

On forme déjà les pilotes du futur avion, d'abord sur des appareils supersoniques militaires, ensuite sur des « simulateurs » spécialement réalisés. La sécurité sera, bien entendu, l'impératif numéro un. On sait, d'après les vols d'études des avions U-2, que les radiations cosmiques ne constituent pas un danger pour les vols à une altitude de l'ordre de 20,000 mètres. Le plus grave problème à résoudre est celui de la chaleur.

Le fuselage aura une protection thermique épaisse de dix centimètres. Même les logements des roues du train d'atterrissage devront être « climatisés », sinon les pneus risqueraient de prendre feu en vol.

A peine le temps de manger !

Il y a des problèmes plus prosaïques : quels repas servir aux passagers d'un avion qui, sur un parcours New-York-Los-Angeles ne sera en vol horizontal que 40 minutes ? L'une des solutions proposées est le « libre service » : chaque passager aurait, dans le dos du siège placé devant lui, un four électronique permettant une cuisson ultra-rapide de son repas.

Qui construira le S.S.T. ? Deux constructeurs (Boeing et Lockheed) sont sur les rangs pour la cellule, deux autres (Pratta and Whitney et General Electric) pour les moteurs. Mais le choix définitif ne sera fait qu'après un accord sur le mode de financement du projet. Le plan initial prévoyait que le gouvernement fédéral prendrait 75 % des frais d'études et de réalisation à sa charge, l'industrie aéronautique américaine 25 %. Les industriels firent rapidement comprendre qu'ils souhaiteraient que ces pourcentages deviennent respectivement 90 et 10 %... Le compromis se fera sans doute sur une formule assez compliquée avec des pourcentages à mi-chemin des prétentions respectives des intéressés.

Un prototype... ou bien deux ?

Ce problème réglé, il y en aura un autre : construira-t-on un seul prototype (le projet Lockheed adopte la formule de l'aile « delta », celui de Boeing l'aile « à géométrie variable ») ou bien deux, des essais ultérieurs devant désigner le meilleur ? C'est en particulier l'avis du sénateur Monroney, président de la sous-commission de l'aviation. Mais construire et essayer un prototype coûte tout de même deux milliards de dollars...

Les utilisateurs de l'avion commercial supersonique devront payer un prix élevé, 15 millions de dollars pour chaque « Concorde », 25 à 40 pour chaque S.S.T., mais ce sera un investissement rentable, car l'exploitation d'un supersonique ne coûtera pas plus cher que celle des « jets » actuels et un avion pourra faire le service de deux appareils subsoniques. A l'Agence fédérale de l'aviation (FAA), les contrôleurs s'entraînent déjà sur des « simulateurs de trafic » pour régler les mouvements aériens d'un ciel ou régneront les avions commerciaux supersoniques.

Robert-J. SERLING

LES VOISINS

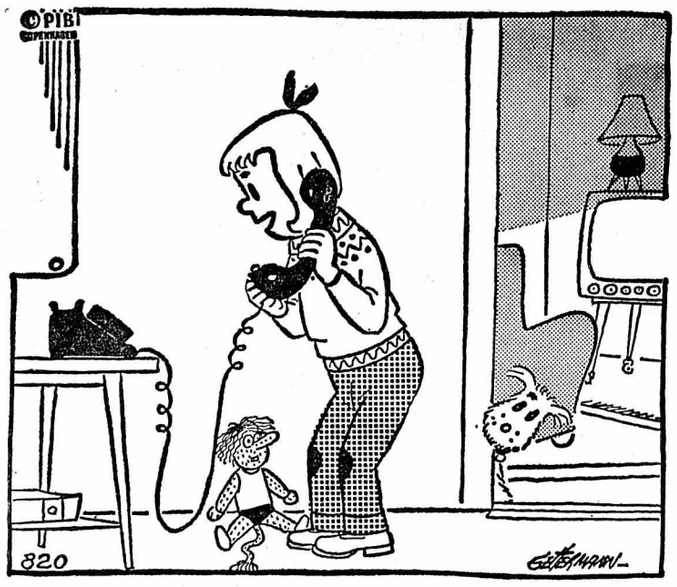

— Je suis seule à la maison, Marc, il faut absolument que tu viennes voir la télé : ce soir, il y a un film interdit aux enfants !

CVN 116/66 Ch

Corvair Monza Sedan Sport, Montage Suisse, dès fr. 17400.– (prix indicatif)

Tous voulaient profiter de la neige fraîche,
mais un seul parvint jusqu'au skilift:
avec 142 CV*, Positraction et moteur arrière.
(Avec une Corvair évidemment.)

* Tous les modèles: 13,67 CV fiscaux seulement!

Carrosserie élégante. Montant central escamotable. Volant axial réglable. Habitacle luxueux. Sièges avant séparés, ceintures de sécurité ventrales. Freins auto-réglables. Moteur arrière 6 cylindres refroidi par air.
Positraction: exclut pratiquement le patinage d'une seule roue dans le sable, la boue ou la neige.

5 modèles: Corvair Monza Sedan Sport, 4 portes, Montage Suisse; Monza Coupé Sport et Cabriolet, 2 portes, 142 CV, boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées, levier au plancher ou boîte automatique Powerglide.
Corvair Corsa Coupé Sport et Cabriolet, 2 portes, 182 CV turbo-alimentés et boîte à 4 vitesses entièrement synchronisées, levier au plancher.

Un produit de la General Motors
CHEVROLET CORVAIR

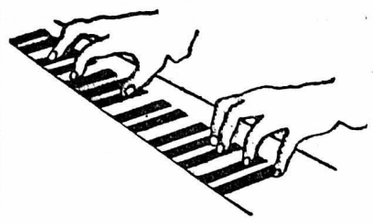

ACCORDAGES DE PIANOS
RÉPARATIONS VENTES

Roman Felber
Tél. (038) 7 82 33

Membre de l'Association suisse des accordeurs de piano

LE LANDERON, chemin Mol 21
Activité dans tout le canton

HÔTEL TERMINUS
NEUCHÂTEL
RESTAURANT BAR

SALLES
pour
BANQUETS
ASSEMBLÉES
NOCES
Tél. 5 20 21
M. Garessus

La nouvelle galerie du café du Théâtre est formidable

Pour cause de prochain déménagement

NOUS SOLDONS

du 19 janvier au 7 février 1966

nos appareils ménagers et machines à laver à des PRIX SENSATIONNELS

APPAREILS D'EXPOSITION NEUFS
AVEC GARANTIE
(quelques exemples de nos articles de grandes marques)

Machines à laver Indesit 5 kg		1690.–	1450.–
» » »		1390.–	1200.–
» » AEG Nova		2725.–	2400.–
» » AEG Lavamat		2625.–	2250.–
Frigos Indesit 125 l		368.–	300.–
» » 125 l luxe		438.–	360.–
» » 155 l		538.–	460.–
» » 230 l		738.–	638.–
Cuisinière à gaz	Krefft 3 feux	495.–	300.–
» »	Zanussi 3 »	435.–	300.–
» »	FAR 3 »	598.–	450.–
Cuisinière électrique	Krefft 3 plaques	482.–	400.–
Machine à laver la vaisselle	Colston	1690.–	1400.–
» » »	Gallay	2630.–	2250.–
» » »	Gallay	1850.–	1500.–
Calo à mazout	Quaker	398.–	300.–
Chauffage à gaz	Faure	360.–	280.–
» »	Eno	195.–	120.–

et divers autres articles

HÂTEZ-VOUS, NOTRE STOCK EST LIMITÉ !...

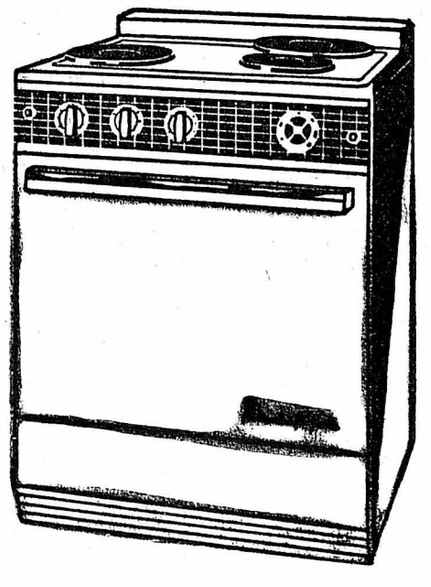

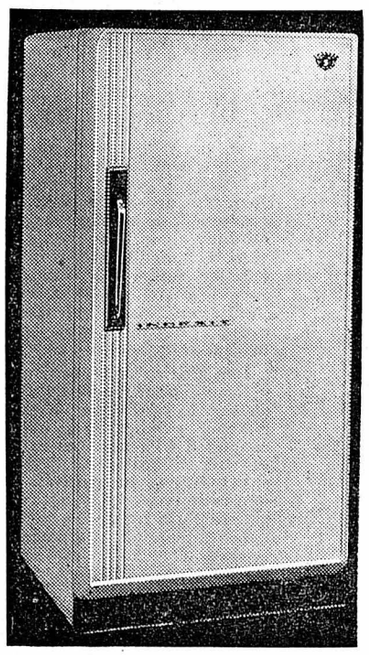

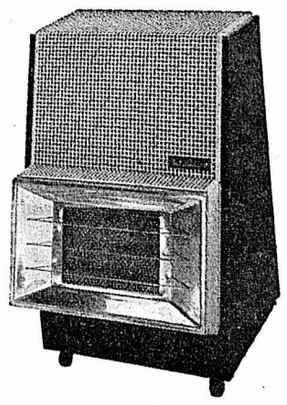

OCCASIONS

Machines à laver

Elida	400.–	200.–
Hoover	400.–	200.–
Miele	400.–	200.–
Carella	300.–	150.–
Tempo	300.–	150.–
Hoover	300.–	150.–
AMSA	200.–	100.–

et nombreux autres modèles...

Cuisinières

Solor	4 feux	200.–	150.–
Becchi	3 »	250.–	190.–
Zanussi	3 »	275.–	190.–
Krefft	3 »	200.–	150.–
Le Rêve	3 »	100.–	50.–

CRETEGNY & Cie

Boine 22 - Neuchâtel
Téléphone 5 69 21

Informations régionales et suisses

L'Union des arts et métiers s'oppose à la prorogation de l'arrêté sur le crédit

De notre correspondant de Berne :

Comme les années précédentes, l'Union suisse des arts et métiers avait invité la presse accréditée au Palais fédéral à une journée d'information qui a donnée aux journalistes une vue intéressante des efforts que fait le commerce de détail indépendant pour s'adapter aux exigences actuelles et rationaliser les méthodes de distribution. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette démonstration.

De plus, le président de l'union, M. Meyer-Boller, conseiller national, a exposé l'opinion des arts et métiers sur quelques problèmes d'actualité.

Nous avons appris ainsi que cette association économique est opposée à la prorogation de l'arrêté fédéral sur le crédit. On ne l'a pas oublié, l'Union suisse des arts et métiers avait combattu déjà avec vigueur les mesures prises dans le domaine de la construction au titre de la lutte contre la surexpansion et elle avait recommandé à ses membres de voter « non » le 28 février 1965. En revanche, elle n'avait donné aucun mot d'ordre concernant les mesures restrictives dans le domaine du crédit.

Un échec

Aujourd'hui, elle estime que la politique gouvernementale se solde par un échec et que le Conseil fédéral lui-même a dû le constater puisqu'il renonce à proroger l'arrêté sur la construction. Or, il n'y a aucune raison de maintenir en vigueur le second des arrêtés conjoncturels. Le comité directeur de l'union est d'avis que la raréfaction des capitaux provoquée par les restrictions de crédit a favorisé la hausse du taux de l'intérêt et provoqué ainsi l'augmentation des prix agricoles et des loyers, donc renforcé les tendances inflationnistes.

Dans ces conditions, ses représentants au Conseil national voteront contre le projet d'arrêté qui prévoit une prorogation d'un an.

« Si toutefois, a déclaré M. Meyer, en raison de l'instabilité sur le plan international, se dessinait un ample mouvement de capitaux vers la Suisse, ce qui n'est guère probable, ce serait alors l'affaire des banques de freiner cet afflux par des accords privés. Cependant, si ce mouvement de capitaux demeurait dans des limites raisonnables, il en résulterait une détente sur le marché suisse qui freinerait le renchérissement imputable à la pénurie des moyens financiers. »

D'accord, mais...

D'autre part, le comité directeur de l'union approuve les mesures prises pour réduire l'effectif de la main-d'œuvre étrangère, mais demande des assouplissements, tout d'abord en faveur des industries qui, de tout temps, ont eu recours aux ouvriers étrangers : le bâtiment et l'hôtellerie. Il serait judicieux d'exclure les frontaliers de toute réglementation et d'élaborer un statut spécial pour les saisonniers, qui ne font pas peser sur le pays la menace d'une « pénétration étrangère excessive ». Il conviendrait aussi de prévoir une réglementation spéciale pour les ouvriers spécialisés et pour ceux qui occupent des emplois dont les Suisses ne veulent plus.

G. P.

M. Spuehler à Strasbourg

De notre correspondant de Berne :

Le nouveau chef du département politique, M. Willy Spuehler, qui a pris, ainsi que nous l'annonçons par ailleurs, officiellement la succession de M. Wahlen, lundi matin, a rencontré les journalistes accrédités pour un premier contact. Ce fut pour lui l'occasion de répondre à quelques questions concernant sa présence, dès mardi soir, à Strasbourg où il présentera à l'assemblée consultative du Conseil de l'Europe le septième rapport annuel sur l'activité de l'agence européenne de l'énergie nucléaire.

Comme c'est le représentant de la Suisse, le professeur Hochstrasse, délégué du Conseil fédéral aux questions atomiques, qui est président cette année de l'agence européenne, il appartient au délégué de la Suisse au comité des ministres de présenter le rapport annuel. Cette tâche a été confiée à M. Spuehler qui, tout au long de l'année écoulée, s'est occupé de ces questions, alors que M. Gnægi vient seulement d'entrer en charge à la tête du département de l'énergie, des transports et des communications.

C'est cet après-midi que le chef de notre diplomatie part pour Strasbourg.

G. P.

M. Spuehler a pris la direction du département militaire

BERNE (ATS). — M. Willy Spuehler, conseiller fédéral, a pris, lundi matin, la direction du département politique fédéral. Le premier chef socialiste de nos affaires extérieures assurait auparavant la direction du département fédéral des transports et communications et de l'énergie.

Le conseiller fédéral Spuehler a fait, lundi soir, une mise au point au sujet de son voyage au Portugal. Il a tenu à préciser qu'il s'était rendu en vacances à Madère avec sa femme à titre privé et à son compte, et non — comme l'avait annoncé le 13 janvier l'agence AFP — en tant qu'hôte du gouvernement de Lisbonne.

Nomination d'un attaché militaire à Moscou

BERNE (ATS). — Le colonel E.M.G. Matthias Brunner, actuellement instructeur d'arrondissement de l'infanterie, a été nommé attaché militaire et de l'air près l'ambassade de Suisse à Moscou. Le colonel Brunner rejoindra son poste au début de février, poste qui pour la première fois sera installé en URSS même, la fonction d'attaché militaire dans ce pays ayant été exercée jusqu'alors par notre représentant à Varsovie.

Victime d'un accident

Un Suisse meurt à Côme

COME (ATS). — Un automobiliste suisse, victime d'un accident de la circulation vendredi passé, est mort des suites de ses blessures à l'hôpital de Côme. Il s'agit de M. Hans Portner, de Wahlern, dans le canton de Berne.

Succès de la « Semaine culturelle suisse » à Paris

PARIS (ATS). — La « Semaine culturelle suisse », organisée par la Fondation Pro-Helvetia et le Groupe d'étude helvétique de Paris, a été un grand succès. Elle a débuté par une réception offerte par les organisateurs. M. Tschudi, conseiller fédéral, qui se trouvait à Paris pour une réunion ministérielle de l'O.C.D.E., assistait à cette réception.

Les conférences données entre le 14 et le 21 janvier, sous les auspices de la « Semaine culturelle suisse », attirèrent un public relativement nombreux, en général plus nombreux que prévu. Il en fut de même pour l'exposition d'affiches suisses et de travaux exécutés par des graphistes suisses qui se sont fait, dans la Ville Lumière, une remarquable réputation. Les films d'Henri Brandt et d'Alexandre Seiler et les courts métrages sur l'art en Suisse eurent également leur part dans la réussite de la manifestation.

Nouvelle apparition de la fièvre aphteuse dans certains cantons

BERNE (ATS). — Un certain nombre de cas de fièvre aphteuse ont de nouveau été signalés la semaine dernière, soit en tout 71 contre 84 dans la première semaine de janvier et 45 dans la seconde. Les troupeaux infectés la semaine dernière comprennent 1694 bovins, 3635 porcs et dix moutons.

C'est le canton de Lucerne qui a été le plus frappé. Le nombre de cas y a passé de 17 à 34 et le nombre de bovins de 413 à 915. Dans le canton de Berne, six nouvelles écuries ont été contaminées. 178 bovins et 532 porcs ont été abattus. Cinq cas ont été enregistrés dans le canton de Schwytz, ainsi qu'à Zurich, quatre cas se sont déclarés à Saint-Gall et Glaris, trois à Fribourg, Argovie et Tessin, et un dans les cantons de Zoug, Soleure, Thurgovie, Vaud, Valais et Neuchâtel.

Depuis le début de l'épizootie, le 21 octobre 1965, 843 écuries comprenant 40,110 bêtes, 15,357 têtes de gros bétail, 24,474 PORCS, 279 moutons et chèvres, ont été contaminées par la fièvre aphteuse.

Le thermomètre remonte

BERNE (ATS). — La hausse de la température continue dans toute la Suisse. Lundi matin, la colonne de mercure oscillait dans les Alpes entre plus 3 à Champéry et à Davos et moins 6 à Verbier. On notait plus 2 à Château-d'Œx et à Gstaad, plus 1 à Wengen et à la Petite-Scheidegg, zéro degré à Grindelwald, Engelberg, Villars et au Righi à 1500 m d'altitude, moins 1 à Zermatt, Murren, Leysin et Adelboden, moins 2 à Andermatt et à Pontresina, moins 3 à Saas-Fee et moins 5 à Arosa et à Saint-Moritz.

Le parlement et l'armée

BALE (ATS). — Le conseiller national Albin Breitenmoser (CCS-Bâle) a envoyé au colonel Robert Strassle un télégramme par lequel il l'invite « à répéter publiquement ses accusations contre le parlement ». M. Breitenmoser se propose d'organiser un débat public sur ce sujet en février à Bâle.

Lors de la récente assemblée de la Société des officiers zuricois, le colonel Straessle avait fait quelques remarques peu flatteuses sur l'attitude du parlement à l'égard de la défense nationale.

Deux Vaudois parmi les victimes de l'accident d'avion de Haïti

LAUSANNE (ATS). — Un télégramme du chef de l'Eglise méthodiste de Haïti, le pasteur McConnel, transmis à Lausanne au pasteur M. Raccaud, président des « Gais vagabonds d'outre-mer », nous apprend que deux jeunes Vaudois comptent parmi les victime de l'accident d'aviation qui s'est produit le 22 janvier à Haïti et qui a fait une trentaine de morts.

Il s'agit de M. Eric Simonet, technicien-agricole, de Mex près de Lausanne, et de Mlle Raymonde Favre, infirmière diplômée, de Luins. Agé de 35 ans, marié, et depuis peu père d'un enfant, M. Simonet animait la 4me équipe des « Gais vagabonds d'outre-mer » forte de 9 jeunes Romands et qui avait quitté notre pays en août dernier.

Il avait été chargé de mettre sur pied et de diriger un projet de rehabilitation rurale à Jérémie dans le Sud de l'île de Haïti, projet qui était soutenu par le service fédéral de la coopération technique. Quant à Mlle Favre, née en 1941, elle avait les fonctions de chef-adjoint de cette même équipe.

Danger d'avalanches en Valais et dans les Alpes vaudoises

En plaine comme en montagne, c'est le radoux. Si ce réchauffement soudain de la température a provoqué, en plaine, un régime de hautes eaux à la suite de la fonte rapide de la neige, le danger est grand en montagne.

A la fin de la semaine dernière, il a neigé au-dessus de 1300 mètres, au nord de la ligne Rhône-Rhin. A l'ouest, la nouvelle couche de neige a atteint 50 à 70 centimètres, et, à l'est 30 à 40 centimètres.

Sur tous les autres versants des Alpes on en a mesuré 10 à 20 centimètres. Sous l'effet du vent soufflant du sud-est au nord-ouest le danger de formation de plaques de neiges s'est accru considérablement.

En Bas-Valais, sur tout le versant des Alpes bernoises et jusqu'à l'extrémité des Alpes bernoises, il y a surtout danger d'avalanches. La menace est moins grande cependant dans les autres régions des Alpes et des Préalpes, sur les versants qui se trouvent au sud de la ligne Rhône-Rhin le danger n'existe qu'au-dessus de 1600 mètres et avant tout sur les pentes orientées vers le nord et de l'est au sud-ouest.

Pendant cette période dangereuse du radoux on ne saurait trop recommander aux skieurs de faire preuve de prudence. Il importe de choisir en effet avec beaucoup d'abstention les parcours de ski et de n'emprunter en aucun cas les pistes interdites.

SUISSE ALÉMANIQUE

Drame sur une route thurgovienne

Un automobiliste renverse une femme et abandonne la blessée sur la route

A l'arrivée du médecin, elle était morte

KREUZLINGEN (ATS). — Mme Rosa Kobi, née en 1919, de Herrenhof, a été happée et terrassée par une voiture, dimanche soir sur la route nationale qui traverse Herrenhof (Thurgovie). Le conducteur de la voiture, âgé de 30 ans, poursuivit sa route sans s'occuper de la blessée. En dehors du village il fit demi-tour, passa près du lieu de l'accident et rentra chez lui. Il avertit la police à laquelle il rapporta les faits. Un automobiliste aperçut la femme couchée dans la neige. Le médecin arrivé immédiatement sur place ne put que constater la mort.

L'automobiliste a déclaré ne pas avoir aperçu la femme marchant du côté droit de la chaussée. Une auto venant en sens inverse l'avait aveuglé. Son permis lui a été retiré et on lui a fait une prise de sang.

Un cas de lèpre dans le canton de Schwytz

SCHWYTZ (ATS). — Selon le bulletin de l'Office fédéral de l'hygiène publique relatif aux maladies infectieuses, un cas de lèpre a été signalé à Brunnen (Schwytz). Il s'agit d'un cas de maladie importée. Le malade né en 1904, originaire du Congo (Afrique) était arrivé en Suisse récemment. Il a été immédiatement transporté à la clinique dermatologique de l'hôpital cantonal de Zurich pour y subir un traitement approprié.

EN OBWALD

Tué par un coup de pied de cheval

KERNS (Obwald) (Ats). — Un ouvrier de fabrique de 39 ans, M. Niklaus Bucher, de Kerns, a reçu un coup de pied de cheval au menton, et a été si grièvement blessé qu'il est décédé. La victime était mariée et père de deux enfants en bas âge.

Collision en Thurgovie: cinq blessés

KREUZLINGEN (ATS). — Au croisement des routes Frauenfeld - Kreuzlingen et Taegerwilen - Maertetten (Thurgovie) deux voitures sont entrées en collision. L'accident a fait 5 blessés dont 2 grièvement atteints. C'est une voiture allemande, n'ayant pas respecté la priorité qui revenait à une voiture zuricoise, qui a provoqué la collision. Les freins de la voiture allemande auraient été défectueux, prétend le conducteur. Sa voiture a été confisquée par la police pour être soumise à un examen technique.

Un deuxième « DC-8-62 » pour Swissair

GENÈVE (ATS). — Le 23 décembre 1965, Swissair avait commandé aux usines Douglas un avion à réaction « DC-8-62 » dont la cabine allongée offre trente places de plus que l'ancien modèle. Le conseil d'administration de Swissair avait autorisé la direction, au mois de décembre, à commander un deuxième «DC-8-12 » sous certaines réserves. Le contrat de vente a été signé ces derniers jours. Swissair pourra donc commander son deuxième « DC-8-62 ».

A RORSCHACH

Une pompiste attaquée par trois voleurs

RORSCHACH (ATS). — Dimanche, peu avant 22 heures une femme desservant une station d'essence en bordure de la route principale à Staad près de Rorschach a été attaquée par trois inconnus qui se sont emparés de la caisse contenant les recettes de la journée, soit environ 4000 à 5000 francs. Les agresseurs se sont enfuis sans avoir été reconnus.

La police cantonale a immédiatement été alarmée mais ses recherches sont restées vaines jusqu'à présent.

La victime n'a pas pu donner de descriptions exacte de ses agresseurs. Les trois hommes étaient masqués. Leur signalement est le suivant : Les trois portaient des manteaux très longs dont un était éventuellement un manteau de pluie bleu clair. Pas de chapeaux.

Raffineries du Rhône : propositions du consortium

Au nom du consortium en formation disposé à racheter la majorité du capital-actions des « Raffineries du Rhône », M. Jean Dionisotti, directeur des « Ciments Portland » à Saint-Maurice vient de présenter à la « Société financière Italo-Suisse », détenant 60 % du capital des « Raffineries », des propositions concrètes, écrit la « Tribune de Genève ».

Ces propositions sont fondées sur le rachat de la majorité du capital des « Raffineries » pour une somme de 40 millions de francs (les actions étant reprises à 80 % de leur valeur nominale de 100 fr.). Il y est fait également mention du respect des conventions passées entre les « Raffineries » et leurs clients, les communes intéressées et les tiers.

Selon cette proposition, la reprise du personnel serait également assurée et garantie a été donnée que la dette de 58 millions des « Raffineries » à l'égard de l'« Italo-Suisse » serait remboursée.

Le conseil d'administration de l'« Italo-Suisse » n'a pas encore donné réponse, son président, M. E. Bandelier, directeur général de la « Société de Banque suisse» étant momentanément absent de Suisse.

VALAIS

Les Valaisans vont se prononcer sur l'aide complémentaire à l'AVS

SION (ATS). — Les citoyens valaisans vont se rendre aux urnes samedi et dimanche prochains. Il sauront à se prononcer sur deux objets, soit sur une loi cantonale d'application de la loi fédérale sur la propriété et la copropriété par étage et sur un important décret d'aide complémentaire à l'A.V.S.

Le deuxième objet vise à garantir le minimum vital aux vieillards et invalides du canton, ceci dans le cadre de la nouvele législation fédérale sur l'aide complémentaire à l'A.V.S. et à l'A.I.

Si ce décret est voté par le peuple valaisan plus de 13 millions de francs devront être versés annuellement aux intéressés dont le nombre est de 12,000 environ. Sur ces 13 millions 9 soit le 70 % seront à la charge de la Confédération et le 30 % (4 millions environ) à la charge des communes et du canton.

Lundi la presse valaisanne a été orientée sur les deux objets de cette votation populaire au cours d'une conférence de presse présidée par M. Marcel Gross, conseiller d'Etat.

★ On apprend au Palais fédéral que le Viet-nam du Sud a fait parvenir au Conseil fédéral une demande formelle en vue d'accréditer un diplomate de carrière à Berne.

GENÈVE

Trafic de cigarettes à la frontière

Des douaniers français viennent de tenir en échec des trafiquants de cigarettes à la frontière genevoise. C'est en procédant, samedi, au poste de Veigny-Village, près de Genève, à la fouille d'une camionnette immatriculée à Milan qu'ils découvrirent, dans un coffre à double fond, un lot de 16,000 cigarettes d'origine américaine, au moment où le conducteur et son complice tentaient d'introduire clandestinement leur marchandise sur territoire français. Les deux trafiquants une fois pris en flagrant délit par les douaniers ont pris la fuite à travers champs et sont parvenus à franchir la frontière suisse, distante d'une centaine de mètres.

L'affaire Trujillo : nouveau certificat médical...

GENÈVE (ATS). — Cité à comparaître devant le juge informateur dans l'affaire Trujillo dans laquelle le partage de la succession laissée par l'ancien dictateur de la République dominicaine, oppose le clan des enfants légitimes à celui des enfants adultérins, Ramfis Trujillo, fils légitime du défunt dictateur et considéré comme le chef du clan dont les membres se trouvent actuellement à Madrid, ne s'est pas présenté. Il a fait parvenir au juge un certificat médical indiquant qu'il souffre d'une dépression nerveuse et qu'il ne peut se déplacer. C'est la troisième fois que Ramfis Trujillo ne répond pas personnellement.

Suites mortelles d'un accident

GENÈVE (ATS). — La petite Laurence Mesritz, âgée de 8 ans, victime la semaine dernière d'un accident de la circulation et qui avait passé sous les roues d'un véhicule, est décédée des suites de ses blessures.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	21 janv.	24 janv.
3½% Fédéral 1945, déc.	99.85	99.75 d
3¼% Fédéral 1946, avr.	99.90 d	99.85 d
3 % Fédéral 1949	93.50 d	93.50 d
2¾% Féd. 1954, mars	92.75	92.75 d
3 % Fédéral 1955, juin	92.10	92.10
3 % CFF 1933	99.—	99.50
ACTIONS		
Union Bques Suisses	2910.—	2915.—
Société Bque Suisse	2265.—	2260.—
Crédit Suisse	2500.—	2490.—
Bque Pop. Suisse	1565.—	1565.—
Bally	1400.—	1400.— d
Electro Watt	1640.—	1640.—
Indelec	1070.—	1070.—
Interhandel	4700.—	4730.—
Motor Colombus	1265.—	1250.— d
Italo-Suisse	235.—	239.—
Réassurances Zurich	1900.—	1890.—
Winterthour Accid.	722.—	725.—
Zurich Assurances	4850.—	4875.—
Aluminium Suisse	5445.—	5475.—
Brown Boveri	1820.—	1830.—
Saurer	1350.— d	1380.— d
Fischer	1405.—	1410.—
Lonza	1065.—	1100.—
Nestlé porteur	2875.—	2930.—
Nestlé nom.	1865.—	1870.—
Sulzer	3090.—	3050.—
Oursina	4730.—	4740.—
Aluminium Montréal	143 ½	144 ½
American Tel & Tel	264 ½	265.—
Canadian Pacific	265 ½	266.—
Chesapeake & Ohio	371.—	370.—
Du Pont de Nemours	1028.—	1026.—
Eastman Kodak	525.—	524.—
Ford Motor	240.—	240 ½
General Electric	504.—	508.—
General Motors	454.—	459.—
International Nickel	410.—	413.—
Kennecott	567.—	568.—
Montgomery Ward	146.—	145 ½
Std Oil New-Jersey	360.—	361.—
Union Carbide	291 ½	290 ½
U. States Steel	229 ½	230 ½
Italo-Argentina	18 ½ d	18.—
Philips	150.—	155 ½
Royal Dutch Cy	186.—	188.—
Sodec	131 ½	132.—
A. E. G.	514.—	514.—
Farbenfabr. Bayer AG	397.—	393.—
Farbw. Hoechst AG	487.—	486.—
Siemens	564.—	562.—

BALE

ACTIONS		
Ciba, nom.	5750.—	5890.—
Sandoz	5700.—	5700.—
Geigy nom.	3840.—	3840.—
Hoff.-La Roche (bj)	74000.—	74200.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B. C. Vaudoise	1075.— d	1075.— d
Crédit Fonc. Vaudois	865.—	865.— d
Rom. d'Electricité	455.—	445.— d
Ateliers constr. Vevey	690.— d	690.— d
La Suisse-Vie	3275.—	3275.—

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	119 ½	118 ½
Bque Paris Pays-Bas	259.—	259.—
Charmilles (At. des)	925.—	915.— d
Physique porteur	580.—	545.—
Sécheron porteur	420.—	425.—
S. K. F.	261.—	261.—

Cours communiqués sans engagement par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions	21 janv.	24 janv.
Banque Nationale	590.— d	590.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	690.—	690.—
La Neuchâteloise as.g.	1100.—	1050.— d
Appareillage Gardy	230.— d	240.—
Câbl. élect. Cortaillod	9700.— d	9700.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	3800.— o	3750.—
Chaux et cim. Suis. r.	475.— d	475.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1400.— d	1500.—
Ciment Portland	3800.— d	3800.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1280.— d	1280.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	8650.— o	8600.— o
Tramways Neuchâtel	520.— o	—.—
Sté navigation lacs Ntel-Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuchât. 2½ 1932	94.75	94.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	97.50 d	97.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	94.50 d	94.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	89.— d	89.— d
Chx-de-Fds 3½ 1946	—	—.—
Le Locle 3½ 1947	94.— d	94.— d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	95.50 d	95.50 d
Elec. Neuch. 3% 1951	89.— d	89.— d
Tram Neuch. 3½ 1946	94.— d	94.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	88.50 d	88.50 d
Suchard Hold 3¼ 1953	96.25 d	96.25 d
Tabacs N.-Ser. 4% 1962	91.— d	91.— d

Taux d'escompte Banque nationale 2 ½ %

Cours des billets de banque étrangers

du 24 janvier 1966

	Achat	Vente
France	87.—	89.50
Italie	—.68 ½	—.70 ½
Allemagne	107.—	109.—
Espagne	7.—	7.30
U.S.A.	4.30	4.35
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.50	8.75
Hollande	118.50	121.—
Autriche	16.60	16.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses	44.50	48.—
Pièces françaises	40.—	42.50
Pièces anglaises	42.—	44.50
Pièces américaines	182.—	188.—
Lingots	4880.—	4930.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

TV CRITIQUE

Deux grands films

Nous voulions parler de LA PYRAMIDE HUMAINE samedi. Un paragraphe a disparu, rendant notre titre mystérieux.

Dans les programmes de ces derniers jours, avec une GRANDE CARAVANE (vendredi) à peine meilleure que d'habitude ; JE DÉCOUVRE UNE CITÉ MAYA (vendredi) plus bavard que visuel ; malgré le commentaire exaspérant des courses de ski ; avec un intéressant reportage sur Kairouan (samedi) techniquement imparfait, deux films ont dominé : LA PYRAMIDE HUMAINE précisément, et GOHA de Jacques Baratier (Suisse, samedi).

Nous avons souvent déploré le niveau décevant des films choisis par la TV romande pour ne pas aussi adresser des félicitations à ce service lorsqu'il nous apporte de belles satisfactions. LA PYRAMIDE HUMAINE, GOHA, sont des films dont tout cinéphile, tout spectateur un peu informé ont entendu parler.

« Cette histoire, je ne la vends pas, elle est trop belle », dit le conteur de Goha, porte-parole du réalisateur s'adressant aux distributeurs qui refusèrent des années durant de s'intéresser à ce film poétique !

Ces deux films ont un autre point commun : nous faire découvrir l'Afrique délivrée des soubresauts de la fin du colonialisme. Une certaine poésie — celle du Verbe, mais qui n'envahit pas tout — une profonde beauté — des gestes, des regards — l'émotion qui naît de voir vivre des êtres sous nos yeux, tout contribue à nous faire mieux comprendre d'autres hommes. Les réalisateurs sont Français, mais l'un, Jean Rouch ethnologue, est un spécialiste de l'Afrique noire, l'autre, Jacques Baratier, connaît bien l'Afrique du nord.

Rouch fait du « cinéma-vérité » : il demande à de jeunes lycéens d'Abidjan, blancs et noirs, de représenter devant sa caméra deux groupes qui décident de se réunir de temps en temps. Etble n vite, Rouch, ses personnages, les spectateurs ne savent plus ce qui est jeu et ce qui est réalité. Le cinéma — la caméra — transforme les rapports entre deux groupes ;ils apprennent peu à peu à se connaître. Ils découvrent que le racisme,c'est aussi l'ignorance et le mépris de l'autre. Le racisme n'existe plus, dès que le mot n'a plus de sens : « Si tu connais les qualités de quelqu'un, tu le connais. Mais si tu connais ses défauts, tu l'aimes vraiment », telle est la conclusion du film.

Le style de GOHA est à l'opposé de celui de la PYRAMIDE. Des acteurs, l'Egyptien Omar Sharif, l'Américain Emikford, une certaine Claude Cardinal (devenue Claudia Cardinale), un poète libanais, Georges Shéhadé, un réalisateur français Jacques Baratier : voilà les caractéristiques habituelles des coproductions internationales. Le miracle — car miracle il y a — est que le film soit profondément mystérieusement, religieusement, mystiquement arabe. Que tout y soit tranquille et belle contemplation, totale et naïve simplicité.

Freddy LANDRY

Dernières dépêches de la nuit

Selon l'ambassade de la RAU à la Nouvelle-Delhi

Hanoï a rejeté toutes les offres américaines

Reprise des bombardements au Viet-nam du Nord ?

LA NOUVELLE-DELHI (AFP-UPI). — « Les autorités nord-vietnammiennes ont rejeté toutes les propositions pour des négociations de paix avec le gouvernement des Etats-Unis, déclare un communiqué publié hier à la Nouvelle-Delhi par l'ambassade de la République arabe unie.

Malgré cette attitude décevante des autorités nord-vietnamiennes la RAU continuera dans ses efforts en collaboration avec d'autres pays non engagés, ajoute le communiqué après avoir rappelé les efforts du président Nas er pour établir un contact entre Hanoï et Washington.

APRÈS L'ÉCHEC

Pour certains observateurs, la reprise des bombardements du Viet-nam du Nord, après plus d'un mois de répit, est imminente.

Pour d'autres, la suspension des bombardements serait maintenue encore pendant au moins une semaine ou deux, afin de donner satisfaction à ceux qui, à l'étranger comme aux Etats-Unis pensent qu'il faut encore donner un peu de temps de réflexion aux communistes.

Mais il est à peu près certain que, de toutes façons les Américains vont réagir énergiquement après l'échec de leur offensive de paix. Et ce sera vraisemblablement, dans l'immédiat, par une intensification de leur effort de guerre au Viet-nam du Sud.

INTENSE ACTIVITÉ AÉRIENNE

En tout cas, si depuis la fin de la trêve du Tet (le Nouvel-An vietnamien), on n'a pas signalé d'opérations terrestres importantes au Viet-nam du Sud, l'activité aérienne, par contr, a été intense. Les avions américains ont accompli 72 sorties au cours desquelles ils ont détruit 152 objectifs, endommagé 90 autres et coulé huit sampans.

D'autre part, deux journalistes français, Michel Honorin et Michel Parbot, de l'O.R.T.F. sont arrivés hier sains et saufs à Saigon après 27 heures de détention dans des zones vietcong, à 80 km à l'est sud-est de Saigon.

Arrêtés samedi pendant la trêve du Tet, les deux journalistes, soupçonnés par les Vietcong d'être « des espions américains », ont pris la fuite dimanche soir après avoir désarmé la sentinelle, qui les gardait en compagnie d'un commissaire politique.

Pour la première fois depuis le début du conflit vietnamien, on a observé non loin de Hanoï, la présence de quelques chasseurs à réaction supersoniques du type « Mig-21 » apprend-on de bonne source.

On ne sait pas d'où viennent ces avions, s'ils ont été livrés par l'URSS ou par la Chine.

La base de Da Nang attaquée

Le Vietcong a attaqué au mortier, hier, pendant une heure, la base américaine de Da Nang et un camp retranché tenu par des « marines », situé à proximité.

A cette attaque au mortier ont fait suite des coups de feu tirés par des francs-tireurs qui disposaient d'armes automatiques.

D'autre part, une dizaine d'obus ont atteint la base aérienne elle-même, mais aucun avion n'a été endommagé. En revanche, plusieurs camions et autres véhicules ont subi des dégâts.

101me sénateur américain

Bobby Baker plaidera « non coupable »

WASHINGTON (UPI). — Robert (Bobby) Baker, surnommé « le 101me sénateur », a comparu à Washington devant le juge fédéral Matthew McGuire, qui lui a notifié les charges retenues contre lui par un grand jury fédéral (Chambre des mises en accusation) après une enquête de quinze mois.

Baker, qui est notamment accusé de vol qualifié et de fraude fiscale, a répondu qu'il plaiderait non coupable. Il devra verser 5000 dollars de caution pour rester en liberté provisoire jusqu'à son procès, dont le juge afixéla date au 17octobre.

Baker était accompagné de ses deux avocats, Edward Bennett Williams et Boris Kostalanetz.

Les Six à Luxembourg

Rome demande le report de la réunion

BRUXELLES (UPI). — L'Italie a demandé à ses cinq partenaires de la CEE de reporter à une date ultérieure la réunion du conseil des ministres prévue pour le 28 janvier à Luxembourg.

C'est le premier ministre hollandais, M. Joseph Cals, qui a annoncé la nouvelle. Il a dit qu'alors qu'il déjeunait à Bruxelles avec les dirigeants belges, avait été apporté un télégramme de Rome émanant du gouvernement italien demandant la remise de la réunion. La raison invoquée était la crise gouvernementale italienne.

M. Cals a dit qu'en ce qui concernait la Belgique et la Hollande, ces deux pays étaient d'accord pour un tel report.

LA FILLE DE L'EX-ROI FAROUK ÉPOUSE UN HOTELIER SUISSE. — La princesse Ferjal, 27 ans, fille aînée de l'ex-roi Farouk d'Egypte, a épousé hier, à Londres, un hôtelier suisse, M. Jean Perreten, âgé de 42 ans.
mande.

L'ÉQUIPAGE DE « GEMINI 10 » DÉSIGNÉ. — L'équipage du satellite américain « Gemini 10 », dont le lancement aura lieu cet été, a été désigné hier. Ont été choisis les astronautes John-W. Young et Michael Collins.

LONDRES ET LA RHODÉSIE. — Le gouvernement britannique serait prêt à reconnaître un gouvernement rhodésien présidé par M. Ian Smith, à condition que celui-ci revienne sur sa déclaration unilatérale d'indépendance et que soit rétabli le statu quo ante.

AFFAIRE BEN BARKA : À LA VEILLE DE COUPS DE THÉÂTRE ?

M. Lemarchand, député UNR, a subi hier un sévère interrogatoire de M. Zollinger

De Gaulle prendrait des décisions brutales et inattendues

Cette semaine devrait apporter dans l'affaire Ben Barka des rebondissements, coups de théâtre et peut-être une explication vraisemblable d'un extraordinaire et dramatique imbroglio. Deux témoins clefs devaient être entendus lundi par le juge d'instruction Zollinger, tout deux mis en cause par les nouvelles révélations du gangster repenti Figon, révélations rendues publiques par l'hebdomadaire « L'Express », mais dont le juge Zollinger avait eu la primeur dès vendredi.

Le premier de ces deux témoins, qui semblent en savoir très long sur toute l'affaire est un avocat, député UNR, Me Pierre Lemarchand, qui aurait reçu aussitôt après l'enlèvement et peut-être même avant les confidences de Figon. Me Lemarchand passe pour avoir été pendant la guerre d'Algérie le chef d'un réseau de « barbouzes », notamment vietnamiennes, chargées de la lutte contre l'OAS.

Notre téléphone de Paris

L'autre est un haut fonctionnaire de la police, le commissaire Caille, des renseignements généraux, qui aurait également été informé deux jours après l'enlèvement de Ben Barka par les soins de Figon.

Le problème pour le juge d'instruction est donc de savoir dans quelle mesure et à quelles dates ces deux témoins ont été informés ; si Me Lemarchand, qui s'affirme un ami personnel du ministre de l'intérieur a, à son tour, informé Roger Frey ou d'autres personnalités gouvernementales ; si le commissaire Caille a également tenu le ministre au courant.

L'affaire policière et judiciaire prendrait ainsi un tour « politique » qui pourrait amener de la part du général De Gaulle des décisions aussi brutales qu'inattendues.

Debré dément

La première phase de l'enquête avait déjà permis de découvrir qu'un des chefs du service d'espionnage et de contre-espionnage français, le commandant Leroy alias Finville avait au moins péché par excès de discrétion. Le bruit court que Finville, mis à pied par le général De Gaulle, aurait disparu de son domicile et ferait l'objet d'un avis de recherche.

Le bruit avait également couru que l'actuel ministre de l'économie et des finances, ancien premier ministre Michel Debré, avait informé le général De Gaulle dès l'automne des projets marocains d'enlèvement de Ben Barka avec la coopération de certains services officiels français.

M. Michel Debré a formellement démenti.

En ce qui concerne l'instruction, seul le premier des deux témoins clefs, Me Lemarchand, a été entendu par le juge Zollinger lundi, mais l'avocat et député UNR a pu quitter le cabinet du juge sans rencontrer les journalistes qui l'attendaient pour lui poser des questions. L'autre témoin clef, le commissaire Caille, sera probablement entendu aujourd'hui.

L'entretien entre le juge Zollinger et l'avocat Lemarchand a été interrompu au bout d'une heure et demie à la demande de ce dernier, qui est allé prendre conseil « sur un point de droit » auprès du bâtonnier de l'ordre des avocats.

Me Lemarchand a ensuite regagné le bureau du juge d'instruction, après quarante minutes de conversation avec le bâtonnier.

Le juge d'instruction s'est alors rendu au parquet, c'est-à-dire auprès du procureur de la République pour lui rendre compte du long interrogatoire du député UNR.

Quatre heures...

Cet interrogatoire a duré plus de quatre heures et rien n'en a encore été révélé officiellement. Cependant, selon certaines confidences, Me Lemarchand aurait nié avoir participé en quoi que ce soit à l'enlèvement de Ben Barka.

Aux questions du juge d'instruction sur ses rencontres avec Figon dont il était l'ami d'enfance et fut l'avocat, après le rapt, il aurait opposé le secret professionnel.

M. Zollinger, estimant qu'il n'y a pas secret professionnel, Me Lemarchand a pris conseil du bâtonnier de l'ordre des avocats.

Toujours des bruits de couloir, il aurait, après son entretien avec le bâtonnier, reconnu qu'il avait rencontré Figon et été mis au courant par lui de ce qu'il savait de l'affaire mais seulement après l'enlèvement.

Me Lemarchand aurait également reconnu avoir eu un entretien avec le commissaire Caille, des renseignements généraux, et Figon, également après l'enlèvement. C'est l'avocat qui aurait organisé cette rencontre au cours de laquelle Figon aurait mis le commissaire des renseignements généraux au courant de toute l'affaire.

On ignore encore quelles conclusions le parquet tirera de l'interrogatoire de Me Lemarchand. Le bruit avait couru dans les couloirs du palais de justice que le juge Zollinger avait décidé de perquisitionner au domicile de l'avocat : il ne semble pas qu'une telle décision ait effectivement été prise.

On a dit également que Me Lemarchand avait demandé au bâtonnier d'être son défenseur. L'avocat a démenti. Il ne fait d'ailleurs autant que l'on sache, l'objet d'aucune inculpation.

Sur le plan diplomatique, Paris et Rabat sont à la veille de la rupture. Le bruit court toujours que le gouvernement marocain est résolu à publier son dossier sur l'affaire Ben Barka, un dossier qui disculperait, dit-on, entièrement le ministre Oufkir.

La mission Guedira

Il semble que Rabat souhaite ne pas en arriver à une rupture diplomatique effective avec Paris. L'ancien ministre marocain Guedira, qui jouit de la confiance du roi, serait d'ailleurs venu « en visite privée » à Paris mais pour y rencontrer de « hautes personnalités » et « sauvegarder selon ses propres propos, les relations franco-marocaines ».

Peut-être était-il porteur du fameux « dossier marocain ». En tout cas, il avait été reçu longuement par Hassan II avant de partir pour la France.

Mont-Blanc : quelques instants avant l'impact

Le pilote du « Boeing » avait demandé de pouvoir se poser aux instruments

Il devait donc avoir une visibilité normale

Des hélicoptères transportant des guides et des sauveteurs ont pu se poser à environ 200 mètres du point d'impact du « Boeing », qui s'est écrasé sur le flanc nord du Mont-Blanc, non loin de la cabane Vallot.

Les pilotes d'hélicoptères ont déclaré à leur retour à Chamonix que le temps était clair et que le vent du nord avait chassé les nuages.

A l'emplacement de la catastrophe, la couche de neige est très profonde et ils ont aperçu des débris qui ont creusé des trous dans la neige.

On a retrouvé, sur le versant italien du Mont-Blanc des lettres portant des timbres indiens. Ces lettres ont sans doute été emportées par le fort vent, après que la machine a été pulvérisée.

Découvert par hasard

L'inspecteur Donau, de l'office fédéral de l'air a déclaré qu'aucun appel de détresse n'avait été perçu et que le dernier contact radio n'avait pas permis de faire la moindre supposition que l'appareil ait pu se trouver en détresse.

Cela n'exclut toutefois pas une panne, ou même une explosion, a-t-il ajouté. Dans de tels cas, la radio cesse immédiatement ses émissions.

Le pilote Tillmann, de l'Office fédéral de l'air, qui a été le premier à apercevoir l'épave a déclaré que c'est tout à fait fortuitement qu'il survolait la région du Mont-Blanc, lorsqu'il fut rendu attentif à la disparition du « Boeing ».

Il voulait se poser « aux instruments »

On ne posède que peu de détails sur les événements qui ont précédé la catastrophe, à part le fait que le pilote du « Boeing » a demandé l'autorisation de diminuer son altitude, et de pouvoir atterrir à Cointrin en utilisant des instruments visuels.

Cette autorisation lui futt accordée, a déclaré M. Herzig chef du bureau d'« Air India » à Genève. Il a précisé que le capitaine Szouva connaissait très bien l'itinéraire pour l'avoir fait des centaines de fois.

Tout gèle...

On apercevait à la lunette, de Chamonix, dans l'après-midi d'hier, les débris du « Boeing ». Les sauveteurs ont annoncé que la température était de 23 sous zéro et que tout gelait rapidement.

Sur un kilomètre carré

« Notre petit avion survole les restes disloqués du « Boeing ». Le « Jet » a heurté de plein fouet la montagne a quelques mètres du sommet et il a éclaté. Nous apercevons des débris de métal et des corps disloqués sur plus d'un kilomètre carré de neige... »

Voici ce que nous avons vu hier deux heures avant la chute du jour, alors que les six gendarmes du peloton de secours en haute montagne, et les trois guides déposés par hélicoptères s'apprêtaient à redescendre vers la vallée. Le froid leur avait fait renoncer au projet de passer la nuit au refuge Vallot, distant de quatre cents mètres.

Vers 17 h, les trois « Alouette » à bord desquelles ils s'étaient envolés, se posaient à Chamonix.

« Nous n'avons vu que des cadavres, ou tout au moins des restes humains. Il n'y a aucun survivant. La violence du choc a été effroyable » déclarait l'un d'eux. Dans un sac avaient été déposés quelques débris d'un premier corps, avec quelques objets personnels trouvés dans la neige, un sac de dame, un porte-monnaie du courrier, qui gisaient sur le plancher del'un des hélicoptère. C'était tout pour la journée. Aujourd'hui, on avisera.

RECHERCHES IMPOSSIBLES

C'est sur plus d'un kilomètre et demi que s'éparpillent les débris du « Boeing » a déclaré Georges Payot, qui rentrait hier soir des lieux de la catastrophe à bord d'un hélicoptère de la protection civile. Georges Payot est un jeune guide, fils de René Payot, qui avait trouvé la mort en 1950 en allant rechercher l'épave du « Malabar Princess » qui s'était écrasé au même endroit.

Il a précisé qu'il était pratiquement impossible, vu l'épaisseur de la neige et le froid, de rechercher les corps des victimes.

Doris Luedi, âgée de 25 ans, d'Amriswil, doit la vie à un malaise ! En effet, se sentant peu bien, lundi matin, elle avait été dispensée de prendre son service à Beyrouth, où elle avait passé le week-end. Ainsi le « Boeing » tragique partit sans elle...
(Téléphoto AP)

Georges Figon a été inhumé

C'est hier matin que fut discrètement inhumé Georges Figon, dont le cadavre retrouvé la semaine dernière dans un rez de chaussée du 14 de la rue des Renaudes ne cesse, pour beaucoup, de constituer une énigme...

Il fut inhumé dans le caveau de famille du cimetière de Colombes. Il fut accompagné à sa dernière demeure par ses parents et les quelques amis qui étaient demeurés fidèles à ce personnage hors série.

C'est un prêtre ouvrier en civil qui prononça rapidement l'absoute. Sur le cercueil de sapin vernis, sur une plaque d'acier, une brève inscription : « Georges Figon, 1926-1966 ». Deux couronnes, sans aucune mention, furent déposées sur la tombe de celui dont la mort ne met pas fin aux remous qu'il agita.

Une nouvelle filtrait la nuit dernière au palais : celle d'une confrontation générale de tous les inculpés dans l'affaire Ben Barka : Antoine Lopez, assisté de son défenseur, Me René Hayot, El Ghali el Mahi, le parent du général Oufkir, qu'assisteront Mes Thiery et Rabiah, les officiers de police Souchon et Voitot, assistés par Me René Floriot et, enfin, le journaliste Philippe Bernier, assisté par Mes Edith Neveu, Bernard et Violette Gorny, confrontation décidée par le juge Zollinger.

La partie civile, M. Abdelkader Ben Barka, frère du leader enlevé, participera à la confrontation. Il sera accompagné de ses conseils.

Le juge Zollinger doit procéder en leur présence à l'ouverture des scellés apposés par le juge Auric — qui aurait achevé le dépouillement des documents saisis chez Figon après sa mort. Il est plausible que, dans les pièces ainsi saisies, se trouvent des éléments intéressants pour l'enquête.

De Gaulle et la bille

D'après certaines sources d'information qui semblent en contradiction avec ce qu'a précisé hier M. Michel Debré, le général De Gaulle aurait déclaré, en apprenant la vérité sur l'affaire Ben Barka : « Il y a des zigotos qui me prennent pour une bille. Les comptes se régleront. »

UN FAIT PAR JOUR

Est-il vrai que... ?

Est-il vrai que l'on apprendra un jour que l'affaire Ben Barka n'aura été, en somme, qu'une formidable provocation, réédition à trente ans de distance du « coup du Reichstag » ?

Est-il vrai que, dans ces conditions, Ben Barka a été la victime idéale, et Paris le lieu non moins idéal pour le « crime » parce que, du coup, un certain aspect de la politique française risquait d'être démantelé ?

Est-il vrai que, peu de temps avant l'enlèvement, le gouvernement français avait fait discrètement savoir au roi Hassan qu'il s'emploierait à faciliter la réintégration de Ben Barka dans la politique marocaine ?

Est-il vrai que le roi du Maroc ne s'est pas montré hostile à une telle initiative comme semble le prouver le retour à la vie politique d'un autre dirigeant de l'Union des forces populaires, M. Ibrahim ?

Est-il vrai que le lendemain même de la mort de Ben Barka, le général Oufkir soit arrivé à Genève ? Dans l'affirmative, nous dira-t-on quelles personnalités ou quels... personnages le général Oufkir y a rencontrés ?

Est-il vrai que Dlimi, chef de la sûreté marocaine, qui était lui aussi à Paris, ait quitté la capitale française en même temps que son chef... mais à destination d'Alger ? Pourquoi ces... escales sur la route du retour ?

Est-il vrai que le gouvernement marocain, aussitôt après la disparition de Ben Barka, a pris contact avec des « gouvernements étrangers » à qui il aurait demandé dans quelles conditions ceux-ci seraient disposés à prendre la relève de l'assistance technique et financière de la France ?

Est-il vrai que les services du général Oufkir entretiennent au Maroc des relations étroites avec ceux d'un Etat étranger qui n'est pas... la France ?

Est-il vrai qu'en dehors des criminels, des hommes de main, des spadassins français ou étrangers, d'autres personnages peuvent être mêlés à cette affaire — Français ou étrangers — dont les... préoccupations sur un certain nombre de problèmes seraient assez différentes de celles du gouvernement français ? Dans l'affirmative, nous dira-t-on si ces mêmes personnages connaissaient le Maroc et le général Oufkir ?

Est-il vrai que Figon aurait fait partie d'un service de lutte contre l'O.A.S. ?

Est-il vrai que M. Caille, chef d'un service des renseignements généraux à la préfecture de police, ait eu à connaître de certaines circonstances de l'enlèvement du colonel Argoud ? (C'est M. Caille qui révéla au commissaire Bouvier le rôle joué par Lopez.)

Est-il vrai que M. Lemarchand, député U.N.R. de l'Yonne, ait été un des chefs de la lutte « souterraine » contre l'O.A.S. en Afrique du nord ?

Et rappelons pour finir que le 2 novembre 1963, le Maroc rompait ses relations diplomatiques avec Cuba en raison des livraisons d'armes cubaines à l'Algérie, lors du conflit des frontières avec le Maroc.

Rappelons pour mémoire que la semaine précédant cette décision, le journal « Les Phares » écrivait que Ben Barka voulait faire assassiner le général Oufkir. Rappelons aussi que Ben Barka devait être le « grand homme » de la récente conférence des « trois continents » qui s'est justement tenue à la Havane.

L. GRANGER

ELLE EST À 300 MÈTRES DE FOND EN MÉDITERRANÉE

Un moyen possible de ramener la bombe : le mésoscaphe et le cylindre de Keller

(sp) Comme on le pensait depuis plusieurs jours, la bombe atomique (qui selon certains serait une bombe H) perdue par le « B 52 » victime d'un accident lors d'un ravitaillement en vol au-dessus de la région d'Almeiria en Espagne, serait tombée en Méditerranée. Les navires de recherches américains ont en effet décelé une radio-activité inexplicable, par 300 mètres de fonds, s'il ne s'agit pas de l'engin.

Il s'agit maintenant de la ramener à la surface. Et c'est une entreprise extrêmement difficile. Il faut exclure immédiatement les submersibles classiques, dont aucun même ceux à propulsion atomique, ne peuvent descendre, et encore moins opérer, à cette profondeur. Restent les bâtiments spéciaux : bathyscaphe et mésoscaphe. Le premier nommé est surtout prévu, comme son nom l'indique, pour le travail dans les fosses océaniques, et son outillage est conçu pour des prélèvements de matières, organiques ou non, en petites quantités.

Le mésoscaphe, lui, pourrait prendre en charge cette tâche. Il est fait pour évoluer à la profondeur où est localisée la bombe ; de plus son tonnage lui permettrait, théoriquement, de prendre la bombe, à l'extérieur de sa coque, comme un lest supplémentaire et provisoire. On ne possède qu'assez peu de détails sur le poids et les dimensions exacts de la bombe, mais c'est un « objet » encore assez maniable, qui ne doit pas dépasser trois mètres de long, et quelques tonnes de poids. Il n'y a là pas d'impossibilité majeure. Mais il faut rappeler que le mésoscaphe ne possède pas de « sas », c'est-à-dire que les occupants ne peuvent pas sortir du submersible.

On peut donc envisager une collaboration assez étonnante entre le mésoscaphe de Jacques Piccard et le « cylindre » du plongeur suisse Hannes Keller, qui grâce à ses mélanges de gaz spéciaux peut descendre et travailler (c'est là le point essentiel) à cette profondeur. Il faudrait évidemment engager toute une équipe d'hommes-grenouilles d'élite, de même que le mésoscaphe devrait être équipé de façon à pouvoir saisir, immobiliser, et ramener la bombe.

Nous avons tenté de joindre hier soir l'ambassade des Etats-Unis à Berne, car c'est en général de là que part l'appel à Keller (ce ne serait pas le premier), mais ment sur ce que la Navy envisage de faiment sur ce que la Navy envisage de faire. Nous tenterons de le savoir aujourd'hui...

CONSÉQUENCE DE L'ACCORD DE TAÇHKENT

Entente indo-pakistanaise sur le retrait des troupes

LA NOUVELLE-DELHI (ATS-Reuter). — Le ministre indien de la défense a annoncé que l'Inde et le Pakistan sont arrivés à un accord pour retirer leurs troupes qui sont stationnées en plaine.

Cet accord porte sur une distance de 1000 mètres jusqu'au 30 janvier. Dans les régions montagneuses, les troupes des deux pays resteront sur leurs position si celles-ci ne sont pas trop rapprochées. Si tel devait être le cas, les commandants se trouvant sur place fixeraient la retraite.

Cette décision a été prise à la Nouvelle-Delhi par les commandants en chef des deux pays.

Le retrait des troupes sera terminé le 25 février, comme il est prévu par l'accord de Tachkent.

Des observateurs militaires des Nations unies assisteront à ces retraits. D'autres rencontres sont prévues entre le chef de l'état-major indien, le général Joyantu Nath Chaudhury et le commandant en chef des forces pakistanaises, le général Mohammed Musa en vue d'écarter tout sujet de litige.

HAÏTI ET ÉTATS-UNIS

Deux accidents d'avions font trente-trois morts

PORT-AU-PRINCE (UPI). — Un porte-parole de l'ambassade américaine à Port-au-Prince (Haïti) a annoncé qu'un « DC 3 » haïtien s'est écrasé dans les régions montagneuses de l'île. Vingt-huit personnes ont péri dans l'accident. Deux Vaudois sont parmi les victimes voir en page nationale.

Il y avait à bord 33 personnes. Les appareils du porte-avion américain « Saratoga », qui aidaient aux recherches ont recueilli cinq survivants.

Deux avions de tourisme, l'un qui transportait cinq personnes et l'autre avec à bord un apprenti-pilote, se sont heurtés en vol au-dessus de Rockton (Illinois).

Cinq personnes ont péri dans l'accident. Le cinquième passager, un petit garçon de huit ans, a été hospitalisé dans un état critique.

Les collections de Paris : Féraud – Yorn – de Rauch

PARIS (UPI). — Après les audaces de Jacques Estérel et ses robes « mobiles » (pardon calder) et ultra-courtes, nous avons vu hier des choses un peu plus portables.

Chez Féraud d'abord, bien qu'il monte facilement à 20 cm au-dessus du genou. La taille est escamotée, mais savamment découpée à l'horizontale, encore que sa position par rapport à la taille soit flottante. En fait une ligne étonnante, qui mélange les teintes. Les tailleurs n'échappent pas à l'originalité, avec de grands carreaux et des encoches insolites. Manteaux sportifs, un peu baroufeurs. C'est une collection de style femme-céolière avec une perversité cachée.

Madeleine de Rauch, elle, reste fidèle à une distinction sage qui veut que la taille soit à sa place, mais rejetée légèrement en arrière. La longueur est sage elle aussi : juste au-dessus du genou. Dans les robes habillées la mousseline revient, de même que la broderie anglaise. La coupe est près du corps pour certaines créations, alors que l'on retrouve une ampleur-sac dans certains autres modèles.

Les tailleurs ont le buste menu, avec une jupe quelque peu clochée. Des écharpes, du ruban oxygénise une ligne qui n'a pas voulu céder aux audaces, même dans les coloris qui ne quittent la sobriété que pour une tendresse discrète.

Yorn enfin a choisi aussi la sobriété, mais avec une construction rigoureuse qui fait la silhouette tendue, mais souple dans sa droitesse. Petit buste en haut, jupes et robes tendant à un trapèze. Mais la longueur est dans le vent : très courte. Pour les tailleurs ce sont en général des « trotteurs » à jupe biaisée cachant de minces corsages. Manteaux droits à double boutonrage, et redingotesfendues dans le dos. Mais Yorn a mis dans le mille avec d'exquises robes-manteaux très osées dans leur mouvement arrondi qui laisse voir presque toute la jambe. Une très bonne collection poétique et féminine.